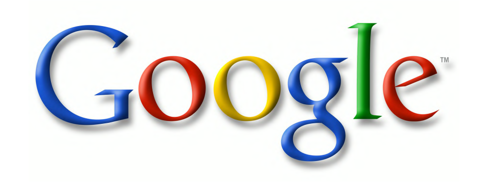
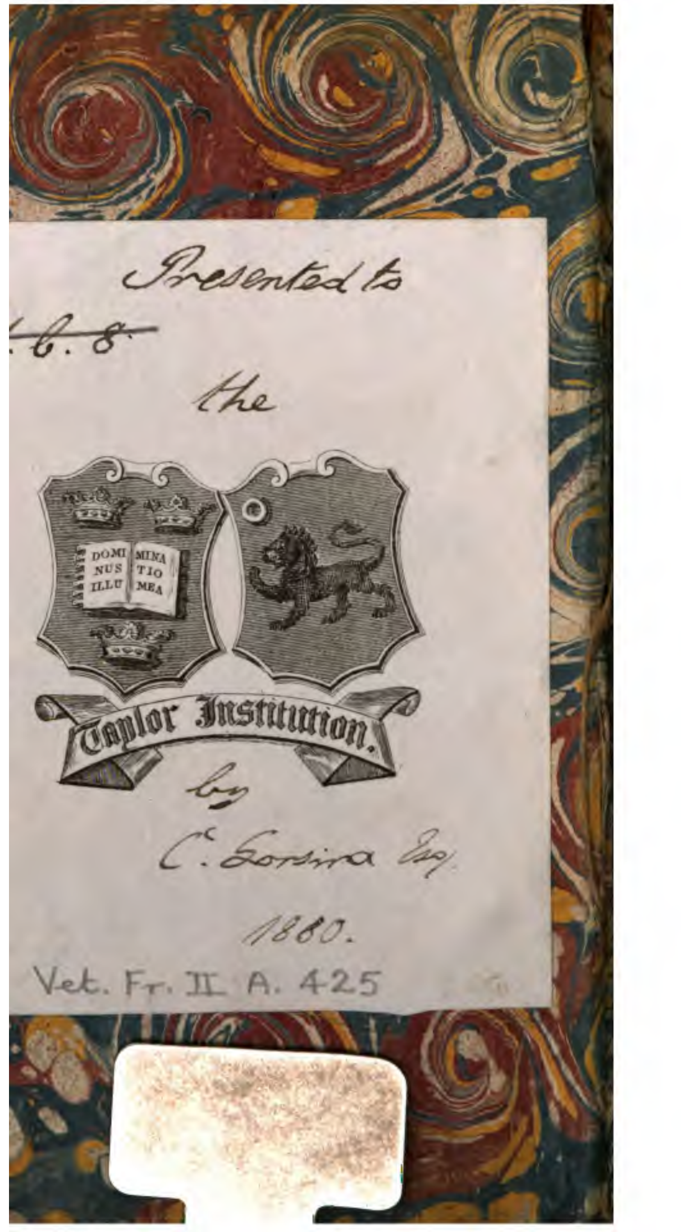
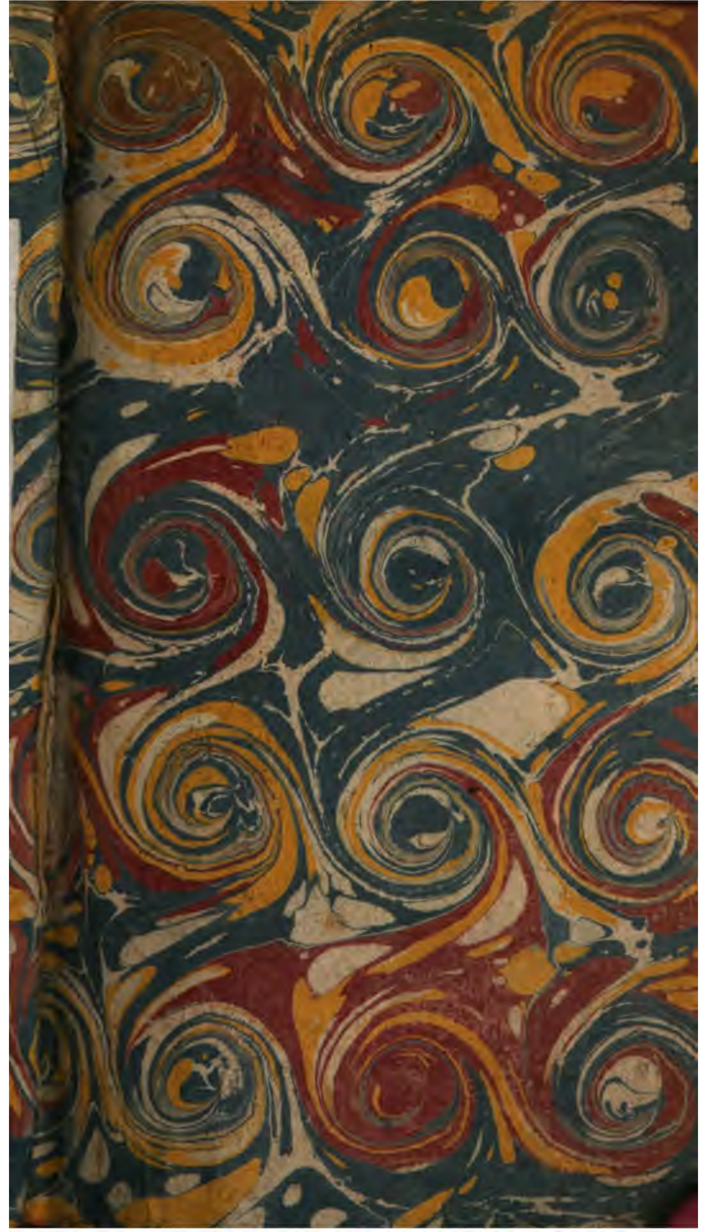






Presented to
the
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.
by
C. Gorsira Esq
1880.
Vet. Fr. II A. 425





70. H
par l'abbé Mignot

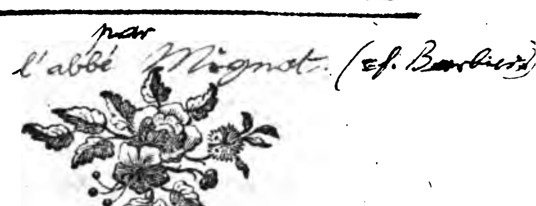
mai 1797.



HISTOIRE
DE
JEANNE PREMIERE,
REINE DE NAPLES,
COMTESSE DE PIEMONT,
DE PROVENCE ET DE FORCALQUIER.

Rarò antecedentem scelestum
Deseruit pede pœna claudo.

Horat. Od.



A LA HAYE,

Et se trouve, A PARIS,

Chez LE CLERC, Libraire, Quai des Augustins, à la Toison d'Or.

M. DCC. LXIV.

PREFACE.

Dire que l'étude de la vertu est le premier objet des Lettrés, ce n'est assurément pas offrir une idée neuve : mais les Auteurs de tous les genres ne peuvent la montrer ni trop souvent, ni sous trop de faces, à l'exemple de ces Pasteurs zèlés, qui répetent souvent aux hommes les mêmes vérités, & les exhortent à prononcer tous les jours les mêmes prieres. Ecrire, c'est donc, ou du moins ce doit être, travailler à régler ses mœurs & celles des autres. Chaque genre a son utilité; il faut la connoître & la saisir.

L'Apologue a produit des chefs-d'œuvre dans la Littérature ancienne & moderne : on trouve des préceptes, où l'on va chercher du plaisir : la vérité y brille partout, sous les traits sé-

duiſans d'une fable ingénieuſe. L'Hiſtoire, moins agréable peut-être, nous offre les mêmes avantages, & de plus grands encore : tout y eſt vérité ; on y recueille les fruits de la terre qu'on habite, ſans en aller chercher dans des pays imaginaires ; on pénetre dans le cœur de l'homme par les voies les plus courtes & les plus battues : le vrai n'y a beſoin que de lui-même. Nous voyons dans l'Hiſtoire les effets infaillibles des cauſes qui n'en ſont que plus aiſées à découvrir.

Les morceaux détachés, les vies des Perſonnages illuſtres, ſemblent plus propres, que les hiſtoires générales, à inculquer des préceptes moraux qui peuvent y avoir rapport. On voit mieux un caractere préſenté dans tout ſon jour : il porte avec lui tout le poids du bon ou du mauvais exemple ; & juſqu'à la

briéveté de l'ouvrage, tout semble y inviter à réfléchir. J'ai montré dans l'histoire de l'Impératrice Irene, que les talens ne compensent point les vices, & que les grands maux sont la suite nécessaire des grands crimes. Aujourd'hui j'offre aux yeux une ame moins noire que celle d'Irene, mais presque aussi coupable, & beaucoup plus malheureuse. En lisant l'histoire de Jeanne Premiere, Reine de Naples, on se convaincra que les foiblesses du cœur peuvent entrainer aussi loin que les plus grands vices, & on se partagera entre la pitié & l'horreur.

M. d'Egli, Auteur d'une Histoire des Rois des deux Siciles, m'a indiqué presque toutes les sources dans lesquelles j'ai puisé. D'après ce Savant Compilateur, j'ai consulté Villani, Summonté, Collenuccio, Costanzo Costo,

Tutini, & ſur-tout Giannoné, Auteur plein de détails intéreſſans & inſtructifs : j'ai parcouru auſſi ce que Vignier, Froiſſart & Scevole de Sainte-Marthe ont dit du regne de Jeanne, & du ſuivant. Je n'ai pas toujours vû, comme M. d'Egli : quelquefois même je me ſuis ſervi de ſes propres armes pour le combattre. La fidélité de l'hiſtoire exige un examen dégagé de toute confiance ; & la raiſon ne veut pas toujours qu'on cede à l'autorité.

D'après tous les faits que M. d'Egli rapporte, dont lui même m'a indiqué les ſources, j'affirme plus poſitivement que lui, que Jeanne fut complice du meurtre d'André ſon époux. Je ſoutiens, contre le ſentiment de mon guide, que jamais Louis, Roi de Hongrie, frere d'André, ne voulut envahir le Royaume de Naples. Mes preuves ſont les ac-

rions & le caractere de ce Prince.

Il y a encore plusieurs différences entre M. d'Egli & moi. Je me suis plus occupé que lui des détails : j'ai voulu faire des portraits fideles, & mes crayons ne sont que des faits.

La nécessité de présenter aux yeux le véritable état du Royaume de Naples à l'avenement de Jeanne, m'a forcé de remonter jusqu'aux commencemens de la Maison d'Anjou: il falloit bien rappeller au Lecteur comment les Prédécesseurs de Jeanne avoient perdu cette Isle de Sicile qu'elle fit tant d'efforts pour recouvrer, & quels étoient les droits d'André, son premier époux, sur ce Trône qu'il devoit partager avec elle.

J'ai cru que c'étoit toujours parler de Jeanne, que dire comment sa mort fut vengée. Le caractere de son Persécuteur

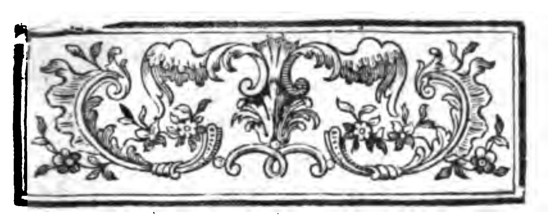
Charles III fixe l'attention ; & son ingratitude si constante fait souhaiter d'en voir le chatiment. Enfin, mon objet a été de faire servir la vérité des faits à démontrer une vérité morale.



TABLE
DES SOMMAIRES.

Fin de la Table.

HISTOIRE



HISTOIRE DE JEANNE PRÈMIERE, REINE DE NAPLES.

CHAPITRE PREMIER.

Objet de cet Ouvrage. La Maison de Suabe regne sur les deux Siciles. Les Papes invitent le Duc d'Anjou, frere de Saint Louis, à l'en chasser. Guerre de ce Prince contre les Rois de cette Maison. Gouvernement de Charles d'Anjou. Mort de Conradin le dernier de la Race de Suabe. Séparation de la Couronne de Naples, & de celle de Sicile. Pierre Roi d'Arragon envahit la Sicile. Effort

de Charles d'Anjou pour la recouvrer. Le Prince de Salerne son fils, est fait prisonnier. Mort de Charles d'Anjou.

L'HISTOIRE est la leçon des hommes ; le passé contient tout l'avenir : si l'ordonnance du tableau varie, les mêmes traits, les mêmes couleurs le composent toujours. Etudions nos peres ; ce qu'ils ont été nous apprendra ce que nous sommes, & ce que nous devons être.

Jeanne, Reine de Naples, dont nous allons parler, sembloit être née pour le bonheur des Peuples que la Providence lui soumit ; la nature lui avoit prodigué tous ses dons : mais appellée à gouverner un grand Royaume dans un âge où tous les hommes ont besoin de guide, emportée par des passions que rien ne pouvoit réprimer, Jeanne tomba dans tous les écueils qui environnent le Trône ; ses flatteurs l'éblouirent ;

son cœur l'égara, tous les désordres naquirent & se multiplierent, & son peuple qui l'aima toujours, fut réduit à pleurer, pendant presque tout ce regne, les malheurs de sa Reine & les siens. Avant de les détailler, traçons avec rapidité quelques évenemens qui précéderent; il faut rappeller au Lecteur le genie, les intérêts du peuple que Jeanne avoit à gouverner, afin qu'il juge par les troubles dont cette Nation fut toujours agitée, de ceux auxquels devoit s'attendre une Reine jeune & sans expérience.

La Couronne de Naples ou des deux Siciles fondée par ces braves Normands qui voulurent bien la tenir des Papes, tandis qu'ils ne la devoient qu'à leur Epée, étoit tombée dans la Maison de Suabe par le mariage de Constance derniere Princesse Normande, avec l'Empereur Henri VI. Le Pape Innocent III usant

du droit de Suzeraineté, avoit donné l'investiture du Royaume à Frederic II fils de l'Empereur & de Constance ; il avoit même été nommé Tuteur de ce Prince par l'Impératrice qui mourut bientôt après. Innocent protégea puissamment son Pupile. C'étoient alors les beaux jours, non pas de l'Eglise, mais du siége de Rome, les deux glaives se trouvoient à la fois dans la main du Souverain Pontife. Charlemagne, le premier Othon, les Rois Normands, tant d'autres Princes, en demandant aux Papes la permission de faire des conquêtes, en voulant tenir le Sceptre de leurs mains, avoient persuadé à ces Pontifes qu'ils pouvoient détruire ce qu'ils regardoient comme leur ouvrage. La piété, ou plutôt la politique avoit élevé les Successeurs de Saint Pierre au-dessus des plus grands Potentats ; ils prétendirent bientôt commander aux Rois,

qui ne devoient connoître que Dieu pour Maître. De là les censures, les schismes, les soulevemens, les guerres intestines : pendant bien des années, la terre fut couverte du sang que les Papes faisoient répandre ; & le monde chrétien devint la proie de ses Pasteurs.

L'Empereur Othon IV voulut s'emparer de l'héritage du jeune Frederic : en vain le Pape rappelloit à ce Prince le serment qu'il avoit fait à son Sacre de respecter le Royaume de Naples, les hostilités ne cesserent point ; Innocent voulut les réprimer par des censures, il excommunia Othon, il délia les peuples de la foi qu'ils avoient jurée à leur Empereur, bien plus il le dénonça aux Electeurs qui s'assemblerent à la voix du Pontife. Othon fut déposé d'un consentement unanime. Frederic âgé seulement de quinze ans monta sur le Thrône de celui qui

avoit tenté de renverser le sien.
Othon fit de vains efforts pour rentrer dans ses droits, tout l'Empire obéit aux Electeurs & au Pape; un Concile convoqué à Saint Jean-de-Latran reconnut l'Election de Frederic. Ainsi les premieres années de ce Prince furent marquées par les bienfaits du Saint Siége; mais cette faveur ne devoit pas durer.

Innocent III mourut: les Papes suivans éleverent des prétentions sur le Gouvernement du Royaume de Naples. Frederic ne crut pas que les bienfaits d'Innocent donnassent à ses Successeurs le droit de l'opprimer. Aussitôt on lança contre lui toutes les foudres de l'Eglise, on souleva les Princes ses enfans, on prétendit le déposer dans un Concile; bien plus, on publia des croisades contre l'Empereur: le Pape Innocent IV prodiguoit le titre de martyrs à tous ceux qui mourroient

les armes à la main pour ſa querelle, il offroit la Couronne Impériale & celle des deux Siciles à qui voudroit le venger. Robert frere de Saint Louis fut aſſez généreux, ou peut-être aſſez ſage pour refuſer la dépouille d'un Monarque, qui n'étoit pas diſpoſé à ſe la laiſſer ravir. Charles, frere de Richard Roi d'Angleterre, & Edmond ſon fils euſſent bien deſiré cette Couronne; mais Innocent offroit ſeulement l'inveſtiture du Royaume, & les prieres de l'Egliſe : il falloit de l'argent, des ſoldats, pour envahir un Pays défendu par lui-même, & environné de places qui obéiſſoient à l'Empereur. Les ſages Anglois penſerent qu'ils n'en ſeroient pas plus heureux, s'ils portoient le fer & le feu dans toute l'Italie. Ils refuſerent les ſubſides néceſſaires pour cette conquète, & ôterent à leur Roi le

funeſte pouvoir de faire du mal.

Innocent & Frederic étoient morts, & la guerre n'étoit pas finie; l'eſprit qui animoit alors la Cour de Rome ne mourut point avec eux : Alexandre IV, Urbain IV, font contre les fils de Frederic les mêmes efforts qu'Innocent avoit faits contre ce Prince. Enfin Clement IV, Succeſſeur d'Urbain, détermine Charles d'Anjou, frere de Saint Louis, à venir arracher la Couronne à la Maiſon de Suabe. Séduit par l'ambition de ſa femme Béatrix; ſecouru par les troupes & l'argent du Comté de Provence qui appartenoit à cette Princeſſe, porté par le Duc de Bourgogne ſon ami & par le parti des Papes toujours puiſſans en Italie, ſuivi d'une nombreuſe Nobleſſe qui brûloit d'acquérir à Naples de la gloire & des établiſſemens ſolides, Charles d'Anjou arrive dans ce

Royaume malgré la répugnance du Roi de France son frere. Mainfroy second (*a*) fils de Frédéric, qui occupoit alors le Thrône de Naples, trouva dans Charles le rival le plus dangereux que les Papes pussent lui opposer.

Quelque puissant que fût le parti de Mainfroy, celui de Charles le devint bientot davantage. Dans l'Isle de Sicile, dans la Pouille, dans la Calabre, par-tout où le Roi avoit des Troupes & de l'autorité, l'or lui corrompoit des Serviteurs, ou le fer lui moissonnoit des Soldats; enfin Charles le vainquit en bataille rangée dans les plaines de Benevent, & le corps du malheureux Mainfroy fut trouvé parmi des monceaux de cadavres. Le premier usage que

(*a*) Ce Prince étoit bâtard, & avoit été legitimé par le Roi son pere, il avoit succédé à Conrad son frere aîné.

Charles d'Anjou fit de sa victoire, fut de sacager la Ville de Benevent, que le Traité, qui lui donnoit sa Couronne, avoit accordée au Saint-Siége ; il en fit au Pape de légéres excuses, & celui-ci ne crut pas acheter trop cher la ruine de la Maison de Suabe.

La politique de Charles fut plus terrible encore que ses armes. Ce Prince dur & avide, crut devoir punir des Sujets qui avoient combattu pour leur Roi ; toutes les Villes qui lui avoient résisté, virent périr leurs premiers Citoyens par le fer des Bourreaux, & furent ou saccagées, ou surchargées d'impôts. Le Royaume de Naples, déchiré depuis si long-tems par des guerres continuelles, accablé du malheur de ses Maîtres & des exactions des Pontifes, se trouvoit réduit à la plus affreuse indigence ; les terres étoient

incultes, les Châteaux ruinés, les Habitans dispersés, les Villes désertes ; & l'on arrachoit encore aux Citoyens la substance la plus nécessaire, pour réparer tant de maux; les Fiefs confisqués sur les Nobles qui avoient été fideles à Mainfroy, étoient tous distribués aux François de la suite de Charles.

Tant de calamités inspirerent aux malheureux Napolitains cette espece de courage qui naît du désespoir ; ils appellerent de la Baviere le jeune Conradin, fils de Conrad, qui avoit succédé à Fredéric avant son frere Mainfroy. Ce Prince, unique rejetton mâle de la Maison de Suabe, avoit été élevé par la Reine Elizabeth sa mere, auprès du Duc de Baviere, son oncle maternel : à peine sorti de l'enfance, il montroit déja des qualités rares ; & les mécontens, qui chérissoient la mémoire

de Fredéric & de Mainfroy, voyoient dans Conradin un Libérateur de sa Patrie. Le Duc d'Autriche (*a*), jeune Prince de son âge, lui offrit de l'aider à conquérir son patrimoine; toutes les Villes Impériales donnerent à Conradin des secours d'hommes & d'argent. Enfin il partit avec le Duc d'Autriche au commencement de l'hiver de 1267, à la tête de dix mille hommes de Cavalerie. Il publia un manifeste, qui fut reçu avec applaudissement dans l'Italie; Conradin y eut même quelques succès, qui grossirent beaucoup le nombre de ses Partisans & de ses Soldats.

Le Pape Clément le combattit avec les armes de la Cour de Rome; des excommunications, des défenses de se dire Roi, des

(*a*) Il étoit de la Maison de Bade, & se faisoit nommer le Duc d'Autriche à cause des prétentions qu'avoit sur la basse Autriche sa

deux Siciles, des termes marqués pour venir rendre compte de sa conduite au Saint Siége. En effet Conradin marcha vers Rome à la tête de son armée, mais le Pape n'avoit pas cru devoir l'y attendre. Le Prince y fut reçu avec les plus grands honneurs par le Sénateur Henry de Castille, qui se joignit à lui à la tête de quelques troupes. Ils entrerent dans le Royaume de Naples par des chemins presque inaccessibles, que Charles n'avoit pas cru devoir garder. Enfin les deux armées se rencontrerent dans les plaines de Tagliacozzo, à l'entrée de l'Abruzze, où la bataille fut aussi sanglante qu'elle devoit l'être entre des troupes aguerries, & pour une querelle de cette nature. La fortune de Charles écrasa les restes du parti de Suabe. L'armée

mere Gertrude, le dernier rejetton de l'ancienne Maison d'Autriche.

de Conradin fut taillée en pieces ; il se sauva vers Rome avec son malheureux ami le Duc d'Autriche, & quelques Chevaliers de leur suite. Ils se déguiserent pour dérober leurs têtes à la recherche du vainqueur ; mais ils furent bientôt reconnus par un noble Romain, nommé Frangipani, qui les arrêta & les livra à Charles. Ce Prince récompensa cette cruauté par des terres considérables qu'il donna à Frangipani dans le Royaume de Naples.

Quelque sanguinaire que fût Charles d'Anjou, il n'osa pas d'abord faire mourir Conradin. Ce jeune Prince étoit venu recouvrer son patrimoine; on ne voyoit rien que de juste dans l'expédition qu'il avoit entreprise ; il étoit Prisonnier de Guerre, & par conséquent sous la sauvegarde du Roi ; d'ailleurs sa réputation étoit si grande, la pitié étoit si générale,

que Charles craignoit de ſe rendre plus odieux : il conſulta le Pape ſur cette importante affaire. On aſſure que le Pere des Chrétiens lui répondit, comme auroit fait Machiavel : *vita Corradini, mors Caroli ; mors Corradini, vita Caroli. Si Conradin vit, Charles mourra ; ſi Conradin meurt, Charles vivra.* Charles porta cette réponſe aux Barons François, qui compoſoient ſon Conſeil. Quelques-uns, pleins de cette humanité inſéparable de la vraie bravoure, conjurerent le Roi de ne point ſe ſouiller de ce meurtre : mais le plus grand nombre s'écria qu'il falloit éteindre ce flambeau capable d'allumer les plus horribles incendies. Charles ne panchoit que trop vers ce parti : la mort de Conradin fut réſolue, &, comme preſque toutes les grandes iniquités, on prétendit la couvrir d'une ombre de juſtice.

Robert de Bari, grand Protonotaire (c'étoit un des premiers Magistrats du Royaume) fut chargé de faire le Procès à Conradin, comme à un Criminel de haute trahison. Quand cet Officier lui prononça sa Sentence ; *malheureux*, lui dit le jeune Prince, (il n'avoit que dix-sept ans) *tu oses nommer traitre ton Maître que toi-même as trahi* ! La même Sentence condamnoit aussi le Duc d'Autriche. On conduisit ces deux illustres victimes dans une chapelle tendue de noir, où ils entendirent la Messe qui se célébroit pour le repos de leurs ames; puis ils parurent dans la grande Place de Naples, sur un échafaud couvert de velours Cramoisi. Conradin y parla au Peuple sans que personne osât lui imposer silence :comme il vit couler des larmes : *ô mes chers Sujets*, s'écria-t-il en s'interrompant, *puisse mon sang suf-*

citer des Vengeurs qui vous arrachent à la tyrannie ! puis il jetta ſon gand dans la place, gage d'inveſtiture, ou de vengeance, pour celui de ſes parens qui voudroit embraſſer ſa querelle. Le Duc d'Autriche fut exécuté avant lui. Conradin, qui juſqu'alors avoit marqué tant de fermeté, fut pénétré de ce ſpectacle : il ſe précipita ſur cette tête ſéparée du tronc ; & mêlant des larmes ameres au ſang dont il étoit inondé, il demandoit pardon à ſon ami de l'avoir entraîné dans ſa chûte. Après les témoignages de la douleur la plus vive & la plus tendre, il ſe jetta à genoux, & reçut le coup mortel.

Cette exécution fut ſuivie de beaucoup d'autres. Charles, ſe livrant à ſon implacable ſévérité, crut n'avoir plus d'ennemis que dans ſon Royaume. Tous les Priſonniers, faits à la journée de Tagliacozzo, furent

mis à mort, comme leur malheureux Maître. Les Villes qui avoient reçu Conradin furent rasées. Enfin dans l'Isle de Sicile, dans le Royaume de Naples, les François & tous les Soldats de l'armée victorieuse commirent toutes les especes de desordres. Charles sembloit n'avoir quitté la France, que pour regner sur des déserts abreuvés de sang.

Depuis tous ces malheurs, le Royaume de Naples dût sa tranquillité à son extrême foiblesse; les Peuples étoient plutôt accablés que soumis; leur Roi, si terrible dans la guerre, voulut du moins employer les jours de paix à réparer tant de maux. Ce Prince avoit quelques vertus mêlées à de grands vices. Si les droits de la nature l'avoient fait le Maître d'un Peuple fidele, peut-être la postérité l'auroit beni. Pendant treize ans d'une paix profonde, il s'efforça de

guérir les plaies que son ambition avoit ouvertes : il mit à profit la fertilité du climat sur lequel il régnoit ; il voulut encourager le Commerce & les Arts. La Ville de Naples, où il avoit fixé sa demeure, fut remplie d'édifices somptueux, d'établissemens utiles : les Siciliens lui doivent des Loix sages, qui les régissent encore aujourd'hui. Il suivit S. Louis son frere, à la seconde Croisade. Cette expédition n'eut point de suite. Charles arrivoit à peine, quand S. Louis mourut devant Tunis, dont le Roi de Naples acheva le Siege.

Il revint en Europe avec Philippe-le-Hardy, son neveu. La fortune toujours inconstante l'est beaucoup plus encore, quand les succès ne sont dûs qu'à des fautes. Il étoit tems que le Roi de Naples éprouvât ses coups. Tout, jusqu'au bien qui

ſe faiſoit dans ſon Royaume, ſe reſ-ſentoit de la dureté du Maître; il n'a-voit donné ſa confiance qu'à des Etrangers. Les Peuples, qui le haïſ-ſoient toujours, étoient révoltés de cette eſpece d'eſclavage : ceux ſur-tout de l'Iſle de Sicile gémiſſoient de l'arrogance & de l'exaction des Miniſtres, qui, loin des yeux du Maître, traitoient ſes ſujets comme des ennemis vaincus. Un Seigneur Sicilien, nommé Jean de Procida, plus irrité que les autres, parceque, dit-on, un François avoit ſéduit ſa femme, entreprit de ſoumettre ſa Patrie à Pierre, Roi d'Arragon. Ce Prince avoit épouſé Conſtance, fille de Mainfroy; & par conſéquent, ſeul héritier de la Maiſon de Suabe, il étoit cenſé avoir ramaſſé le gand de Conradin. Mezeray dit même qu'un Gentilhomme Napolitain le lui avoit porté. Pierre reçut avec avidité

la propoſition de régner ſur un des climats les plus fertiles de l'Europe ; il fit ſur le champ des efforts pour armer une flotte puiſſante, ſous prétexte de la Croiſade. Un Auteur Italien aſſure que le Roi de Naples, trompé par cette idée, envoya à Pierre une groſſe ſomme d'argent. Quoi qu'il en ſoit, Pierre fut ſecouru puiſſamment par Paleologue Empereur d'Orient, intéreſſé à occuper Charles dans ſes propres Etats.

La Flotte d'Arragon n'étoit pas prête, & la conjuration avoit déja éclaté à Palerme. Le jour de Pâques de l'année 1282, un François fit quelques violences à une femme Sicilienne ; il excita la rumeur du Peuple : les Conjurés profiterent de cette émeute ; les Francois furent tous égorgés, au nombre de huit mille. On n'épargna ni les femmes, ni les enfans, juſques-là qu'on déchiroit

les entrailles des femmes enceintes, pour détruire leur fruit : cet horrible massacre ne dura pas plus de deux heures ; il commença au premier coup de Vêpres ; delà il est célébre dans l'Histoire sous le nom de Vêpres Siciliennes. Ce fut le signal de la révolte ; de ce jour, le Royaume de Sicile se vit séparé du Royaume de Naples. Charles arma vivement contre la Sicile, & la Flotte de Pierre d'Arragon ne paroissoit point encore. Dès que Messine fut bloquée, les Siciliens, qui se repentoient de leur précipitation, demanderent la paix ; ils offrirent de prêter un nouveau serment, à condition qu'on les traiteroit comme des Sujets, & non comme des Esclaves ; sur-tout qu'on leur donneroit des Ministres de leur Nation. L'infléxible Charles leur fit répondre, qu'ils seroient plus accablés que jamais ; qu'il leur laisseroit

des Miniſtres, tels qu'il voudroit les nommer ; & qu'il falloit ſe réſoudre à livrer à ſa diſcrétion huit cens Siciliens, qu'il choiſiroit, pour éviter que les Villes fuſſent paſſées au fil de l'épée. Charles n'étoit que trop connu ; chacun craignoit d'être du nombre des huit cens victimes ; les Meſſinois répondirent qu'ils aimeroient mieux manger leurs enfans, que de ſe rendre à des conditions ſi dures.

Cependant la Flotte de Pierre arriva ; elle mouilla à Trapani : delà ce Prince ſe rendit à Palerme, où il fut couronné Roi de Sicile aux acclamations d'un Peuple, qui crut voir ſon Libérateur. On ſait qu'il propoſa un combat ſingulier à ſon ennemi dans Bordeaux, qui appartenoit alors au Roi d'Angleterre ; que Charles l'accepta ſans héſiter; que s'y étant rendu au jour marqué avec le nombre de

Champions convenus, malgré l'opposition du Pape & du Roi d'Angleterre, il n'y trouva pas le Roi d'Arragon. Ce Prince, qui étoit incognito dans Bordeaux, prétendit qu'il n'y avoit pas de sûreté, parceque, disoit-il, le Roi de France vouloit le faire enlever.

Tandis que les deux Rois donnoient à l'Europe cet indécent spectacle; Constance de Suabe, femme de Pierre, commandoit en Sicile; & Charles, Prince de Salerne, fils du Roi de Naples, étoit Vicaire du Royaume de son Pere. Les deux Flottes restoient en présence dans le Phare de Messine: le Comte de Lauria, Sicilien, commandoit celle de Pierre, il entreprit de faire le Prince de Salerne prisonnier; sans cesse il attaquoit la Flotte Napolitaine avec de légers bâtimens; il affectoit de faire brûler des Villages dans le

Continent

Continent : ce qu'il avoit prévu arriva. Le Prince, bouillant comme un Guerrier de ſon âge, fondit avec toute ſa Flotte ſur celle de Lauria : celui-ci feignit de fuir ; mais quand il eut attiré le Prince loin des côtes de Naples, il revira de bord, & forçant de rames & de voiles avec des forces ſupérieures, après un combat violent, il coula à fond la galere Capitane, & obligea le Prince de Salerne à ſe rendre.

Tous les Siciliens, tous les Arragonois du Conſeil de la Reine vouloient qu'on immolât le fils de Charles aux mânes de Conradin ; ſon Arrêt lui fut même prononcé. Mais Conſtance, touchée de ſon courage & de ſa jeuneſſe, lui ſauva la vie : elle dit aux Barons que cet otage pouvoit être utile à la ſûreté de leurs conquêtes ; qu'elle ne vouloit pas en diſpoſer ſans les ordres du Roi.

Elle le fit même passer en Arragon, pour le dérober aux ressentimens des Siciliens, qui détestoient sa race. La révolution de l'Isle de Sicile avoit ébranlé plusieurs Provinces du Continent, qui chérissoient toujours le nom de Suabe. Charles I, de retour dans ses Etats, trouva sa Flotte dispersée, son fils unique prisonnier, ses Sujets brûlans de changer de Maitre. Il n'étoit pas fait à tant de revers; les secours qu'il obtint, tant de la Cour de Rome, que de celle de France, ne furent ni assez prompts, ni assez efficaces, pour arrêter les progrès du chagrin qui le dévoroit. Dans ses derniers jours, son ame éprouva tous les troubles qu'il avoit apportés dans l'Italie. Il mourut à Foggia, dans la Pouille en 1285, âgé de 65 ans, laissant à ses Peuples une guerre intestine & un Roi dans les fers.

CHAPITRE II.

Charles II sollicite la paix générale en France ; vains efforts de ce Prince ; nouvelle tentative qui réussit. Il retourne dans ses Etats, son caractere, son Gouvernement. Comment la Couronne de Hongrie échet à sa Maison. Charles Martel son fils va regner en Hongrie, il en est chassé. Jacques d'Arragon monte sur le Thrône de son frere mort. Les Etats de Sicile élisent Roi Frédéric son autre frere. Charles fils de Martel recouvre la Couronne de Hongrie. Mort de Charles II, son Thrône est accordé à son fils Robert. Caractere de Robert. Troubles pendant son Regne. Mort du Duc de Calabre son fils. Caractere de ce Prince, quels enfans il laisse.

PIERRE, Roi d'Arragon & de Sicile, suivit de près Charles I : Al-

fonſe ſon fils aîné ſucéda au Trône d'Arragon. Pierre avoit laiſſé celui de Sicile à Jacques ſon ſecond fils. Charles d'Anjou Prince de Salerne, que nous nommerons à l'avenir Charles II, gémiſſoit dans la captivité : il fit conjurer le Roi d'Angleterre de travailler à la paix. Il auroit volontiers cédé la Sicile ; mais les intérêts de la France, qui vouloit détrôner le Roi d'Arragon, l'obſtination du Pape, qui ne prétendoit pas que cette Iſle fût ſéparée du Royaume de Naples, rendoient cet arrangement preſque impoſſible. Cependant le Roi d'Angleterre obtint d'Alfonſe qu'il relâcheroit Charles II, en lui remettant trente mille onces d'or, & trois de ſes enfans pour ſureté, avec promeſſe qu'il retourneroit en priſon, ſi dans le cours d'une année, il ne pouvoit obtenir de la France & du Saint-Siége une paix

générale. Le premier usage que Charles fit de sa liberté, fut d'accourir en France pour tâcher d'obtenir de Philippe de Valois cette paix tant desirée : mais l'espérance de faire régner en Arragon le Comte de Valois, frere du Roi, flattoit trop les François, pour qu'ils voulussent écouter Charles. Le terme expiré, le Roi de Naples retourne sur les confins de la Catalogne redemander à son vainqueur des fers qu'on ne lui donna point. Il repasse en France & offre au Comte de Valois les Duchés d'Anjou & du Maine, pour le faire renoncer à ses prétentions chimériques sur le Royaume d'Arragon. Ce sacrifice consomma la paix, au moins entre Naples, l'Arragon & la France. Alfonse promit d'abandonner le Roi de Sicile, son frere. On rendit à Charles II ses enfans, & il retourna dans son Pays, où le Pape Nicolas

IV le fit couronner Roi des deux Royaumes.

Après tant de troubles, Dieu sembloit devoir aux Napolitains, un Roi dans sa bonté. Charles II avoit appris à l'école du malheur, à être juste & compatissant ; il rendit ses Peuples heureux, autant que les circonstances le lui permirent. Il ne leva jamais de Troupes, que malgré lui ; il diminua les Impôts que son pere avoit accumulés. On ne vit plus couler de sang, on ne craignit plus les funestes effets du pouvoir arbitraire. Charles fit rédiger par écrit les coutumes des différentes Provinces, qui jusques-là n'avoient été connues que par une tradition toujours incertaine dans la mémoire des hommes ; il établit dans tous les Tribunaux une Police sage & févere : mais quoique ses Etats épuisés eussent grand besoin de paix, quoique lui-

même déteſtât la guerre, ſon ſort fut de la faire toujours.

Il échut à ſa Maiſon une ſucceſſion brillante par la mort de Ladiſlas III, Roi de Hongrie. Marie, épouſe de Charles II, étoit ſœur & unique héritiere de ce prince. Elle céda la Couronne de Hongrie à Charles Martel ſon fils aîné, âgé pour lors de 18 ans. Le nouveau Roi ne fut jamais paiſible Poſſeſſeur de ſon Thrône. André, ſeul rejetton d'une branche cadette de la Maiſon de Hongrie, s'empreſſa de le lui diſputer. Charles Martel crut augmenter ſes droits, en épouſant Clemence de Hasbourg, fille de l'Empereur Rodolphe, qui lui donna l'inveſtiture de la Hongrie, comme d'un Fief de l'Empire. Après la cérémonie des nôces, Charles Martel alla avec ſon épouſe ſe faire reconnoître dans ſes nouveaux Etats, mais la faction du

Prince André l'en chassa bientôt. Charles retourna à Naples demander à son pere des secours qu'il ne pouvoit pas lui donner.

Alphonse, Roi d'Arragon, étoit mort; Jacques son frere, avoit été recueillir cet héritage, laissant Frédéric, le dernier de leur Maison, Lieutenant-Général de la Sicile. Après quelque tems, la France, la Cour de Rome, & plus encore la nécessité avoient persuadé au nouveau Roi d'Arragon, d'abandonner des possessions trop éloignées de son patrimoine & de sa résidence, & qu'il ne pouvoit garder qu'en se condamnant à une guerre perpétuelle. Tout sembloit donc rappeller Charles II sur le Thrône de Sicile; mais la haine que les Siciliens portoient au nom François, l'en éloigna toujours. Ces Peuples dégagés de leur serment envers Jacques,

élurent Frédéric ſon frere. La Cour de Rome qui n'étoit pas un foible ennemi, la France, l'Empire, le Roi de Naples, le Roi d'Arragon même ne vouloient pas que Frédéric fût Roi de Sicile. Ce jeune Prince, plein d'ambition & de reſſources, entreprit de regner ſur cette Iſle (*a*), malgré preſque toute l'Europe. Il eſt vrai qu'il n'eut à combattre à la fois que la Cour de Rome, Charles II, & le Roi d'Arragon ſon propre frére; mais après une longue guerre, après bien des négociations, & ſur tout bien du ſang repandu, il les força à le reconnoître Roi de Sicile, ou de Trinacrie, ancien nom de cette Iſle, ſauf à rendre, après ſa mort, cette Couronne à la Maiſon d'Anjou. On verra

(*a*) L'Iſle de Sicile a ſoixante-ſix lieues de long, ſur vingt-cinq de large.

dans la ſuite, de quel poids fut cette clauſe.

Il étoit tems que le Roi de Naples jouît de quelque tranquillité. Charles Martel, Roi de Hongrie, étoit mort avant la concluſion de cette paix; il n'avoit laiſſé qu'un fils, nommé Charles Robert, qui fut plus heureux que ſon pere. André leur ennemi étoit mort peu de tems après Charles Martel. Les factieux élurent à ſa place un fils du Roi de Boheme qui mourut bientôt auſſi. Enfin, las des troubles qui agitoient leur patrie, effrayés des cenſures que Clement V avoit prononcées contr'eux, peut-être plus encore des forces de la Maiſon de France, qui menaçoit de ſe réunir, ils ſe déterminerent à recevoir Charles Robert, & couronnerent leur Roi légitime. Cet évenement fit jouir quelques temps Charles II de la

gloire qu'il méritoit, & de la paix qu'il avoit toujours aimée. Pere d'une nombreuſe famille, car il avoit quatre fils, outre le Roi de Hongrie, Roi d'un Peuple qui l'adoroit, il avoit eu le talent de faire du bien au milieu des horreurs de la guerre, & de ſe faire bénir, malgré les malheurs de ſon Regne; mais la mort l'enleva lorſqu'il touchoit à la proſpérité, quand des jours plus ſereins annonçoient aux Provinces de Naples un Regne digne de l'âge d'or.

Le Roi de Hongrie, fils de l'aîné de la Maiſon d'Anjou, prétendit que l'héritage qu'auroit eu ſon pere, devoit lui appartenir; que la Couronne de Naples n'étoit point ſoumiſe aux Loix de ce Royaume qui appellent les enfans à la ſucceſſion paternelle, au préjudice du fils de leur aîné déja mort. Ce procès fut

jugé par le Pape Clément V; il avoit transporté le Siége Apostolique à Avignon : Clément se déclara pour Robert Duc de Calabre, qui plus âgé que le Roi de Hongrie, plus connu des Napolitains, plus fait aux mœurs de son Pays, sembloit né pour le sceptre que les loix du Royaume lui donnoient. Cette contestation ne fit point répandre de sang : Charles Robert parut s'y soumettre, comme un simple Citoyen à l'Arrêt de ses Juges, & Robert, nouveau Roi de Naples, dévoua son Peuple, & se dévoua lui-même à l'intérêt du Pape qui l'avoit couronné.

En effet il se mit à la tête du parti qui vouloit abbattre l'Empereur Henri VII. Depuis la mésintelligence des Papes & des Empereurs, l'Italie étoit presque dans l'Anarchie, chaque Ville se gouvernoit, ou pré-

tendoit se gouverner. Elles étoient déchirées par les deux Factions, appellées Guelphes & Gibelines; les Guelphes soutenoient l'autorité des Papes, les Gibelins, celle des Empereurs. D'un côté la force ouverte, de l'autre les brigues, les censures & les Croisades ; par-tout la violence & l'avidité opprimoient les Peuples, & divisoient les Princes. Robert, plus puissant qu'eux tous, entreprit d'arracher aux Empereurs le Sceptre de l'Italie qu'il destinoit au Pape son bienfaiteur. Il eut, en effet, quelque avantage sur Henri VII & sur son successeur Louis de Baviere ; mais ces Princes armerent toujours contre lui son ennemi naturel, le Roi de Sicile. Les Historiens disent que Robert aimoit la paix, & nous le voyons toujours en guerre. Cependant les Finances ne furent jamais mieux administrées que sous

ſon Regne. La République de Genes l'invita à la venir gouverner pendant quelques années. Alors Robert laiſſa les rênes des ſes propres Etats au Duc de Calabre ſon fils.

Ce jeune Prince ne fut montré au monde, que pour emporter l'amour & les regrets des Peuples qu'il devoit régir. Il mourut âgé de 31 ans, laiſſant aux Sujets du Roi ſon pere des Loix ſages dont ils profiterent, & une douleur qui ne fut
1328. point adoucie par les événemens qui ſuivirent. On voit parmi les ornemens qui décorent ſon tombeau, un loup & un agneau buvans dans le même vaſe; éloge plus expreſſif que les diſcours les plus pompeux.

Il eut de Marie de Valois, ſa ſeconde femme, un fils qui ne vécut que huit jours; une fille nommée Jeanne, c'eſt celle dont nous allons parler; une autre fille nommée Ma-

rie qui, à la mort du Duc de Calabre, étoit encore dans le ſein de ſa mere, & qui la fit périr en naiſſant. Le Roi Robert pleuroit ſon fils, d'autant plus amérement, qu'il ne pouvoit plus eſpérer de poſtérité de la Reine Dona Sancha ſa femme. Les deux Princeſſes Jeanne & Marie étoient les ſeuls appuis de ſa vieilleſſe, & les ſeules eſpérances du Trône.



CHAPITRE III.

1328. *Philippine, Catanoise, est déclarée Gouvernante des Princesses. Caractere de cette femme. Mariage de la Princesse Jeanne de Naples avec André de Hongrie. Nouveaux Nobles faits à cette occasion. Tentative du Roi Robert pour recouvrer la Sicile. Guerre intestine dans Naples. Troubles causés par Minorvino. Prison de ce Rebelle.*

AVANT la mort du Duc de Calabre, l'éducation de Jeanne avoit été confiée à la Dame de Cabanne, plus connue sous le nom de la Catanoise. Le caractere de cette femme a trop influé sur celui de Jeanne, sa destinée a été trop extraordinaire, pour qu'on puisse abreger des détails importans dans cette Histoire, & tou-

jours précieux pour ceux qui étudient l'humanité.

Tandis que le Roi Robert n'étoit encore que Duc de Calabre, il alla faire la guerre en Sicile ; & sa premiere femme, la Princesse Iolande d'Arragon l'y accompagna. Elle y accoucha d'un fils, plutôt qu'on ne l'espéroit. On prit, pour nourrir ce Prince, la premiere personne qui se présenta. Ce fut la femme d'un Pêcheur, qui, elle-même exerçoit le vil métier de Blanchisseuse ; on ne la connut jamais que sous le nom de Philippine, qu'elle reçut au Baptême, ou sous celui de la Catanoise, de la Ville de Catane où elle étoit née. Cette femme, d'une grande jeunesse & d'une rare beauté, possédoit encore un avantage plus sûr pour la fortune, le talent de plaire. La nature sembloit l'avoir formée pour gouverner tous ceux qu'elle devoit

ſervir ; perſonne ne connut mieux les paſſions, ni ne ſut mieux traiter avec elles. Les vertus & les vices, les caprices, les foibleſſes, le bien, le mal, la proſpérité, l'infortune, tout ce qu'elle rencontroit dans les autres, étoit autant d'inſtrumens, autant de moyens infaillibles pour ſe les attacher, ou pour les perdre à jamais.

Avec des qualités ſi rares & ſi dangereuſes, la Catanoiſe fit à dix-ſept ans, ce qu'un Courtiſan vieilli dans l'intrigue, tente ſouvent en vain ; elle ſubjugua ſa Maîtreſſe, & la força de ne plus voir que par ſes yeux. La fortune, qui la ſervit auſſi bien que ſon adreſſe, lui enleva ſon mari. Elle oublia bientôt ſon premier état & ſa naiſſance. Le Prince qu'elle nourriſſoit, mourut; ce qui devoit l'éloigner, reſſerra les nœuds qui l'attachoient à la Ducheſſe de Calabre. Délivrée des ſoins domeſtiques, elle n'étoit

plus que la Compagne, le conseil & l'oracle de la Princesse. A la mort de la Duchesse de Calabre, la Catanoise ne songea point à quitter la Cour ; elle étoit devenue sa patrie. Le Prince Robert se remaria bientôt; la nouvelle Duchesse, Dona Sancha d'Arragon, de mœurs austeres, & d'une piété ardente, trouva la Catanoise aussi dévote, aussi contemplative, aussi pénitente qu'elle-même. Cette Princesse, montée sur le Trône, aima sa favorite, plus encore que la premiere Duchesse de Calabre ne l'avoit aimée.

Dans le même tems, il parut à Naples un autre favori, ou plutôt un autre phénomene de la fortune. Raimond de Cabanne, Majordome de la cuisine, ou premier Maître d'Hôtel de Charles II, avoit acheté un jeune Sarrazin qu'il destinoit à son service; il s'attacha bientôt à cet Esclave,

l'aima comme ſon fils, & le traita de même ; car il lui donna ſon nom, ſon bien & ſon rang. Le jeune homme répondit aux bontés de ſon Maître, aida la fortune & la main qui l'élevoient ; il fut bientôt plus riche que Cabanne, par les partis dans leſquels le crédit de celui-ci le fit entrer. Son vieux Maître le fit connoître au Prince Robert qui, devenu Roi, permit à Cabanne de céder ſa place à ce fils adoptif ; bien plus, approuvant les bontés de la Reine pour la Catanoiſe, il réſolut de marier enſemble ces deux favoris, & de les combler des plus grands bienfaits. Le nouveau Cabanne fut armé Chevalier par les mains du Roi même, honneur qu'il ne faiſoit qu'aux Princes & aux plus qualifiés d'entre les Grands. Robert, pour montrer à ſa Nobleſſe indignée, que ceux-là ſont Grands, qu'il plaît aux Rois d'élever, décora cet homme nouveau

de la charge de grand Senéchal, une des premieres de la Couronne. Quand on maria l'héritier du Trône, il fallut mettre auprès de la nouvelle Duchesse de Calabre une Dame d'honneur capable de lui donner de bons conseils & de bons exemples. Robert nomma la grande Senéchale à cette place importante. Catherine d'Autriche aimoit les plaisirs, les jeux & les fêtes; elle trouva dans l'indulgente Senéchale toute la complaisance, toute la gaieté qui pouvoit flatter ses penchans, la plus adroite hypocrisie & le goût le plus décidé pour les plaisirs.

Si les talens de plaire avoient été dans la grande Sénéchale le fruit d'un attachement véritable, au milieu de tant de succès, elle auroit été malheureuse, car ses Maîtresses, & tous ceux qui devoient lui être chers, ne vivoient que le

tems qu'il falloit pour l'accabler de biens ; elle perdit bientôt la Duchesse de Calabre. Madame de Çabanne attendit que l'héritier de la Couronne, qui lui-même n'avoit point d'héritier, contractât un mariage nécessaire. Marie de Valois sa seconde femme fut pour la Catanoise ce que les autres Princesses avoient été, ce que la Reine étoit encore. Cette étonnante Favorite devint veuve : ce fut un nouveau triomphe ; elle obtint du Roi qu'on ne donneroit point la charge de grand Senéchal, parcequ'un fils, que lui laissoit Cabanne, & qu'elle desiroit de faire succéder à son pere, étoit trop jeune encore pour exercer cet Office important. Enfin, quand Marie de Valois mourut peu après son époux le Duc de Calabre, elle demanda au Roi de laisser l'éducation des deux Princesses à la grande Senéchale, à

qui elle l'avoit destinée. Voilà dans quelles mains fut mis le sort du Royaume de Naples.

Robert, déja dans un âge avancé, prévoyoit avec effroi que son
Sceptre tomberoit dans les mains 1329.
d'un enfant, & pourroit être brisé 1330.
par des Puissances ennemies, ou ravi par des parens avides. Il avoit trois freres qui n'ont nulle part à cette
Histoire. L'un d'eux mourut sans pos- 1331.
térité ; nous n'aurons que trop d'oc-
casions de parler des enfans des deux 1332.
autres. Les Rois de Sicile & de Hongrie, les enfans de ses freres faits pour soutenir son Trône, pouvoient songer à l'envahir. Dans cette extrêmité, la conscience & la politique lui inspirerent un parti qu'il crut tout à la fois le plus équitable & le plus sûr : il se rappelloit les droits de la maison de Hongrie, qui, fondés sur la nature, furent étouffés par la Sen-

rence de Clément V. Charles Robert, alors si docile, avoit trois fils qui, dans la suite, pouvoient l'être moins que lui. Le Roi de Naples résolut d'appeller le second de ces enfans, pour partager le Trône de Jeanne, & de donner Marie, la derniere de ses petites filles, à l'aîné des fils de Charles Robert. Le Monarque Hongrois reçut ces propositions avec joie : son second fils, nommé André, n'étoit alors âgé que de sept ans; Charles Robert conduisit lui-même à Naples celui qu'on destinoit à y régner. Robert envoya à sa rencontre quelques Princes du sang, à la tête d'un nombreux cortége, & alla en personne recevoir à Nole le Roi son neveu, avec un plaisir d'autant plus vif, qu'il espéroit retrouver dans André tout ce qu'il avoit perdu dans le Duc de Calabre.

La Princesse Jeanne paroissoit un prodige

prodige de la nature ; toutes les graces de son sexe avoient devancé l'âge ; sa figure, son esprit, des talens cultivés presque sans étude ; une raison prématurée, sembloient annoncer aux Napolitains le regne le plus heureux. L'adroite Senéchale 1332.
offroit sa Princesse aux yeux enchantés, telle que l'illusion nous montre les Héros de l'antiquité bien au-dessus des autres hommes. Les Noces furent célébrées avec une pompe vraiment Royale. Le nombre des Princes du Sang, la foule des Nobles qui suivoient leurs pas, si funestes depuis à la Cour de Naples, ne faisoient alors que la rendre plus brillante. Les Ambassadeurs de toutes les Puissances de l'Europe étoient venus féliciter le Roi & honorer cette auguste cérémonie. Ce fut le 26 de Septembre 1333 que Robert crut éta- 1333.
blir une paix constante dans sa Pa-

trie & dans la Maiſon d'Anjou, & que, par une fatalité plus forte que la prudence humaine, il porta le coup le plus funeſte à toutes deux. Les feſtins, les danſes, les joutes, les tournois, toutes les fêtes en uſage dans ce ſiecle occuperent long-tems la Ville & la Cour. Les Napolitains ſatisfaits étalerent plus de magnificence que les tems ne ſembloient le leur permettre, & la nouvelle Ducheſſe de Calabre (car le Prince André avoit pris le titre de l'héritier de la Couronne) ſe livroit ſans réſerve à un goût naiſſant pour le plaiſir, fomenté par ſon artificieuſe Gouvernante, & qui fut la premiere ſource de tous ſes malheurs.

A l'occaſion de cette alliance, Robert augmenta conſidérablement le nombre des Nobles ; pluſieurs familles, des plus riches de la Bourgeoiſie de Naples, & qui depuis quel-

ques générations vivoient dans ce qu'on appelle très-improprement *une honnête oisiveté*, représenterent qu'elles devoient jouir des priviléges de la Noblesse, puisqu'elles étoient toutes alliées à elle, & qu'elles avoient le même genre de vie & les mêmes moeurs. Le Roi, disposé à répandre des graces, accorda leur demande ; mais cette Noblesse récente forma un état intermédiaire entre l'ancienne & le peuple. Après toutes les solemnités qui suivirent le mariage de Jeanne, Charles Robert content d'avoir établi son fils sur le Trône de ses peres, voulut retourner dans ses propres Etats ; il laissa plusieurs Hongrois auprès du Duc de Calabre, entr'autres un Cordelier, nommé Robert, chargé d'instruire ce jeune Prince, & qui s'empara bientôt de toute sa confiance. Nous aurons

dans la suite bien des occasions de peindre ce Moine ambitieux.

Le Roi de Sicile devoit être un ennemi irréconciliable pour Robert & pour ses successeurs. A peine les Noces de la Duchesse de Calabre étoient finies, que le Roi de Naples songea aux moyens de recouvrer le patrimoine de la Maison d'Anjou. Des nuages qui s'éleverent dans la Cour de Frederic, des dissensions entre les principaux soutiens de son Trône, donnerent quelques espérances à Robert. Il se flatta qu'en divisant la Noblesse Sicilienne, le parti qu'il pourroit s'y former lui ouvriroit les ports de cette Isle : il y fit en effet quelques progrès. Par de secrettes intelligences, il s'empara de la Citadelle de Palerme ; mais les Troupes, qui devoient soutenir les Assiégeans, n'ayant pas fait

aſſez promptement leur deſcente, les Siciliens forcerent les Soldats de Robert d'abandonner ce poſte, & ils retournerent dans le Royaume 1334.
de Naples, après avoir fait quelques incurſions le long des côtes de la Sicile. L'année ſuivante la révolte du 1335.
Comte de Clermont, l'un des plus puiſſans de cette Iſle, que ſa haine contre la Maiſon de Vintimille, trop favoriſée de Frederic, avoit attiré au ſervice de Naples, fit faire de nouveaux efforts à Robert; il envoya vingt galeres pour appuyer les amis du Comte de Clermont, qui devoient ſe ſoulever à l'approche de ce ſecours : mais Clermont trouva la Sicile plus tranquille qu'il ne l'eût deſiré. Après quelques actes d'hoſtilité, il fallut rentrer dans les galeres, parceque Saint-Severin, qui commandoit les Troupes Napolitaines ſous Clermont, avoit ordre de ne 1336.

les pas expoſer, ſi les Inſulaires ne leur donnoient de puiſſans ſecours.

1337. Frederic mourut. Ce Prince belliqueux, plus eſtimable que les Conquérans ordinaires, avoit été choiſi par le Peuple que ſes armes avoient défendu ; l'hiſtoire nous le peint ambitieux, mais ſes Sujets ne voyoient en lui qu'un Libérateur. Ils ne regretterent d'autant plus que Pierre ſon fils & ſon ſucceſſeur prouva que les grandes qualités ne ſont pas héréditaires. A peine ſur le Trône, il rappella ce Comte de Clermont qui avoit trahi ſon pere ; il lui rendit ſes terres, il lui prodigua ſa confiance. Vintimille indigné de cette criante injuſtice s'en vengea par une lâcheté ; il s'entendit à ſon tour avec le Roi Robert, & ſes complots furent plus funeſtes à la Sicile, que ne l'avoient été ceux de Clermont : les amis de
1338. Vintimille ouvrirent leurs portes aux

Troupes Napolitaines. Le Gouvernement de Pierre étoit aussi méprisé, que celui de Frederic son pere avoit été béni. Il perdit une bataille contre les Soldats de Robert, & contre la meilleure partie de ses sujets. C'en étoit fait du Trône de Sicile: mais Dieu ne voulut pas que la Maison d'Anjou le recouvrât jamais.

Tandis que tout paroissoit favo- 1339.
rable à Robert, que les Siciliens l'appelloient à grand cri dans leur Isle, ses propres Sujets le forcerent d'y renoncer. Le Gouvernement féodal étoit le seul qu'on reconnut dans le Royaume de Naples, c'est-à-dire, que les Petits y vivoient dans l'esclavage, & les Grands dans l'indépendance. La Noblesse avoit des loix, des droits, des revenus, des dignités, qui ne tenoient point au Corps de l'Etat: les Seigneurs abandonnoient une guerre générale, pour

ſe déclarer entr'eux des guerres particulieres; & après quelques ſervices annuellement rendus, les principaux Membres du Royaume ne ſe croyoient ſujets du Roi, qu'autant que leur intérêt perſonnel ne les détachoit pas du corps de la Nation. Au moment où Robert ſe voyoit maître de la Sicile, tous les Nobles de la Ville de Naples l'abandonnerent pour venir s'égorger dans leurs foyers. Cette Nobleſſe étoit diviſée en cinq claſſes, que l'on nommoit *Sieges*, des cinq différentes Places de la Ville dans leſquelles elle s'aſſembloit, & qui étoient effectivement environnées de ſieges. Ce qui d'abord n'avoit été que des lieux d'agrément, de promenade, ou de converſation, étoit devenu par la ſuite un établiſſement politique. Chaque Maiſon noble étoit attachée à une Place, ou à un Siege dans lequel ſe for-

moient les délibérations, s'élisoient les Officiers municipaux, dont les dignités indépendantes de l'Autorité Royale étoient très-respectées. C'étoit precisément sur ces élections que la querelle s'étoit élevée ; chaque Siege prétendoit une prééminence sur les autres, & les droits se défendoient les armes à la main, quand la raison ne pouvoit pas les régler. Les cinq Sieges de Naples se déclarerent en effet une guerre qui fut assez longue, & qui eût été bien sanglante, si le crédit plutôt que l'autorité du Roi Robert n'eût terminé cette querelle. Les Nobles le prirent pour leur arbitre volontaire, car à cet égard ils ne le reconnoissoient pas pour leur Maître.

A peine cet incendie étoit éteint dans la Capitale, un autre s'alluma dans les Provinces; un Comte de Minorvino nouveau Noble, dont

l'ayeul, partisan engraissé des malheurs de sa Patrie, avoit acquis des Fiefs considérables dans l'Abruzze, & s'étoit allié aux Maisons les plus illustres de ce Pays, ce Comte de Minorvino avoit levé des troupes, & abusoit de ses forces pour vexer ses voisins & ses vassaux. Il commit tant de désordres, que le Roi fut contraint d'armer contre lui. Ce brigand, après bien des rapines & du sang versé, prétendit faire la paix avec son Maître, comme un Souverain puissant l'auroit pu faire. Mais les troupes de Robert l'ayant fait prisonnier, le Roi, qui n'osa pas le punir comme un meurtrier, le condamna à une prison perpétuelle.

CHAPITRE IV.

Divisions entre le Duc & la Duchesse de Calabre. Testament du Roi Robert. Sa mort. Proclamation de Jeanne de Naples. Son époux n'est point proclamé. Efforts des Hongrois pour faire reconnoître André. Clément VI veut être Tuteur de Jeanne. Ce qui en arrive. Troubles & plaisirs de la Cour. Le Duc de Duras, Prince du Sang, enleve la Princesse Marie sœur de la Reine qui lui pardonne. 1340.

TOUS ces troubles inquiétoient Robert; mais dans l'intérieur de son Palais, il étoit plus agité encore. Le Duc & la Duchesse de Calabre parvenus à l'âge où ils devoient s'aimer, n'avoient pu que se haïr mortellement. Robert chérissoit la Duchesse. 1341.
Une éducation heureuse avoit déve-

1342. loppé la nature ; les yeux d'un pere tendre ne voyoient que les perfections dont la Princesse étoit douée, sa foiblesse pour elle lui déroboit tous ses défauts naissans. Le Duc de Calabre au contraire lui paroissoit, & n'étoit en effet qu'une ame commune & grossiere, joignant tous les torts d'un mauvais caractere, au malheur de n'avoir reçu que de mauvais principes. Ce Prince sans élévation, sans talent, sans rien même de ce qui rend la jeunesse aimable, ne laissoit voir que des penchants honteux. L'aversion qu'il inspiroit à la Duchesse de Calabre, affligeoit
1343. Robert, sans qu'il pût la condamner. Ce Monarque accablé d'années, & fatigué des troubles qui depuis longtems agitoient son Royaume, en prévoyoit encore de plus terribles après lui. La sensibilité de Jeanne annonçoit que son cœur, qui sa

voit si bien haïr, sauroit encore mieux aimer ; & la férocité d'André faisoit craindre à Robert des catastrophes funestes. Il voulut affermir l'autorité de sa fille, en lui nommant des conseils capables de l'éclairer. Le Roi de Sicile qui venoit de mourir, laissoit un successeur en bas âge, & des Sujets aussi mécontens de la Maison d'Arragon, que leurs Ancêtres l'avoient été de la Maison d'Anjou. L'occasion étoit favorable ; mais Robert aima mieux affermir la Duchesse de Calabre sur son Trône, que de tenter de lui en acquérir un second : il employa le peu de temps qui lui restoit à vivre, à établir la tranquillité de sa Famille & de ses Peuples. Le 16 Janvier 1343, tous les grands Officiers furent assemblés par son ordre, & il dicta ses dernieres volontés en leur présence pour qu'elles fussent plus respectées.

Ce Testament nomme Jeanne héritiere du Royaume de Naples, des Comtés de Piémont, de Provence & de Forcalquier unis à cette Couronne : il lui substitue la Princesse Marie, en cas que Jeanne meure sans postérité, & pour lors il laisse au Prince André la Principauté de Salerne en appanage avec un revenu de deux cens onces d'or. Il ordonne qu'on consommera l'alliance projettée entre la Princesse Marie & Louis l'héritier présomptif de Hongrie; sinon qu'on unira cette Princesse à l'aîné des petits fils de Philippe de Valois, alors Roi de France. Il destine au recouvrement de la Sicile, les sommes qui se trouveront dans ses épargnes, & défend à ses successeurs de consentir à aucune paix avec la Maison d'Arragon, que ce Royaume ne soit rentré sous leur obéissance. Il nomme des Exécuteurs Testamentaires,

Tuteurs du Prince André, & qui devoient composer le Conseil de la Reine jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de 25 ans: ce fut la Reine Dona Sancha qui, malgré cette commission, se retira dans un Cloître pour n'en plus sortir presqu'aussitôt que le Roi fut expiré, Philippe Cabassole, Evêque de Cavaillon, Philippe Sanginetto, Sénéchal de Provence, le Comte de Squillace, Grand Amiral du Royaume, & Charles Artus, Grand Chambellan. La Reine, le Prince André, la Princesse Marie, ne devoient rien faire jusqu'à leur majorité sans l'avis de ce conseil; & quoique l'usage du Royaume indiquât cette époque à dix-huit ans pour les Princes, le Roi la fixoit à vingt-cinq.

Lorsque Robert sentit sa fin approcher, il fit appeller la Duchesse de Calabre: Ma fille, lui dit il, en

la ferrant dans ses bras, je vous suis enlevé dans le temps où mon expérience & ma tendresse vous seroient le plus nécessaire ? Puissent vos conseils vous sauver de tous les dangers que je prévois ! écoutez-les, si vous respectez ma mémoire. Vous allez posséder des Etats puissans, mais peu soumis : que la sagesse de votre Gouvernement contienne des Peuples dont je n'ai pas été assez maître. Ne négligez rien pour recouvrer la Sicile ; sur-tout n'oubliez jamais que mon ayeul la perdit par sa faute. Souvenez-vous aussi que vous êtes Feudataire du Saint Siége ; les plus grands malheurs du Royaume de Naples sont venus de ce que ses Rois l'ont oublié. Préférez l'intérêt de vos Peuples aux vôtres ; ou plutôt sachez qu'ils sont tellement confondus, que vous ne serez heureuse que du bonheur de vos Sujets. Je ne vous

dis rien du Prince André ; mais malgré votre averſion dont j'ai tant gémi, rappellez-vous ſans ceſſe ce que vous devez au nœud qui vous attache à lui, & ce que notre Maiſon doit à la ſienne.

Dans ce moment cruel, Jeanne ne voyoit que ſon ayeul mourant : ſes paroles percerent ſon cœur ſans ſe graver dans ſa mémoire. Quelque flattée qu'elle fût de regner, elle pleuroit ſincerement celui qui lui laiſſoit la Couronne : l'ambition & la tendreſſe filiale ſe trouvoient à la fois dans une ame faite pour être généreuſe.

Robert mourut à Naples le dix-neuf de Janvier dans les ſentimens d'une piété véritable. Quoique trop attaché au Saint Siege, en faveur duquel il avoit entrepris des guerres longues & meurtrieres, malgré ce devouement preſqu'aveugle, ſes Peuples lui dûrent des

Loix intitulées *Préservatifs Royaux*, pour arrêter les vexations du Clergé dont l'indépendance & l'autorité étoient dès-lors absolues. On voit dans cet Edit tout le respect que Robert conservoit pour le Corps qu'il étoit forcé de réprimer. Les erreurs de ce Siecle sur la puissance temporelle de l'Eglise, allumerent des incendies dont le feu commençoit à éclairer ceux même qu'il consumoit. Robert dans cet Edit proteste que, quoiqu'il n'ait aucune autorité directe sur l'Eglise, la nécessité le force à protéger ses Sujets, & il semble n'employer le glaive de la justice, que pour les défendre.

Il aimoit & cultivoit les Lettres; Petrarque & Bocace reçurent à sa Cour des secours & des honneurs. Lui-même écrivit quelques Ouvrages qui se sont perdus dans les tems d'ignorance. Il ne s'éleva point au

deſſus des torts de ſon ſiecle, il ne ſut pas même les connoître; mais ſes intentions étoient droites, ſon cœur étoit pur: Naples le compte au nombre de ſes bons Rois.

Après les obſeques de Robert, Jeanne fut proclamée Reine au milieu des acclamations du peuple. Une joie vive, & une magnificence Royale embellirent cette fête. Les Napolitains voyoient avec tranſport le ſang de Charles II & de Robert, la fille de ce Duc de Calabre dont ils avoient tant béni la mémoire. Sa beauté, ſa jeuneſſe ſembloient la leur rendre plus chere; l'Empire, que la nature accorde aux graces extérieures n'eſt pas un des moins puiſſans. André ne fut pas proclamé avec Jeanne: le Conſeil de Régence, les Peuples vouloient ne le reconnoître que pour l'Epoux de leur Souveraine. Peut-être que

ce Prince plus foible encore que féroce s'en feroit contenté; mais les Hongrois de fa fuite, & furtout le Cordelier Robert, brûloient d'acquérir à leur maître une autorité dont eux feuls devoient jouir. Le Teftament du feu Roi ne donnoit aucun droit à André, il ne s'expliquoit pas même fur le titre qu'il devoit porter. Tous les Hongrois poffédoient des Emplois Militaires & de Magiftrature, ils prétendirent qu'on ne pouvoit méconnoître pour Roi celui qui étoit l'époux de la Reine, & qui n'avoit contracté cette alliance que comme le véritable héritier de Charles II. Tandis que le Confeil de Régence publioit des Edits au nom de Jeanne, & s'efforçoit de la faire obéir, Robert conduifoit la main de fon Pupile pour lui faire figner des ordres que les troupes devoient faire exécuter.

Ces deux Puiſſances oppoſées ſuffiſoient pour jetter bien du trouble dans le Royaume : une troiſieme vint encore l'augmenter. Clément VI qui ſuccédoit dans l'inſtant même à Benoit XII, prétendit que comme Suzerain du Royaume de Naples, il étoit le Tuteur naturel de ſes Rois; que le dernier Monarque n'avoit ni du, ni pu, nommer un Conſeil de Régence, & que c'étoit à ſes Légats à faire valoir l'autorité de Jeanne, & à lui apprendre à régner. Le Pontiſe s'appuyoit ſur l'exemple de Frédéric II, dont Innocent III avoit été le Tuteur; mais il ignoroit, ou feignoit d'ignorer qu'Innocent avoit été nommé par un Teſtament de l'Impératrice Conſtance. Quoi qu'il 1344.
en ſoit, Clément commit le Cardinal de Chatelus, déja ſon Légat en Italie, pour aller gouverner la Reine & le Royaume de Naples.

Le Cardinal n'eût pas à se louer de la docilité des Napolitains. Les deux partis qui divisoient le Royaume, se réunirent en cela seul qu'ils ne voulurent point reconnoître le Légat. La Reine fit dire au Pape qu'elle avoit atteint & passé dix-huit ans, âge fixé pour la majorité des Rois de Naples; qu'elle ne reconnoissoit un Conseil de Régence, que par ce qu'elle devoit à la mémoire de son ayeul, & par la confiance que chacun des Membres lui avoit inspirée; que pénétrée de respect pour le Saint Siége, elle étoit prête à lui rendre l'hommage que lui devoit sa Couronne, mais qu'elle sauroit également en acquitter les charges & en soutenir les droits.

Cette réponse étonna Clément VI: le Successeur de ces ambitieux Pontifes qui avoient fait trembler tant d'Empereurs, n'osa pas arracher un

Sceptre à deux enfans qui ne savoient ni le porter, ni le défendre. Pour sauver l'honneur de la Cour de Rome, Clément déclara son Légat à Naples ce même Evêque de Cavaillon que Robert avoit nommé Membre du Conseil de Régence. Jeanne, délivrée d'un adversaire comme le Pape, ne craignit plus tant son époux; les Princes du sang, Enfans des deux Freres du feu Roi, avoient le même intérêt que la Reine; ils méconnoissoient également cette Puissance étrangere qui prétendoit les asservir, ou plutôt ils méprisoient André, & haïssoient ses Ministres. L'amour des Peuples, les trésors du feu Roi, les services de la Noblesse, & l'attachement des Princes formoient à Jeanne de puissans appuis contre le Cordelier Robert. Le Duc de Duras sur-tout, & le Prince de Tarente, étoient ceux

des Princes du ſang que la Reine voyoit le plus volontiers. Ils partageoient ſa confiance avec Madame de Cabanne. Au milieu des jeux & des fêtes, on prenoit les réſolutions les plus fortes, on effaçoit des Regiſtres publics le nom du prétendu Roi qui s'y étoit gliſſé, on défendoit aux Magiſtrats de reconnoître un autre Souverain que Jeanne.

André auroit oublié dans les délices de la table, les outrages qu'on faiſoit ſans ceſſe à ſa dignité, ſi ſon ambitieux Gouverneur ne l'eût forcé à y être ſenſible. Il lui déſignoit tous ſes ennemis qui environnoient la Reine. Il réveilloit ſon courage pour l'engager à quelqu'acte d'autorité; mais André n'en faiſoit que de violence. Toutes ſes démarches annonçoient l'incapacité du Maître & l'inſolence du Miniſtre : ils imaginerent de faire mourir ſans aucune forme,

forme, & par ſurpriſe deux Officiers qui avoient obéi à la Reine, & de rendre la liberté à Minorvino, ce brigand, que le feu Roi avoit condamné à une priſon perpétuelle. C'étoit expoſer le Royaume à de nouveaux déſordres, & ſe faire haïr de tous ceux qui craignoient Minorvino : mais André ne prétendoit pas être un bon Roi, il lui ſuffiſoit de manifeſter ſa puiſſance. La Reine, pour ſignaler la ſienne, & en même tems pour ſatisfaire ſon cœur, nomma grand Sénéchal le Comte d'Evoli, fils de Madame de Cabanne. C'étoit la charge que ſon pere avoit occupée, & que le Roi Robert avoit conſenti qu'on lui gardât. Elle donna les Comtés de Murzan & de Terliſſe aux deux gendres de cette favorite, & maria au Comte de Morcone, un des plus grands Seigneurs du Royaume, la fille de la nouvelle

Comtesse de Murzan. Tant de bienfaits étoient autant de victoires, que la grande Sénéchale remportoit sur le Cordelier Robert.

Ce Moine orgueilleux voyoit, en frémissant, Jeanne plus maîtresse que lui dans son Royaume ; & commençant à désespérer des ressources & de la fermeté de son Pupile, il songeoit à placer sur le Trône Louis son aîné, nouveau Roi de Hongrie ; il exageroit à ce Prince la facilité d'acquérir une Couronne qui appartenoit à sa Maison, & que son frere ne pouvoit pas porter ; il lui vantoit les charmes de la Princesse Marie, dont l'alliance projettée devoit augmenter ses droits. Mais tous les efforts de Robert n'émurent point le Roi de Hongrie. On voit seulement qu'il écrivit au Pape pour le conjurer de protéger son frere, & de le faire reconnoître Roi.

Cependant la Cour de Naples nageoit dans les plaisirs : tout l'or destiné à recouvrer la Sicile se prodiguoit dans des Fêtes, ou se répandoit sur les favoris de la Reine. La grande Sénéchale versoit à pleines mains les bienfaits de sa maîtresse, & s'acquéroit des créatures sous son nom. André paroissoit rarement chez la Reine ; la galanterie, l'enjouement, la délicatesse italienne répugnoient à la rudesse de ses mœurs ; l'aversion qu'on lui inspiroit pour son épouse, le faisoit sans cesse éclater en reproches. Tandis qu'abandonné aux excès du vin, il se consoloit avec ses Hongrois du mépris dont les Napolitains l'accabloient, le Duc de Duras consoloit la Reine des vices de son époux, & du dégoût qu'il devoit lui inspirer. Ces détails seroient indignes de la majesté de l'Histoire, si son premier

objet n'étoit pas la vérité, s'il ne falloit sur-tout rappeller aux hommes, que les Rois sont des hommes comme eux, plus faillibles peut-être, parcequ'ils sont plus exposés. Au milieu de ce brillant tumulte, la Cour étoit en proie aux factions & aux complots; on ne parloit que de plaisir, & l'on ne respiroit que haine. L'intérêt particulier divisoit encore chacun des partis qui occupoient le grand Théâtre.

La sympathie & les bontés de la
1345. Reine lui avoient attaché le Duc de Duras, l'ambition en fit bientôt un ingrat. De la mésintelligence qui augmentoit entre Jeanne & son époux, le Duc jugeoit qu'elle n'auroit point de postérité : la main de la Princesse Marie lui paroissoit une voie sûre au Trône; il résolut de s'unir à elle, & par un coup hardi, dont Marie fut sans doute la

complice, après avoir obtenu secrettement des dispenses d'Avignon, par l'adresse du Cardinal de Talleyran de Perigord, son oncle maternel, il força le Château de l'Œuf dans lequel la Princesse habitoit, l'enleva & l'épousa à la face de tout le Royaume. Quelqu'irritée que fût Jeanne; dans les circonstances où se trouvoit son Royaume, un crime de cette nature n'étoit pas punissable; le coupable étoit très-puissant, toutes les forces de l'Etat trop divisées, & quand elle auroit pu se venger, peut-être elle ne l'auroit pas voulu. Le Duc de Duras prétendit avoir servi la Reine, en arrachant sa sœur au Roi de Hongrie qui pouvoit être dangereux. Après quelque tems, Jeanne se contenta, ou parut se contenter de cette excuse; elle n'étoit ni constante, ni vindicative, elle en écouta plus volontiers le Prince Louis

de Tarente, qui, aussi bienfait, plus tendre, ou du moins plus adroit que le Duc de Duras, sut mieux ménager une faveur dont il prévoyoit les suites brillantes.

CHAPITRE V.

Le Roi de Hongrie veut faire reconnoître son frere à main armée. Elisabeth sa mere passe dans le Royaume de Naples; elle obtient de la Reine, qu'André sera couronné. Elle quitte le Royaume. Les factions renaissent à son départ. Complots contre André; mort d'André. Troubles qui suivent.

L'ATTENTAT du Duc de Duras irrita plus Louis Roi de Hongrie, qu'il n'avoit affligé la Reine de Naples. Ce Prince fier & sensible, se voyoit enlever l'épouse qui lui étoit

promiſe ; il apprenoit de plus que ſon frere, appellé dans l'Italie pour recouvrer l'héritage de ſa Maiſon, n'y avoit paru que pour être mépriſé. Dans la vivacité de ſon reſſentiment, il ſe préparoit à la guerre : mais ſa mere Eliſabeth de Pologne, pleine de cette humanité qui caractériſe les grandes ames, remontra au Roi de Hongrie, qu'il ne ſeroit pas juſte de punir deux Royaumes des déſordres de la Cour de Naples ; elle lui conſeilla de s'adreſſer encore au Pape, pour obtenir de Jeanne qu'elle remplît les intentions du Roi Robert ; elle s'offrit à paſſer elle-même en Italie, pour tenter la voie de la perſuaſion, ſur cette ame que la renommée lui avoit peinte droite & généreuſe. Le Roi de Hongrie obéit à ſa mere ; des Ambaſſadeurs furent envoyés à Avignon, qui repréſenterent au Suzerain du Royaume, la

justice de cette cause ; & l'on prépara le départ de la Reine d'Hongrie avec toute la pompe convenable. Le Pape accorda la demande des Hongrois. A peine cette affaire étoit entamée, que Clément envoya un bref au Prince André, dans lequel il le qualifioit Roi de Naples, & un autre à la Reine, pour exhorter cette Princesse à ne pas refuser à son époux un titre qui lui étoit dû.

Jeanne apprit, par le même courier, l'arrivée de la Reine Elisabeth. Tous ces évenemens déconcertoient la faction des Princes : Madame de Cabanne dont l'unique but étoit de perdre André, craignoit un adversaire tel que la Reine de Hongrie. Jeanne elle-même eût peut-être desiré qu'une Princesse étrangere ne fût pas venue être témoin de la liberté & des plaisirs

de sa Cour : cependant il fallut recevoir cette visite importune. L'adroite Elisabeth sut plaire à celle que son aspect devoit embarrasser. Elle ferma les yeux sur tout ce qu'il ne falloit point voir ; & connoissant, par la disposition des Grands du Royaume, que le sort d'André étoit dans les mains de la Reine, elle travailla à reveiller non pas des sentimens de tendresse qui n'avoient jamais été dans son cœur, mais un sentiment d'équité qui ne lui étoit pas étranger. En effet cette grande Reine eut, sur Madame de Cabanne, tout l'avantage qu'une ame pure & élevée doit avoir sur un esprit souple & trompeur ; elle présenta aux yeux de Jeanne la vérité, que cette jeune Reine n'avoit jamais connue ; elle lui prouva, par l'accord fait sous le Regne précédent entre les deux branches de la Maison d'An-

jou, que si la Couronne étoit à elle, au moins le titre & les honneurs de Roi appartenoient à André; que Robert les lui avoit destinés, pour satisfaire aux prétentions de la Branche de Hongrie; que vouloir l'en dépouiller, c'étoit renoncer au rang auguste de Souveraine légitime pour devenir usurpatrice, & pour exposer son Peuple à de grands maux.

Jeanne, convaincue par des raisons, & gagnée par des caresses, fit pour le moment tout ce que sa belle mere exigea d'elle; on rétablit le nom d'André dans tous les Registres publics, les Magistrats eurent ordre de le prononcer toujours, après celui de la Reine, elle-même écrivit au Pape, pour lui demander un Nonce qui les sacrât tous deux. Après cette victoire, on peut juger de la joie d'Elisabeth, de l'arro-

gance de Robert, & de la conſternation de la Cour; chacun ſe livra à ſon génie. La Reine de Hongrie s'efforça de rétablir la paix entre les deux époux, & d'inſpirer à ſon fils de mériter les bontés de la Reine. Les Princes conduits par leur haine, & ſoutenus par Madame de Cabanne, cabalerent à Avignon, pour retarder la réponſe du Pape & l'arrivée du Nonce; & le Cordelier ne les ſervit que trop, en faiſant demander, de la part du Roi de Hongrie & d'André, que celui-ci fût ſacré avant Jeanne, comme héritier de Charles II, & Propriétaire de la Couronne. Clément, qui reſpectoit les volontés du feu Roi Robert, ſe garda bien d'accueillir cette injuſte demande, mais elle fut la ſource de tous les maux qu'on va voir.

La Reine Eliſabeth partit trop tôt

pour le bien de la paix & de ceux qu'elle avoit tenté de reconcilier ; elle alla à Rome visiter les tombeaux des Saints Apôtres ; son absence rendit l'activité à toutes les factions. La Grande Sénéchale, délivrée du seul obstacle qu'elle eut jamais rencontré dans sa vie, recommença à flatter sa Maîtresse & à regner sur elle.

Dans ce tems-là même, on publia que la Reine étoit enceinte : André, fier de voir un héritier de la Couronne de Naples formé de son sang, se crut plus Roi que jamais : il se pressa d'user des droits de la Couronne ; mais André ne savoit user qu'en abusant. Tous ses pas étoient autant de fautes ; ses Ministres, plus ambitieux que lui, n'étoient pas plus habiles. D'ailleurs le titre de Roi ne donnoit aucun droit à André, ni sur les cœurs des Peuples, ni sur l'administration des

Próvinces. Les Officiers du Royaume méprisoient son autorité. Aigri par la prétendue révolte de ceux qu'il croyoit ses Sujets, il se portoit toujours à des actions violentes, il alla même jusqu'à vouloir éloigner de la Reine ses plus intimes favoris. Alors la haine fut au comble. Les nouvelles d'Avignon fournirent bientôt le prétexte d'éclater. Dès qu'on apprit qu'André prétendoit être sacré, comme le véritable Souverain de Naples, les Princes ne garderent plus de mesures, ils ne le nommoient qu'Usurpateur, & Sujet rebele; ils plaignoient le Royaume, ils plaignoient la Reine, & s'offroient tout haut pour la venger.

Mais l'artificieuse Cabanne, plus dangereuse qu'eux tous, préparoit par degrés sa Maîtresse à la catastrophe qu'ils avoient résolue. Les Rois seroient trop grands, les Peuples

trop heureux, si Dieu n'eût permis les flatteurs, pour égarer les uns, & pour punir les autres. Toutes les démarches d'André étoient interpretées, tous ses torts exagerés, toutes ses paroles empoisonnées. On ne parloit de lui que comme d'un criminel d'Etat. Madame de Cabanne montroit sans cesse à la Reine un Tyran tout prêt à l'enchaîner sur son Trône, ses Peuples en proie aux exactions du Cordelier Robert & à l'incapacité de ses collégues, le Prince de Tarente éloigné de la Cour, & peut-être la victime de leur attachement mutuel. Elle lui faisoit craindre pour elle-même, les transports d'un époux furieux, tout puissant, & qui se croyoit outragé. Quand son ame étoit bien émue, elle la plaignoit de ne pouvoir chasser ce monstre à force ouverte, les armes de la Hongrie & de

la France devoient s'unir pour soutenir les droits de la Maison d'Anjou: Le Pape, déja déclaré pour André, & nécessairement Protecteur du nœud conjugal, la frapperoit de toutes les foudres de l'Eglise, qui avoient été si funestes à tant de Rois: Le Roi de Sicile profiteroit de tous ces troubles pour entrer dans un pays ennemi ouvert & sans défense. Les Peuples même, fatigués des malheurs de la guerre, se tourneroient bientôt du côté du plus fort; enfin cette femme, qui jusques-là n'avoit parlé à la Reine que de fêtes, de plaisirs, de succès, d'autorité, de puissance, qui jamais ne lui avoit montré que l'éclat de sa Couronne, jamais ne lui avoit laissé entrevoir l'ombre d'un malheur, se plaisoit dans ce moment à creuser des précipices autour de son Trône, pour en faire mesurer la profondeur

à ſon œil effrayé. Quand la Reine épouvantée de ces images ſi nouvelles, demandoit, en tremblant, quels remedes à tant de maux; ce Serpent lui répondoit, que quelque malheureux que ſoient les Rois, ils portent toujours dans leurs mains le glaive de la juſtice; qu'il eſt des actions violentes en apparence, excuſées par la néceſſité; que ſi les Souverains doivent en tout tems punir les coupables, il ne leur eſt pas défendu de chercher à le faire ſans danger.

Voilà comme le meurtre d'André fut reſolu. Quelques Hiſtoriens ont prétendu en laver Jeanne, mais la poſtérité judicieuſe ne peut que la plaindre, & la condamner. Si elle n'ordonna pas ce crime, au moins elle le vit commettre. La grande Sénéchale communiqua ſa rage à bien des cœurs. Le Roi avoit menacé

son fils & sa fille de les chasser de la Cour ; ces ambitieux brûloient de le prévenir. Le Duc de Duras regardoit sa mort, comme un acheminement au Trône. Le Prince de Tarente sentoit combien il importoit à ses desseins de se défaire d'un Maître, qui déja le voyoit d'un œil jaloux. Il vouloit le frapper, avant que la haine du Roi manifestée dans toute l'Europe, fît soupçonner celui qui avoit le principal intérêt à sa perte. De pareils conjurés trouvent aisément des complices. On ne cherchoit plus que le lieu & l'instant pour frapper. Le Pape venoit de se déterminer à faire sacrer ensemble la Reine & son époux ; malgré les demandes indiscrettes du Cordelier Robert, il envoyoit à Naples une Bulle qui en ordonnoit la cérémonie, qui déclaroit qu'elle ne donneroit aucun droit sur la Couronne au

nouveau Roi André, que la Duchesse de Duras seroit Reine de Naples, si sa sœur mouroit sans enfans, & que jamais André ne seroit Roi que comme l'époux de la Reine.

Malgré cette restriction si juste, les Conjurés craignoient que l'onction sainte ne rendît le Roi plus respectable aux yeux des Napolitains, & n'augmentât l'arrogance de ses Ministres. Il fallut précipiter les coups : pour les rendre plus sûrs, on convint de ne point exécuter ce complot à Naples, de peur des Hongrois qui y étoient en grand nombre, & du Peuple même qui pouvoit voir ce meurtre avec horreur. Le 18 de Septembre la Cour se rendit à Averse dans une Maison de Plaisance des Rois de Naples, pour y faire respirer à la Reine un air plus pur. André ne la quittoit plus depuis qu'il se croyoit établi

sur le Trône auprès d'elle, & qu'il esperoit un fils pour l'y confirmer.

Vers les onze heures du soir, Jeanne se mettoit au lit, le Roi étoit encore dans sa chambre au milieu de ses femmes : le Grand Chambellan Artus lui fait dire qu'un Courier arrivé de Naples apporte des dépêches importantes ; le Roi sort : à peine il a traversé l'appartement de la Reine, qu'on en ferme les portes ; le vestibule étoit plein d'assassins, qui se jettent sur ce malheureux Prince, le terrassent, lui couvrent le visage pour étouffer ses cris & l'étranglent. Ils l'outragerent après sa mort avec une espece de rage ; & trainant son corps dans un jardin, sur lequel donnoit l'appartement dont ils l'avoient tiré, ils le pendirent aux barreaux d'une fenêtre basse, avec la corde qui l'avoit

étranglé : ils se préparoient à l'enterrer à quelque distance, pour dérober les vestiges de leur crime; mais la nourrice du Roi, qui avoit entendu du tumulte, accourut, & reconnut son maître, plutôt à ses habits, qu'à son visage défiguré. Les cris, le désespoir de cette femme, écarterent les meurtriers, & attirerent tout ce qui étoit dans le Château. Les circonstances de ce crime effrayoient autant que le crime même; personne n'osoit toucher au cadavre du Roi; des Bourgeois d'Averse arrivent en armes, attaquent des domestiques de la Reine qu'ils trouvent sans défense, & en tuent quelques uns, qui n'étoient surement pas les coupables.

La Reine épouvantée se leve, monte en litiere, & fuit à Naples où elle se déroba quelques jours aux

empressemens, & peut-être à la curiosité de sa Cour (*a*). Jeanne n'étoit pas familiarisée avec le crime; le désordre & l'effroi qui s'emparerent de son ame, ne lui permirent pas de cacher les indices qui la condamnoient. Le corps du Roi resta deux jours attaché à cette même fenêtre, dont personne n'avoit osé le tirer. Aucun ordre ne fut donné, ni pour suivre les meurtriers, ni pour découvrir leurs complices; tous les Hongrois, renfermés chez eux, craignoient un massacre général de ceux de leur Nation. Les Tribunaux avoient cessé de rendre la justice, tout le monde se regardoit & fré-

(*a*) Plusieurs Historiens ont écrit que, quelques jours avant la mort du Roi, Jeanne tissoit un cordon d'or en sa présence: André lui demanda à quoi elle destinoit cet ouvrage, *à vous pendre*, lui répondit la Reine avec une aigreur à laquelle André étoit accoutumé.

missoit en silence, attendant que la Cour voulût s'expliquer, & la Cour ne s'expliquoit point. Enfin un Chanoine de Naples, touché de ce scandale, alla détacher le corps du Roi, & lui donna la sépulture sans que personne se mît en devoir, ni de l'en empêcher, ni de l'y servir. Après quelques jours, les députés des Sieges se présenterent devant la Reine pour la conjurer de faire cesser l'espece de désordre qui affligeoit la Ville & les Provinces. Jeanne nomma des Magistrats, au lieu de ceux qui avoient pris la fuite.

Le bruit se répandit que Charles Artus étoit l'auteur du meurtre, parce qu'il avoit attiré André hors de l'appartement de la Reine. Artus s'enfuit avec ses fils sur les confins de la Grece, dans les Terres de la mere de Louis de Tarente, qui por-

toït le titre d'Impératrice de Conſtantinople (*a*). Perſonne ne s'oppoſa à ſon paſſage ; perſonne ne le déféra à la Reine, & la Reine ne prononça plus ſon nom. Après les premiers jours du trouble, Jeanne paroiſſoit heureuſe, ſi on peut l'être dans le ſein du crime; ſon exécrable favorite jouiſſoit auprès d'elle de tous ſes forfaits.

L'autorité n'étoit plus diviſée, le Prince de Tarente ſe voyoit après la Reine, le plus puiſſant du Royaume, il la ſoulageoit du poids de l'adminiſtration ; ſa faveur qui n'étoit pas au plus haut degré, n'avoit pas déployé toute ſon ame. Il étoit aux yeux du Peuple, & même aux

(*a*) Cette Princeſſe, fille du Comte de Valois, & femme du Prince de Tarente, avoit apporté à ſon mari un droit ſur l'Empire de Conſtantinople, qu'elle tenoit de Catherine de Courtenay ſa mere dernier rejetton de la branche de Courtenay qui regna en Orient.

yeux de Jeanne, un Ministre soumis, intelligent, actif, qu'une grande autorité rendoit plus utile sans qu'il en fût plus superbe.

CHAPITRE VI.

Le Pape veut punir le meurtre d'André, difficultés qu'il y rencontre. Accouchement de la Reine de Naples. Fêtes de la Cour à cette occasion. Bertrand de Baux obtient de la Reine qu'il poursuivra les meurtriers. Leur Procès, leur Supplice. Le Roi de Hongrie se dispose à venir venger son frere. Jeanne épouse le Prince de Tarente. L'avant-garde de l'Armée Hongroise arrive sur le Territoire du Royaume.

CEPENDANT la nouvelle du meurtre d'André s'étoit répandue dans toute l'Europe; & tandis que l'Univers

l'Univers attendoit les ſuites de cette horrible cataſtrophe, le Royaume de Naples paroiſſoit plus paiſible, qu'il ne l'avoit jamais été dans les plus beaux jours de Charles II. Le Pape crut devoir provoquer la punition de ce grand crime par une Bulle expreſſe : il frappa de tous les anathêmes ceux qui pourroient en être convaincus ; &, comme Suzerain de ce Royaume, il voulut connoître d'un forfait, dont les premieres têtes étoient ſoupçonnées. Il chargea le Cardinal de Saint Marc d'aller à Naples fulminer ſa Bulle, & de faire à Averſe les informations les plus ſeveres contre les auteurs de ce parricide. Le Légat ne put jamais remplir ſa miſſion : tous les Officiers lui refuſerent leur miniſtere, la Cour le traverſa toutes les fois qu'il voulut agir, & il fut contraint de mander

au Pape, que ſes coups frappoient en l'air, qu'il y avoit à Naples tant & de ſi grands criminels, qu'il étoit impoſſible d'en diſtinguer un ſeul.

Vers le mois de Décembre, la Reine mit au monde un Prince, que le Pape nomma Charles. Jeanne, à peine remiſe des incommodités de ſa couche, ſe livra à la joie la plus vive & la plus indécente; pendant pluſieurs jours, ce ne fut que feſtins, que bals, que fêtes, que tournois. L'ivreſſe de la Cour faiſoit horreur à un petit nombre de Citoyens vertueux; ils ne voyoient plus qu'une criminelle audacieuſe dans cette jeune Reine, peu de mois auparavant l'eſpérance & la gloire de ſon Peuple. Au milieu de ces proſpérités apparentes, la vengeance céleſte s'avançoit à pas lents: le Cordelier Robert retiré en Hongrie, avoit porté la douleur & le reſſentiment

dans le cœur d'Elisabeth, & du Roi son fils. Ils attendoient avec impatience qu'on punît, ou du moins qu'on recherchât les coupables; mais l'inaction de la Cour de Naples, le bruit qui s'étoit répandu que Jeanne alloit bientôt épouser le Prince de Tarente, les précédens troubles que Robert n'avoit pas laissé ignorer au Roi de Hongrie, les fêtes de la Cour de Naples, dont le scandale étoit parvenu jusqu'à Bude, tout persuada à Louis que la femme de son frere avoit été son bourreau.

Il écrivit au Pape, pour lui demander une justice éclatante, surtout qu'on remît en des mains fidelles le fils du malheureux André. Il vouloit que la Reine Elisabeth lui apprît à gouverner le Royaume de Naples, quand on auroit ôté la Couronne & la vie à sa coupable

mere ; qu'on inſtruisît le procès à Rome , qu'on y entendît tous les témoins : il devoit aller à la tête d'une nombreuſe armée, arracher les aſſaſſins de deſſus leur Trône, pour les traîner aux pieds des Légats du Saint Siege. Le Duc de Tranſylvanie ſon frere, devoit gouverner Napſes, pendant la minorité de Charles ; il ſe plaignoit, de ce que le Pape permettoit la monſtrueuſe alliance que cette femme homicide & adultere étoit prête à contracter avec ſon complice. Enfin la lettre, ou ſi l'on veut, la ſupplique de Louis, étoit pleine de chaleur, de nobleſſe & de colere.

Clement VI, plus modéré que
1346. lui, n'étoit pas auſſi perſuadé du crime de Jeanne, ou du moins, il ne ſe preſſoit pas de la condamner. Il répondit au Roi de Hongrie, qu'il pourſuivroit, comme il avoit déja

fait, les aſſaſſins de ſon frere; mais qu'il ne pouvoit pas commencer par punir la Reine de Naples, qui, loin d'être convaincue, n'étoit encore accuſée que par lui; qu'il prendroit des meſures, pour que le fils d'André fût remis dans les bras de la Reine Eliſabeth; & que ſi Jeanne étoit coupable, le Royaume de Naples, quoique dévolu au Saint Siege, n'appartiendroit jamais qu'à ce jeune enfant, ou à lui; qu'on ne pouvoit inſtruire cet important procès, que dans le Royaume, parceque les preuves s'acqueroient ſur les lieux; qu'il n'étoit pas juſte de confier le Gouvernement de cet Etat au Duc de Tranſylvanie, tandis que la Reine n'en étoit pas dépouillée; qu'à la vérité, on parloit de l'unir au Prince de Tarente, mais qu'elle ne s'étoit point expliquée à cet égard: il finiſſoit par conjurer Louis

de ſe ſouvenir qu'un Roi ne doit point ſe venger, mais ſeulement punir les coupables, & qu'il n'y a de coupables à ſes yeux, que ceux qui ſont convaincus.

Clement, malgré ſes efforts pour la paix, étoit mécontent des obſtacles que ſon Légat avoit trouvés à Naples ; il manda ſéchement à Jeanne, que le Roi de Hongrie préparoit une armée formidable, pour ſatisfaire aux mânes de ſon frere. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Jeanne. Elle vit dès-lors l'abyme qui s'ouvroit ſous ſes pas : ſes complices tenterent en vain de lui inſpirer une confiance qui leur manquoit à eux-mêmes. Sur ces entrefaites, Bertrand de Baux, Comte de Monteſcagliozo, Grand Juſticier du Royaume, reçut du Pape une commiſſion particuliere, pour informer contre les aſſaſſins d'André.

Clement eſpéroit, que ce Magiſtrat ſeroit plus obéi, que ne l'avoit été le Cardinal de Saint Marc. C'étoit une ame ferme & pure, un ſerviteur de la Maiſon d'Anjou, qui gémiſſoit tout bas de la honte dont elle étoit couverte. Bertrand de Baux aimoit mieux recevoir des ordres de ſes Maîtres légitimes, que du Saint Siege; il alla trouver la Reine, & lui parlant avec cette liberté qui ſied à la vertu, il oſa l'aſſurer que l'Univers l'accuſoit du meurtre de ſon époux, & que ſa conduite avoit mérité ce reproche; qu'on la croiroit toujours ſouillée du ſang d'André, juſqu'à ce qu'elle eût montré au monde ſes véritables aſſaſſins au milieu des ſupplices; que l'orage le plus terrible alloit fondre ſur ſon Royaume, ſi elle ne ſe preſſoit de le conjurer. Jeanne ſentoit aſſez tout le poids de ſon crime; le voile

étoit déchiré, & le cri intérieur la condamnoit plus encore que la renommée : elle répondit au Grand Justicier qu'il eut à faire son devoir. Mais ce Magistrat aussi prudent que juste, & qui n'ignoroit pas la vérité, voyoit tout le danger d'une commission aussi délicate ; il savoit que Dieu seul juge les Rois, & que les Loix ne peuvent frapper que leurs flatteurs ou leurs complices. Il demanda à Jeanne toute son autorité, pour être sûr d'en faire un bon usage. La Reine convint avec lui d'assembler les Etats du Royaume, & d'y déclarer que le grand Justicier informeroit du meurtre du Roi, selon sa prudence, qu'elle lui remettoit à cet égard tout son pouvoir. Cette cérémonie se fit avec appareil. Par là, Bertrand de Baux espéroit étouffer les murmures qui s'élevoient contre la Reine, & il se rendoit

maître des pourſuites, pour tâcher de dérober à ſon ſiecle & à la poſtérité ce qu'il eût voulu enfouir pour jamais. La grande Sénéchale, & ſes enfans avoient à craindre plus que perſonne : mais Dieu les aveugla au point qu'ils ne voulurent pas prendre la fuite. La foule des dépoſitions les accuſa bientot, & ils furent arrêtés dans l'appartement même de la Reine, dont ils avoient cru ſe faire un aſyle. Le grand Sénéchal, les Comteſſes de Murzan, de Terliſſe, & de Morcone, furent priſes avant leur mere. Ce monſtre, moins effrayé que ne l'étoit la Reine, comptoit fermement ſur ſa puiſſance & ſur ſes bontés ; mais ſon Regne étoit paſſé, Jeanne ne ſongea pas à la défendre : elle fut ſaiſie comme les autres, & renfermée dans la priſon la plus dure. Bertrand de Baux deſiroit confronter le grand

Chambellan Artus, & ſes enfans, aux autres complices ; il obtint de la Reine, qu'elle les demanderoit à l'Impératrice de Conſtantinople, qu'elle la menaceroit même de les arracher de ſes Terres à main armée ; mais cette Princeſſe ne tint aucun compte de ces menaces. Artus, ni ſes enfans ne parurent point à Naples, & perſonne ne ſe mit en devoir de les aller chercher.

Le Comte d'Evoly, le Comte de Terliſſe, Catane, Sénéchal de l'Hôtel, Miliczano, Huiſſier de la Chambre, Cantazaro, & Monte-foſcolo, Gardes de la Reine, furent tous ceux des aſſaſſins qu'on pût ou qu'on voulût trouver. Bertrand de Baux rendit le Public témoin de ſa conduite, il fit préparer hors de la Ville une grande eſplanade, le long des bords de la Mer. On y forma une enceinte avec des

palissades ; & au milieu de cette enceinte fut élevé un échafaud, sur lequel on conduisit les criminels, pour être interrogés & appliqués à la question. On les traîna dans ce lieu avec des baillons dans la bouche, circonstance qui n'échappa pas à ceux qui accusoient la Reine : les tortures furent longues & terribles, les cris de ces malheureux parvenoient facilement jusqu'au peuple, mais il ne pouvoit entendre ce qu'ils prononçoient, parceque personne n'avoit pénétré dans l'enceinte. On dit que la grande Sénéchale s'emporta en imprécations contre la Reine : le fait est possible, & même vrai-semblable ; mais il ne peut être prouvé. Ce qu'on sait sûrement, c'est qu'elle expira dans l'horreur des tortures, châtiment effroyable, mais encore trop doux pour ses crimes ; son fils & ses filles furent te-

naillés, puis précipités vivans dans les flammes. Catane, Mificzano & Montefoscolo eurent le même sort; Cantanzaro & le Comte de Terlisse, sans doute moins coupables, moururent dans des supplices moins cruels.

Bertrand de Baux s'étoit flatté que ces sacrifices, s'ils ne suffisoient pas à la justice de Dieu, appaiseroient au moins celle des hommes: mais l'implacable Roi de Hongrie vouloit de plus grandes victimes; il sollicitoit la France, l'Angleterre, la Sicile, de s'unir à lui, pour s'emparer de Jeanne: il écrivoit à tous les Princes Chrétiens, que c'étoit la cause des Rois qu'ils avoient à venger. L'Empereur Louis de Baviere, lui offrit des ressources, malgré la guerre avec son Concurrent, Charles de Luxembourg; il lui promit des troupes & de l'argent.

Cependant, la malheureuse Jeanne

séchoit de douleur au milieu de sa Cour. Soupçonnée de l'Europe entiere, sans alliés, sans appuis, elle craignoit encore tous ceux qui vouloient gagner sa confiance; l'expérience lui avoit trop appris à se méfier des flatteurs; une armée formidable étoit prête à fondre dans son Royaume, à peine avoit-elle quelques troupes à lui opposer; les profusions avoient épuisé son épargne; les mœurs de Naples en avoient écarté tous les vieux serviteurs du Roi Robert, qui possédoient l'art de la guerre & la confiance du soldat. Les malheurs de Jeanne, ses remords même, n'avoient point étouffé son penchant pour le Prince de Tarente; il sembloit au contraire lui être devenu plus cher. L'Impératrice de Constantinople sa mere, vint à Naples, pour consoler la Reine; elle lui disoit tous les jours,

qu'il falloit choisir un époux, qui pût soutenir son Sceptre, un Prince dont la valeur & l'habileté dans les affaires, en imposassent à la foule de ses ennemis. Son cœur le lui disoit plus éloquemment encore que l'Impératrice : jamais les passions ne sont aussi fortes, que dans l'adversité. Jeanne se persuada, ou du moins voulut se persuader qu'elle obéissoit à la politique, tandis qu'elle ne cédoit qu'à son penchant ; elle assembla les Grands du Royaume, & après avoir offert à leurs yeux un tableau frappant des dangers qui les menaçoient tous ; la nécessité, leur dit-elle, me force à vous nommer un Chef qui sache vous défendre ; pour affermir mon Trône, je suis résolue de le partager. Je ne veux plus appeller à Naples de Puissances étrangeres, c'est dans la Maison de vos Rois que je choisis un

Prince, digne de leur fuccéder; Louis de Tarente depuis long-tems foutient ma Couronne, je veux qu'il la porte avec moi, je l'oppofe à tous ces ennemis dont les efforts nous menacent; obéiffez-lui comme à moi, nous ne fommes plus pour vous qu'un feul Maître. Les Grands reçurent cette proclamation en filence; on prévoyoit aifément qu'elle ne pouvoit qu'envenimer les plaies.

Les nôces fe célébrerent fans beaucoup de pompe; les tréfors épuifés fourniffoient à peine aux dépenfes néceffaires, & les Napolitains fe fouvenoient toujours que c'étoit dans le fein des plaifirs, dans le tumulte des fêtes, qu'on avoit vu les crimes s'accumuler, & l'Etat s'appauvrir. L'imprudente Jeanne n'attendit, pour contracter une nouvelle alliance, ni que l'année du deuil

d'André fût expirée, ni que le Pape eût accordé la dispense de parenté : mais Louis de Tarente ne prit que le titre de Roi de Jérusalem, il vouloit, pour se concilier Clement VI, être nommé par lui Roi de Naples, en lui rendant hommage. La nouvelle de ce mariage fut bientôt répandue ; le Roi de Hongrie vit, avec une nouvelle horreur, entrer dans le lit de son frere celui qu'il regardoit comme son premier assassin. Tandis qu'il redoubloit ses efforts pour punir les coupables, la Reine de Naples tenta de le désarmer ; elle envoya vers lui l'Evêque de Tropea, chargé d'une lettre touchante, dans laquelle, l'appellant son cher frere, elle se plaignoit de son injustice, & l'assuroit que la perte d'André lui avoit été aussi amere qu'à lui-même ; qu'elle avoit fait tous ses efforts pour la venger;

elle le conjuroit de proteger le fils d'André, & de rendre justice à sa mere; elle protestoit, avec toute la vivacité & tout l'art possible, de son innocence & de sa douleur.

Louis ne fut point attendri de ces fausses larmes; il lui répondit en peu de mots, que la justice qu'elle avoit refusée à André pendant sa vie, sa conduite après sa mort, ses désordres & son mariage, ne prouvoient que trop son crime, & qu'elle n'échapperoit ni à la justice de Dieu, ni à celle des hommes. Cette terrible réponse apprit à Jeanne, qu'il falloit songer à se défendre: elle fit entendre aux Princes du sang, que sa querelle étoit la leur, & qu'ils devoient réunir leurs vassaux, pour soutenir la cause commune. Le Roi de Hongrie, mécontent de Clement VI, & de la plupart des Princes de l'Europe, bien résolu d'ailleurs de

ſe faire juſtice, ne ceſſoit encore de la demander. Il adreſſa des plaintes à Rienzi, ce Tribun de la Ville de Rome, qui profitant de l'abſence des Papes, & de la facilité des Peuples, avoit trouvé le ſecret de s'y faire preſque Souverain. Rienzi dénonça cette plainte à la Reine de Naples, qui toujours prête à établir ſa pretendue innocence, ſe preſſa d'envoyer des Députés à Rome. Cet illuſtre avanturier eut la gloire de voir des Souverains plaider devant lui : il étoit trop habile, pour riſquer de terminer cet important procès ; cependant il intriguoit, dit-on, pour détrôner la Reine : mais le ſort, qui l'avoit élevé, le fit tomber long-tems avant que cette querelle fut finie, & le Roi de Hongrie n'étoit pas diſpoſé à négliger les autres moyens.

Il avoit ſoulevé le Comte de Fondi,

qui à ſa tête de ſes vaſſaux, & de quelques troupes Allemandes, s'empara de Terracine, & du Château d'Itri aux portes de Gaïette. La Cour envoya ſix cens chevaux, & le double d'Infanterie, pour reprendre ces deux Places, & contenir le Pays. Fondi marcha à la rencontre de ce détachement, & le tailla en pieces. Un nommé Railly, natif d'Aquila, ſe rendit Maître de cette Ville, avec des troupes ſoudoyées de l'argent de Hongrie; puis il alla aſſiéger Sulmone. Le Duc de Duras marcha contre lui, le força de lever ce ſiége, & de ſe retirer dans Aquila. Tandis que le Duc de Duras l'y aſſiégeoit, on apprit que l'Evêque de cinq Egliſes, Prélat guerrier, frere naturel du Roi de Hongrie, arrivoit dans l'Abruzze à la tête de l'avant-garde de l'Armée Hongroiſe. La petite Armée de Duras ſe débanda

faute de paie, car les finances étoient dans le plus grand désordre; l'Evêque de cinq Eglises s'établit dans l'Abruzze, comme il voulut, & y prit sans coup férir toutes les Places qu'il trouva à sa bienséance.

CHAPITRE VII.

Le Roi de Hongrie entre dans le Royaume de Naples. Paix conclue entre la Reine Jeanne & le Roi de Sicile. Efforts du Prince de Tarente pour s'opposer au Roi de Hongrie. Jeanne abandonne ses Etats. Meurtre du Duc de Duras. Le Roi de Hongrie s'empare de la Capitale. La Reine de Naples Prisonniere en Provence. Raisons de sa prison. Son élargissement.

LE Regent de Sicile avoit saisi cet instant, pour faire des incursions

dans le Royaume de Naples ; il avoit transſporté des Troupes au-delà du Phare de Meſſine, & menaçoit d'aſſiéger Reggio. Les Miniſtres de Naples propoſerent une treve, à laquelle le Regent ne voulut point entendre. Jeanne, pour tâcher d'éteindre le feu qu'on allumoit à tous les coins de ſon Royaume, fut contrainte d'oublier les dernieres volontés du Roi Robert. Elle renonça ſolemnellement à ſes prétentions ſur l'Iſle de Sicile, pour une redevance de trois mille onces d'or, & un ſecours de quelques Galeres. Le Traité portoit que le Pape ratifieroit cette paix : mais Clement la regarda comme forcée, & deſavantageuſe au Royaume de Naples ; il refuſa conſtamment ſa ratification. Jeanne elle-même s'étoit flattée qu'elle ne s'engageroit pas ſans retour.

Les circonſtances ne pouvoient

pas être plus pressantes : le Roi de Hongrie étoit en marche ; il traversoit l'Italie à la tête d'une Armée bien disciplinée, & ne trouvoit d'obstàcles en aucun lieu. Il rencontra à Foligno un Légat du Pape, qui, sans avoir de mission au moins apparente, le conjura, comme de lui-même, de ne pas pousser plus loin sa vengeance ; de se souvenir que Jeanne étoit la veuve de son frere, & non pas son bourreau ; que tous les coupables avoient été punis, & qu'il s'exposoit aux foudres de l'excommunication, s'il portoit la guerre dans un Pays relevant du Saint Siege, & contre une Maison que le Saint Pere protégeoit. Le Roi répondit avec fermeté, que l'Eglise n'avoit point droit de régler sa vengeance ; qu'il connoissoit, mieux que personne, les meurtriers d'André, & que si l'on en venoit à

l'excommunication contre lui, il s'en embarasseroit peu, parceque Dieu, plus puissant que le Pape, savoit la justice de sa cause. En effet, il continua sa marche, faisant porter devant lui un drapeau noir, sur lequel étoit peint un Roi étranglé. Il se rendit à Aquila, la veille de Noël, 1347.
les plus grands Seigneurs de l'Abruzze, soit terreur, soit infidélité, coururent lui rendre hommage, & mettre leurs Châteaux, & leurs Terres sous sa protection. Nicolas Caraccioli, & Agnolo de Naples refuserent seuls de plier ; leur résistance fut même assez vive, tous deux furent enfin pris dans leur Château, & traités avec humanité. L'Armée du Roi de Hongrie se répandit, comme un torrent, dans toutes les Provinces du Royaume. Maitre de l'Abruzze, il envoya des détachemens de l'autre côté des

Apennins, qui prirent ſans réſiſtance, Sarno, Venafri, Sangermano, Teano. Il étoit tems de s'oppoſer à leurs progrès; le nouveau Roi & le Duc de Duras, ſe mirent chacun à la tête d'un corps de troupes ramaſſé en hâte, pour arrêter l'ennemi : tous leurs efforts ſe bornerent à quelques eſcarmouches, dans leſquelles ils furent toujours battus; leurs ſoldats, ou mal diſciplinés, ou peu attachés à de pareils Chefs, ſe débandoient, & couroient à l'ennemi; les Propriétaires des Fiefs y déſertoient avec leurs bannieres, aimant mieux ſervir le plus fort, que d'expoſer leurs Terres au pillage : le ſoupçon, qui ſuivoit par-tout ces Princes, aliénoit tous les Nobles & tous les Soldats, les Peuples ne pouvoient ſe réſoudre à regarder Louis comme leur Maître; la domination du Roi de ongrie ! leur ſembloit

sembloit préférable à celle de cet usurpateur, tout couvert du sang d'André.

Tant de revers déchiroient le cœur de la Reine, & lui ouvroient les yeux de plus en plus. Depuis trois ans, qu'elle étoit sur le Trône, qu'avoit-elle fait autre chose, que troubler, ou détruire? Ces trésors, amassés par le Roi Robert pour les besoins de l'Etat, avoient été ou prodigués aux favoris, ou dissipés dans le luxe des fêtes; les revenus actuels de la Couronne, aliénés pour le même usage, ne suffisoient pas pour lever des troupes, encore moins pour fortifier des places; l'espérance de recouvrer la Sicile étoit perdue; l'intérieur du Royaume étoit ouvert à l'Etranger; la confiance étoit plus qu'altérée; la moitié des Sujets de la Reine la croyoient homicide, & tous ensemble l'accu-

ſoient de n'avoir pas ſu les gouverner. A force de profuſions, elle avoit banni l'abondance, & l'envie démeſurée d'être ſeule Maîtreſſe, faiſoit tomber le Sceptre de ſes mains : cependant le fond de ſon cœur étoit juſte, ſes flatteurs l'avoient entraînée dans le précipice ; livrée à elle-même, elle fit ce qu'il falloit pour en ſortir.

1348. Elle convoqua précipitamment les Etats, & fit préparer trois Galeres Provençales, qu'elle avoit toujours reſervées pour derniere reſſource. Le quatorze de Janvier, la Reine parut dans l'aſſemblée de la Nation ; une beauté majeſtueuſe lui ſoumettoit tout ce qui la voyoit, la nature l'avoit fait naître auſſi éloquente que belle. En traçant le tableau des malheurs de ſon Royaume, en ſe défendant du crime horrible qui lui étoit imputé, elle convint de ſes

fautes avec une ingénuité apparente, qui toucha tous ceux qui l'entendirent ; elle se plaignit de ceux qui avoient égaré sa jeunesse : je me suis rappellé trop tard, continua-t-elle, les dernieres paroles de mon ayeul : vous ne serez heureuse, qu'en faisant le bonheur de vos Peuples, me dit ce grand homme ; il m'ordonna de préférer votre intérêt au mien, & je viens lui obéir. L'ennemi a pénétré dans le cœur du Royaume, nous n'avons que peu de Troupes, il faut que vous deveniez ou sa proie ou sa conquête. Vos ressources sont dans votre foiblesse ; cédons tous à la nécessité, je me retire en Provence. Pour vous, allez trouver le Roi de Hongrie, ouvrez-lui vos portes, placez-le sur mon Trône ; que vos bouches lui prononcent, s'il le faut, un serment qui épargnera le sang de mes mal-

heureux Sujets. Vos cœurs seront toujours à moi, vous vous souviendrez que je suis le sang de ces Rois, dont vous bénissez tous les jours la mémoire; que les torts de mon Gouvernement n'ont été que les torts de mon âge; que j'ai plaint vos malheurs, que je les ai soulagés aussitôt qu'on me les a laissé voir. Peut-être il viendra des jours plus heureux. Dieu qui m'éprouve aujourd'hui, ne m'accablera pas jusqu'au dernier moment de ma vie. Je ne renonce au Sceptre que m'ont transmis mes ancêtres, qu'autant que ce sacrifice sera nécessaire au bonheur de mes Peuples.

Ce discours arracha des larmes à tous les assistans; les plus impétueux la conjuroient de rester dans son Royaume; ils lui feroient, disoient ils, un rempart de leur corps. Leur courage, & l'amour des Peuples

devoient chasser l'usurpateur ; mais ceux qu'un âge plus mur, & des connoissances plus profondes avoient rempli des véritables intérêts de la Nation, remercierent la Reine de ce noble sacrifice, l'assurerent de l'amour de son Peuple, & du desir qu'il auroit toujours de rendre la Couronne à une Princesse si digne de la porter. Le lendemain elle s'embarqua avec une partie de sa Maison, & le peu d'argent qu'elle avoit pu recueillir ; son Peuple la suivit des yeux. Ces mêmes Napolitains, qui, peu de jours auparavant, la regardoient comme une lâche homicide, tout attendris sur son sort, ne voyoient plus en elle, qu'une héroïne aussi généreuse qu'infortunée : elle avoit écrit au Roi de Jérusalem de la joindre à Naples ; ce Prince n'y arriva que le surlendemain du départ de la Reine ; il ne trouva point

de Galeres armées ; une Barque fut ſa ſeule reſſource ; il s'y jetta la nuit avec un Florentin ſon ſerviteur fidele, nommé Acciaïoli ; dont nous aurons beaucoup occaſion de parler, & quelques domeſtiques ; elle le conduiſit le long des côtes à Portohèrcolé; de-là il ſe rendit à Sienne.

Les Napolitains étoient d'autant plus affligés de changer de Maître, qu'ils redoutoient celui qui leur arrivoit les armes à la main. Le Roi de Hongrie, qui ne rencontroit plus d'obſtacle ; marchoit en vainqueur irrité; mais ce vainqueur n'étoit ni inhumain, ni injuſte. Son drapeau noir, ſur lequel étoit peint le cadavre d'André, paroiſſoit toujours devant lui, & annonçoit ſon reſſentiment. Il attaquoit les Places, ſans daigner les ſommer de ſe rendre ; les Bourgeois des Villes, venoient en tremblant lui apporter leurs clefs : Louis laiſſoit par-

tout des garniſons, & jamais ne faiſoit aucun mal, il ne ſouffroit pas même de déſordre dans des lieux qu'il rempliſſoit de terreur. La fuite de la Reine & de ſon époux, le fit entrer dans la plus violente colere; ce n'étoit point à leur Peuple qu'il en vouloit; c'étoit eux ſeuls qu'il venoit chercher: il n'avoit nul moyen de les pourſuivre ſur Mer. Toute ſa vengeance lui ſembloit perdue; ſon reſſentiment s'aigriſſoit à meſure qu'il perdoit l'eſpérance de le ſatisfaire. Tous les Princes du Sang s'étoient rendus à Naples lors de l'aſſemblée des Etats; dès qu'ils ſurent le Roi de Hongrie à Averſe, ils lui firent demander la permiſſion d'aller lui rendre hommage & ſûreté pour leur perſonne. Le Roi répondit en peu de mots, que tous ceux qui n'étoient pas les aſſaſſins de ſon frere, pouvoient ſe

présenter devant lui en assurance. Le Duc de Duras, Louis & Robert ses freres, Robert de Tarente, aîné du Roi de Jérusalem, & Philippe son cadet, composoient alors toute la Maison Royale.

Sur cette parole du Roi de Hongrie, ils crurent devoir accourir à Averse, ainsi que tous les Grands du Royaume; & ils menerent avec eux le petit Duc de Calabre, fils de son frere André: la Reine l'avoit laissé à Naples, soit qu'elle eût craint de l'exposer au péril de la navigation, soit qu'elle eût espéré que sa présence adouciroit le vainqueur. En effet, le Roi de Hongrie reçut cet enfant avec émotion; il l'embrassa tendrement, fit accueil aux Princes, & les admit à sa table. Après le repas, il déclara qu'il vouloit aller à Naples: ses gens s'armerent en guerre; lui-même se fit

armer comme eux. Les Princes du ſang, & les Seigneurs Napolitains déſarmés, monterent à cheval à ſa ſuite. Le Roi, après avoir quelque temps attaché ſes yeux ſur le funeſte drapeau noir, regarda fixement le Duc de Duras. Menez-moi, lui dit-il, dans le lieu où mon frere a été aſſaſſiné. Le Prince répondit qu'il ne le connoiſſoit pas. Néanmoins le Roi s'y fit conduire avec tout ſon cortege. Arrivé au Château, il mit pied à terre, & parvenu au veſtibule qui précédoit l'appartement de la Reine : traître, s'écria-t-il, en regardant une ſeconde fois le Duc, c'eſt ici où tu as fait mourir mon frere ; c'eſt ici même où je vais le venger. Le Prince nia qu'il fût coupable; mais Louis, après lui avoir reproché d'avoir enlevé la Princeſſe Marie, pour s'approcher du Trône, d'avoir empêché le couronnement

d'André, & de s'être opposé à lui pendant toute sa vie : lis la preuve de ton dernier crime, ajouta-t-il, en lui montrant des lettres adressées au Comte d'Artois, signées de la main de Duras, & munies de son Sceau, qui contenoient le projet de cet assassinat. Le Duc de Duras, pénétré de honte & d'effroi, voulut descendre à quelques prieres : meurs scélérat, s'écria le Roi : aussitôt un Ecuyer Hongrois lui plongea son épée dans la poitrine, & l'ayant renversé à ses pieds, l'acheva de plusieurs coups.

Le Roi défendit qu'on lui donnât la sépulture (*a*). Dans l'instant même, il fit arrêter les quatre autres Princes, qui furent gardés dans le Château d'Averse : puis il remonta

(*a*) Néanmoins quelques jours après, il fut enseveli à Naples en secret dans l'Eglise de Saint Laurent, où l'on voit encore le tombeau que la Reine sa fille lui fit élever.

à cheval, content d'avoir commencé ſa vengeance. Arrivé à Naples, il ne daigna recevoir aucun des honneurs qui lui furent prodigués; il imposa ſilence aux Députés de la Ville, venus à quelque diſtance pour le haranguer; il refuſa de ſe placer ſous le dais porté par les premiers Barons de chaque ſiege. Toujours armé, il courut au galop dans la Fortereſſe, appellée le Château de l'Œuf, qu'il avoit choiſi pour ſon domicile. Les Députés de la Nobleſſe, ſolliciterent l'honneur de lui offrir leurs hommages, & cet honneur leur fut refuſé. Tous les Napolitains, pénétrés d'effroi, s'attendoient à voir ſaccager la Ville, ſurtout quand ils virent ordonner le pillage du Palais de la Reine, & des maiſons des Princes. Mais le Roi de Hongrie défendit qu'on commît aucun autre déſordre, & il fut exacte-

ment obéi. La Duchesse de Duras, instruite du sort de son mari, prit la fuite avec ses quatre filles. Louis, qui ne la croyoit pas coupable, ne voulut pas la poursuivre. Le lendemain il cassa tous les Officiers de justice, même les Officiers municipaux, qui ne se croyoient pas sous l'autorité du Souverain, comme on l'a remarqué ailleurs. Le redoutable Louis sut se faire obéir, mieux que n'avoient fait Robert, ni aucun des Rois ses prédécesseurs. Les armes qui brilloient de toute part, ôterent aux Nobles la hardiesse d'alléguer leurs privileges. Louis ne vit les nouveaux Elus, ou ceux qu'il avoit fait nommer lui-même, que pour leur commander de prendre les ordres de l'Evêque de Varadin dans toutes les affaires importantes; c'étoit le déclarer Viceroi, sans lui en donner le titre.

Tandis que les Napolitains consternés trembloient sous leur nouveau Maître, leur Reine légitime n'étoit pas plus tranquille dans ses Etats de Provence. Après cinq jours d'une navigation assez heureuse, elle étoit arrivée à Nice; de-là elle se rendit à Aix, où elle reçut le traitement le plus extraordinaire, que jamais Souverain ait éprouvé de ses Sujets. Les Provençaux accourus à sa rencontre, commencerent par saisir & emprisonner les premiers de sa suite; puis ils s'assurerent de sa personne, & la conduisirent dans le Château d'Aix, la comblant des plus grands témoignages d'attachement & de respect.

La Reine, effrayée, crut qu'on vouloit la dépouiller du Comté de Provence, comme elle s'étoit elle-même dépouillée du Royaume de Naples. C'étoit précisément le

contraire. Les Provençaux ſavoient qu'il étoit queſtion d'un échange du Comté de Provence, avec d'autres Terres que le Roi de France devoit donner à cette Princeſſe ; que le Duc de Normandie, fils de Philippe de Valois, ſollicitoit vivement le Pape, pour l'obtenir de la Reine. Ils n'avoient pas douté que ſon voyage ne fût à deſſein de conſommer ce projet. Les Provençaux, plus fideles que ſoumis, ne vouloient point ceſſer d'avoir Jeanne pour Souveraine ; ils redoutoient ſurtout d'appartenir à la France ; & pour que la Reine fût toujours leur Maîtreſſe, ils l'avoient fait ſi étroitement priſonniere, qu'elle ne pouvoit parler à perſonne, à aucun de ſes domeſtiques, même les plus néceſſaires, ſans avoir des Barons Provençaux pour témoins.

Jeanne, irritée de cette captivité,

ne voyoit pas comment en ſortir. Les Députés des Etats, proſternés à ſes pieds, lui juroient, au nom de la Nation, une fidélité inviolable; & ils ouvroient devant elle les lettres qu'elle écrivoit, ſoit à ſon mari, pour le conjurer de la joindre, ſoit au Pape pour ſe plaindre. Ils l'aſſuroient, avec le reſpect le plus profond, que ſon époux ne paroîtroit jamais devant ſes yeux, que ſes fideles Sujets de Provence ne fuſſent bien ſûrs qu'elle ne vouloit plus ceſſer d'être leur très-gracieuſe Souveraine. En effet, le Roi de Jeruſalem n'oſoit pas aborder en Provence; il avoit appris que ſa perſonne y étoit conſignée. Après avoir erré ſur les côtes de l'Italie, il fut prendre terre à Aiguemortes, Port qui appartenoit à la France. De-là il ſe rendit *incognito* à Avignon. Il y ſollicita la liberté de la Reine, qui

ne dépendoit en effet, que de la renonciation à ce projet d'échange, que le Pape s'étoit chargé de faire réussir. Le Duc de Normandie se départit de cette réunion ; & sur ce désistement, dont les Provençaux voulurent voir l'original sur un bref de Clement VI, qui le rendoit caution de la parole royale de Jeanne, ils la mirent en liberté, en protestant toujours de leur fidélité, & de leur zele.



CHAPITRE VIII.

Jeanne va à Avignon ; elle y retrouve son époux. Accusation du Roi de Hongrie, en présence du Consistoire. Jeanne s'y défend elle-même. Elle fait faire un Poëme à la louange d'André. Elle se livre aux plaisirs, aux jeux des Provençaux. Le Roi de Hongrie gouverne Naples avec autorité ; il quitte ce Royaume. Mouvement des Napolitains, pour rappeller leur Reine. Elle vend au Pape la Souveraineté d'Avignon.

JEANNE sortit de sa capitale, comme on sort d'une prison dure & pénible. Elle brûloit de revoir son époux, que ses adversités lui rendoient encore plus cher. D'ailleurs il étoit intéressant pour elle de gagner ce Pontife, qui l'avoit tou-

jours aimée, & qu'elle n'avoit pas assez ménagé. Elle vola à Avignon, pour faire connoître, disoit-elle, son innocence au Vicaire de Jesus-Christ sur la terre, comme lui-même la connoissoit dans le Ciel. Jeanne fut reçue, comme elle auroit pu l'être, dans le cours des plus grandes prospérités. Le Roi son époux, & tous les Cardinaux qui composoient la Cour du Pape, accoururent au-devant d'elle : elle entra, comme en triomphe, dans la Ville sous un dais magnifique. Clement VI traita Louis de Tarente de Roi, lui rendit tous les honneurs dus à la Majesté Royale ; &, dès la premiere entrevue, accorda les dispenses de parenté qu'on avoit négligé de demander jusqu'alors. Il est vrai que la Reine étoit enceinte ; cette circonstance rendit le Pape plus facile.

A peine la Reine de Naples étoit-

elle arrivée à la Cour du Pontife, que ſon inflexible ennemi y envoya des Ambaſſadeurs, pour ſolliciter ſa vengeance. Il vouloït que Jeanne fût retenue priſonniere, qu'on lui nommât des Commiſſaires du Saint Siege, & il offroit d'aller lui-même l'accuſer. Il ſe juſtifioit de la vengeance qu'il avoit déja exercée, par la preuve acquiſe, & par la néceſſité de donner de grands exemples au monde. Il avoit, diſoit-il, envoyé le jeune Charles, fils d'André, en Hongrie, parcequ'il iroit bientôt lui-même lui apprendre à regner. Clément VI, qui mettoit toujours autant d'adreſſe & de douceur dans ſa conduite, que ſes Prédéceſſeurs y avoient mis de hauteur & de violence, répondit au Roi de Hongrie, qu'il alloit en effet nommer des Commiſſaires, pour examiner le fait reproché à la Reine de Naples;

mais qu'il ne devoit ni la faire arrêter, ni la dépouiller de ſon Royaume, parceque cette dégradation étoit la peine du crime, & qu'il falloit, pour l'infliger, que le crime fût prouvé ; que d'ailleurs la perſonne des Rois étoit ſacrée, & devoit être toujours libre ; qu'au reſte il le prioit de lui envoyer le procès fait par Bertrand de Baux, pour en tirer des lumieres. Le S. Pere n'ignoroit pas qu'il n'en tireroit aucunes, puiſque dans le temps, lui-même avoit ordonné au grand Juſticier, de ſupprimer les preuves contre la Reine & les Princes, en cas qu'il y en eût ; & il étoit notoire que cet Officier avoit obéi. Clement nomma en effet trois Cardinaux pour interroger la Reine. Jeanne leur répondit avec fermeté, qu'elle n'étoit comptable qu'à Dieu ſeul, mais que pour ſatisfaire le monde entier, qui

avoit les yeux ouverts ſur elle, elle répondroit au Pape & au Conſiſtoire aſſemblé. Elle y parut en effet le lendemain, & profitant de tous les avantages qu'elle tenoit de la nature, elle fit de tous ſes juges autant d'admirateurs.

Elle raconta, comme elle voulut, le funeſte événement dont on lui imputoit le blâme; elle peignit ſon trouble & ſa douleur, avec une adreſſe qui reſſembloit à la vérité. Le déſordre qui ſuivit cette cataſtrophe, étoit, diſoit-elle, la ſuite néceſſaire de ſon effroi, & de ſon inexpérience. Elle n'étoit revenue à elle, que quand ſes ſerviteurs les plus fideles & les plus ſages, lui avoient indiqué quelles mains s'étoient ſouillées de ce ſang auguſte; & ces monſtres s'étoient trouvés ſes plus intimes favoris. Alors la plus juſte horreur avoit fait place aux

ſentimens d'eſtime & de bienveillance, que juſques-là elle avoit cru leur devoir. Ils lui étoient devenus d'autant plus odieux, qu'ils lui avoient été plus chers. Elle les avoit livrés ſans balancer à la ſévérité des Loix; & l'inſtruction du procès s'étoit fait publiquement, afin de rendre, s'il étoit poſſible, tout l'Univers témoin de la vérité, & du châtiment. Cependant, quand elle avoit pris des précautions ſi convenables, elle ne penſoit pas qu'elles duſſent la juſtifier un jour, ni qu'elle fût jamais expoſée à la honte de ſe laver d'un ſoupçon auſſi noir. Quel intérêt en effet pouvoit-on lui ſuppoſer? Elle avouoit qu'elle n'avoit pas toujours vécu avec André dans une parfaite intelligence; cependant, n'étoit-elle pas la Souveraine de ſon époux? Tous les efforts des Hongrois, pour lui donner part au

Gouvernement, qu'avoient-ils produits autre chose, que de constater qu'André étoit son premier Sujet? Etoit-il donc nécessaire de l'assassiner, pour se soustraire à une autorité imaginaire & injuste? D'ailleurs toutes ces dissentions étoient finies, par la sage entremise de la Reine Elisabeth. Lorsqu'André étoit tombé sous les coups de ses assassins, elle portoit dans ses flancs le gage de leur réconciliation. Le Saint Pere n'ignoroit pas qu'alors même, elle lui avoit demandé qu'André fût couronné avec elle; & la Bulle qui ordonnoit ce Couronnement, remplissoit tous les veux de la Reine, puisqu'elle portoit formellement qu'André n'auroit que le titre de Roi. Pourquoi donc se seroit-elle souillée d'un crime inutile? Pourquoi l'accuser, après même que tous les coupables avoient été punis? Etoit-

elle faite pour être soupçonnée ? l'avoit-on vu commettre des crimes de cette nature, ou même de moins grands ? Depuis qu'elle portoit la Couronne, avoit-elle fait verser d'autre sang que celui des assassins d'André ?

Tel fut le plan de la défense de Jeanne. Clément VI étoit un Juge bien favorable : les Cardinaux, qui composoient le Consistoire, n'étoient pas accoutumés à entendre de pareils Orateurs. La beauté de Jeanne, sa jeunesse, sa dignité, l'adresse de sa défense, la vérité qu'on croyoit voir dans ses discours, le suffrage du Pape, que de raisons pour la trouver innocente ! Personne ne l'interrogea ; les Ambassadeurs de Hongrie ne furent écoutés qu'avec indignation ; & cette apologie publique, qui sembloit humiliante pour une Reine, ne fut pour Jeanne qu'un triomphe

triomphe de plus. Elle se livra à la joie de confondre son ennemi ; &, pour montrer que la mémoire d'André lui étoit toujours chere, elle fit composer un Poëme à la louange de ce Prince, par Bertrand de Pezenas, l'un de ces célebres Troubadours, les Peres de la Poésie naïve en France, & qui faisoient alors l'honneur & l'amusement de la Provence. Elle faisoit souvent réciter, devant elle, cette production de Bertrand, & elle donna à sa femme un de ses habits les plus riches. Jeanne s'occupa beaucoup pendant son séjour à Avignon, des jeux & des talens des Troubadours : la finesse & la gaieté Provençales étoient faites pour son caractere ; au milieu des affaires les plus épineuses, dans le sein même du malheur, son goût pour le plaisir ne s'émoussa jamais.

Le ſort des Peuples de Naples, n'étoit pas moins extraordinaire, que celui de leur Reine : au milieu des armes & des ſoldats, ils goûtoient la paix la plus profonde. Le Roi de Hongrie leur ſavoit mauvais gré de leur attachement pour Jeanne ; il les croyoit ſes ennemis, mais il ne vouloit point opprimer des ennemis vaincus. Sa ſévérité contenoit les Grands, & empêchoit les déſordres : des guerres inteſtines ne déchiroient plus le Royaume : les Petits vivoient en paix, à l'ombre de l'autorité ; & les grands Vaſſaux étoient contraints d'attendre dans leurs foyers, quelque révolution qui pût flatter leur ambition & leur amour pour le trouble. Enfin depuis longtems on n'avoit point vu dans le Royaume de Naples, ni tant de ſoldats, ni ſi peu de ſang répandu. Mais cet état ne pouvoit pas plaire à

un Peuple inquiet, & mécontent d'une autorité uſurpée. Depuis que Jeanne avoit quitté le Royaume, elle étoit devenue l'idole de ce Peuple. Un ſeul trait de généroſité, ou peut-être de politique, lui avoit attaché ſes Sujets, plus que vingt-trois ans du regne le plus ſage ne leur avoit fait aimer Charles II. Tous les Barons, toutes les Villes ne ſongeoient qu'à la rappeller ſur ſon Trône, ils deſiroient plus qu'elle de la revoir à Naples.

L'occaſion ne tarda pas à s'offrir. Dès que le Roi de Hongrie fut convaincu qu'il ſollicitoit en vain la juſtice de Clément VI; il commença à craindre pour ſes projets de vengeance: aucune victime ne ſe préſentoit plus à immoler dans le Royaume de Naples. Quoique quelques Hiſtoriens l'aient accuſé de n'avoir ſongé qu'à l'envahir; ſa conduite doit néceſſaire-

ment le laver de ce ſoupçon. En effet, il étoit impoſſible d'être plus Maître dans un Pays, que Louis l'étoit dans ce Royaume, & perſonne ne l'inquiétoit en Hongrie. S'il fut reſté dans ſa nouvelle conquête, il auroit été le Monarque le plus terrible, & le plus redouté ; mais ce Prince conſerva Naples, comme un dépôt dans ſes mains. Celui qui s'étoit annoncé au monde, comme le vengeur d'André, auroit-il uſurpé le patrimoine du fils de ce frere ſi chéri ? Quand ce jeune enfant fut mort, peu de temps après le retour du Roi en Hongrie, pourquoi ce Prince écrivit-il à Clément que la Couronne étoit retournée à ſon Suzerain, ſans la demander, ni pour lui, ni même pour ſon frere ; pourquoi mandoit-il au Saint Pere, que s'il puniſſoit Jeanne, lui ſeul auroit le droit de faire un Roi de Naples ?

Quoi qu'il en ſoit, la peſte, qui depuis quelque temps ravageoit l'Italie, fit craindre à Louis qu'elle ne parvînt juſqu'au lieu qu'il habitoit. Ce ſéjour, d'ailleurs, lui étoit odieux : il voulut retourner dans ſa Patrie, pour y attendre un temps plus favorable à ſa vengeance ; car il ne la perdit jamais de vue. Louis pourvut, autant qu'il fut poſſible, à la ſûreté de ſes conquêtes. Il laiſſa des Garniſons dans toutes les Places qu'il avoit précédemment approviſionnées ; il y établit des Gouverneurs, & nomma ſon Vicaire, Etienne Laſck, Vaivode de Tranſylvanie. (Les Hiſtoriens ne parlent plus de l'Evêque de Varadin). Il vi- 1349.
ſita la Pouille, & ayant fait équiper une Galere à Brindes, il repaſſa ſecrettement en Hongrie, vers la fin de Mai, environ dix-huit mois, après être arrivé dans le Royaume

de Naples. A peine fut-il parti, que tout se ressentit de son absence. Déja les troupes, moins nombreuses & mal payées, commençoient à se débander; les factieux se livrerent à la plus vive espérance: les Siéges de la Ville de Naples écrivirent à Jeanne, pour la conjurer de venir jouir de l'amour de ses Sujets. Dans le premier mouvement de zele, on lui offroit des troupes qu'on disoit aguerries, & pleines de volonté; c'est-à-dire, que les Barons étoient prêts à rassembler leurs vassaux sous leurs bannieres. Il ne falloit plus que les discipliner, & les nourrir. Les Finances de Jeanne n'étoient gueres plus abondantes alors, qu'au temps où elle étoit arrivée en Provence; cependant le desir de remonter sur son Trône, & de regner encore sur un Peuple qui paroissoit l'adorer, la détermina à faire les plus grands efforts.

Elle recourut à Clément VI. L'adroit Pontife saisit cette occasion, d'acquérir au S. Siége le lieu actuel de sa résidence. Il persuada à Jeanne de lui céder Avignon & ses dépendances pour quatre-vingt mille florins d'or, ce qui fait environ huit cens mille livres de notre monnoie actuelle ; il est vrai que Clément ne prétendit pas avoir payé cette souveraineté. L'Acte de vente porte que : comme il vaut mieux donner que recevoir, la Reine fait don au Pape & au S. Siége de ce qu'Avignon peut valoir de plus. Cette libéralité, dans des tems aussi difficiles, expliqua à toute l'Europe pourquoi le Saint Pere n'avoit pas été un Juge inexorable. Quatre-vingt mille florins étoient peu de chose pour recouvrer un Royaume. La Reine tira des Provençaux des secours qui lui firent oublier par quel moyen bizarre ils lui avoient marqué

leur fidélité à son arrivée. Elle arma précipitamment dix Galeres, & se prépara à rentrer dans Naples, qu'elle avoit toujours compté recouvrer.

CHAPITRE IX.

Acciaioli précéde Jeanne dans son Royaume. Il gagne les Troupes du Roi de Hongrie. La Reine arrive à Naples; elle fait le fils du Grand Justicier Duc d'Andria. Le nouveau Roi de Naples combat les Troupes Hongroises. Retour du Roi de Hongrie dans le Royaume de Naples. Après plusieurs combats, dans lesquels il est blessé deux fois; il consent à la Paix. Conditions de cette Paix.

LES Lettres des Barons ne rassuroient pas assez la Reine: elle envoya

devant elle Acciaioli, Chambellan de son mari, pour préparer les voies, & juger par lui-même de la possibilité de cette grande entreprise. Cet adroit Florentin la servit avec bien du zèle & de l'intelligence : non seulement il entretint les Grands & il ameuta le Peuple, mais même il sut gagner les meilleures Troupes du Roi de Hongrie. Dans ce siécle plusieurs Capitaines faisoient trafic de la guerre, ils enroloient des Soldats de tous pays, & s'engageoient avec eux à celle des Puissances belligérentes qui les payoit le plus cher. Ces guerriers mercénaires, accoutumés à se transporter partout où il y avoit du sang à répandre, étoient plus redoutés que des Soldats nationaux, qui ne servoient que sous leurs bannieres, & seulement dans les besoins de l'Etat, recueillis, le reste de leur vie, dans le sein de leur famille, occupés

à cultiver leurs champs. Le Roi de Hongrie avoit ſoudoyé, pour ſon expédition de Naples, pluſieurs de ces Capitaines, un entre autres nommé le Duc Garnier, du mot latin *Dux*, qui ſignifie Chef; car cet homme commandoit trois mille Soldats, & il ne poſſédoit rien dans le monde que ſa Troupe & ſon épée, non plus que les autres Chefs de ſon eſpèce. Garnier s'étoit apperçu que l'abſence du Roi de Hongrie faiſoit chanceler ſon parti; & il ſe plaignoit, d'ailleurs, de ce qu'on avoit diminué ſa paie, depuis que la guerre ſembloit finir. Acciaïoli lui fit de grandes promeſſes, s'il vouloit ſervir la Reine. Garnier perſuadé que les Hongrois ſeroient chaſſés du Royaume, vit dans cette déſertion de l'or à acquérir, & des têtes à épargner. Cette derniere conſidération tenoit plus à l'intérêt qu'à l'humanité. Il ne balança pas; il en-

traina même dans son parti quelques Chefs de Troupes moins nombreuses que la sienne. Alors Acciaioli pressa la Reine de hâter son départ ; il étoit important de saisir le moment favorable.

Elle le saisit en effet, & partant de Marseille, sur les Galeres qui l'y attendoient, elle arriva à Naples vers la fin de Septembre, environ dix-neuf mois après en être sortie : elle n'entra point dans le Port ; les Hongrois, maîtres de tous les Châteaux, en défendoient les approches : il fallut prendre terre à quelque distance. Le Roi étoit avec son épouse. On peut juger de la joie des Napolitains au retour de leur Reine, par les larmes que son départ avoit fait répandre : l'ivresse du Peuple fit goûter à cette Princesse le moment le plus heureux de sa vie. On la conduisit, sous ce même Dais que le Roi de Hongrie

avoit dédaigné, dans un Palais qui appartenoit à son époux qu'elle adoroit, & à qui elle donnoit un Royaume. Cette circonstance lui adoucit sans doute l'amertume de voir les Hongrois encore maîtres du domicile du Roi de Naples.

Son retour fut marqué par des Bienfaits. François de Baux, Comte de Monte-Scagliozo, fils de Bertrand de Baux, mort depuis quelques mois, avoit épousé secrettement la Princesse Marguerite, sœur de Louis de Tarente, sans sa permission de ce Prince, ni celle de la Reine. Il falloit ou punir un séducteur, ou décorer le Beau-frere du Roi. Jeanne suivit son penchant; elle prit ce dernier parti envers le fils de ce grand Justicier qui l'avoit si bien servi; elle le fit Duc d'Andria: ce fut le premier Gentilhomme Napolitain honoré de cette dignité, qui jusqu'alors n'avoit ap-

partenu qu'aux Princes : Elle revêtit Acciaioli de la charge de grand Sénéchal, vacante depuis le supplice du Comte d'Evoli. Ce choix fut aussi approuvé que le premier l'avoit été peu. Elle versa des bienfaits sur tous les Barons qui lui avoient témoigné le plus de zèle, & satisfit son caractère bienfaisant, peut-être beaucoup plus que la prudence ne le permettoit dans des conjonctures aussi difficiles.

En effet, quoique maîtresse de Naples, elle y étoit environnée des armes de son ennemi. Les quatre Châteaux qui défendoient cette Ville, contenoient des Garnisons Hongroises : il étoit important de les chasser. Louis de-Tarente songea à la sûreté de la Capitale ; il se fit armer Chevalier, par le Duc Garnier, en qui il avoit mis sa confiance. Aidé de ses conseils, il s'empara

bientôt des Châteaux, en accordant aux Hongrois, les honneurs de la Guerre. Ceux-ci en sortirent volontiers, pour se retirer dans la Pouille, persuadés que leurs forces y seroient plus utiles au Roi de Hongrie. Louis les poursuivit, & ayant trouvé un corps de troupes commandées par le Comte d'Apici, il le chargea, le battit, puis alla assiéger Lucera, qu'il prit bientôt, parce que la Garnison Hongroise voulut se retirer dans la Citadelle, bien approvisionnée, & plus forte que la Ville. La saison étoit avancée; Louis ne crut pas pouvoir former un nouveau siege; il se retira avec ses Troupes, & laissa au Vaivode de Transylvanie le loisir de distribuer ses quartiers, & de garantir ses Places.

1350. Pendant l'hiver, le Roi de Naples parut oublier que les Provinces de son Royaume n'étoient pas soumises.

Tandis qu'il se reposoit trop longtems des fatigues de la guerre, le Vaivode lui en préparoit de nouvelles. Au milieu des rigueurs de la saison, il s'empara de Foggia, & de toutes les Places de la Capitanate, qui firent peu de résistance. Un grand nombre d'avanturiers vint grossir son armée, & prendre part au butin, plus abondant, pour lors, que quand le Roi de Hongrie avoit parcouru les mêmes Provinces. A l'entrée de la campagne, Louis de Tarente eût à se repentir de sa négligence ; il n'étoit pas Maître d'Averse, & la Garnison de cette Place venoit sans cesse inquiéter Naples, couper ses vivres, & insulter ses postes avancés. Les Barons rassembloient lentement leurs vassaux, dont l'enthousiasme s'étoit refroidi sous les ordres du Roi de Naples. Dès que Louis se crut Roi, il ne

daigna plus cacher ses vices ; sa molesse, & sa présomption déplaisoient également à tous ceux qui servoient dans son armée ; les Magistrats & le Peuple le voyoient injuste ; dans tout le Royaume il n'étoit aimé que de la Reine, & il répondoit mal à sa tendresse. Les procédés du Roi ne furent pas un des moindres malheurs, que Jeanne éprouva dans le cours de sa vie. Dieu met souvent le châtiment du crime dans la récompense même que le coupable s'en étoit promis.

Cependant le Roi de Naples ayant rassemblé son armée, la laissoit en front de bandieres, sans oser attaquer aucune Place ; & les Hongrois contens de garder à leur maître les postes qu'il leur avoit confiés, & ceux que le Vaivode avoit conquis la campagne précédente, ne se pressoient pas de s'exposer sous des tem-

tes aux hazards de la guerre. Le Grand Sénéchal, persuadé que les armes de son Maître ne seroient pas heureuses, tenta une seconde fois le moyen qui lui avoit déja réussi. Il restoit encore beaucoup de Capitaines Allemands dans les Troupes Hongroises : Averse & Capoue n'étoient gardées que par eux : il leur proposa, comme à Garnier, une somme d'argent, non pour servir la Reine, mais pour abandonner ces deux Places, & sortir du Royaume. Ces étrangers, que la querelle du Roi de Hongrie n'intéressoit pas, à qui, depuis long-tems, on devoit leur solde, consentirent à être payés pour recouvrer leur liberté, & livrerent très-volontiers les deux Villes. Aussitôt le Roi, qui avoit senti combien il étoit important de conserver Averse, en diminua l'enceinte, & la fit fortifier de nouveau,

pour faire à Naples un nouveau rempart.

Louis de Hongrie fut d'autant plus sensible à cette perte, qu'il songeoit toujours à se faire lui-même la justice que le Pape lui avoit refusée; il espéroit saisir ses ennemis dans le lieu où ils lui avoient échapé, & tous les désavantages de son parti étoient autant d'éguillons qui pressoient son retour à Naples. Il partit en effet, accompagné seulement de quelques Chevaliers, & s'embarquant dans un Port d'Esclavonie, il aborda à Manfredonia, Ville que les Hongrois avoient toujours gardée. Ses Troupes le suivirent de près: s'étant jettées dans des barques sans défense, elles s'exposoient à être coulées à fond, ou prises par une seule Galere qui les eût attaquées. Mais le Roi de Naples ne savoit pas profiter de pareils avantages; il at-

tendoit dans le ſein du Royaume un ennemi ſupérieur en forces, & en courage, tandis qu'il eût pu l'empêcher d'y entrer. Pour ſurcroit d'infortunes, l'infidele Garnier retourna vers le Roi de Hongrie, auſſitôt qu'il le ſut ſur les Terres du Royaume de Naples. Alors le Roi, trop foible pour tenir la campagne, diſperſa ſes Troupes dans les Places qui lui reſtoient. Au défaut de ſoldats, il fallut oppoſer des murailles.

Le Roi de Hongrie commença par le ſiege de Trani. Minorvino, ce brigand qu'André avoit tiré des fers, commandoit dans ce poſte. A la premiere deſcente du Roi de Hongrie, il s'étoit rangé ſous les drapeaux du frere de ſon libérateur; mais dès que la Reine étoit remontée ſur le Trône, il l'avoit quitté pour elle. Le Roi de Naples lui avoit confié la Place qu'on devoit attaquer la premiere, pen-

ſant qu'un transfuge n'oſeroit jamais ſe rendre. Mais ce lâche aima mieux s'expoſer à une mort honteuſe, qu'il eſpéroit éviter, que d'en ſubir une honorable, & certaine. Il ſortit de ſes murs déſarmé, nud en chemiſe, & la corde au col : il alla dans cet état préſenter les clefs de la Ville au vainqueur qui ne daigna pas le punir.

Toutes les Places du Royaume de Naples n'étoient pas défendues par des Minorvino : Louis de Hongrie trouva plus de réſiſtance, qu'il n'auroit du s'y attendre. Canoza, vivement attaquée, ſoutint un ſiége qui coûta beaucoup de ſang ; le Roi de Hongrie y reçut même une bleſſure aſſez conſidérable. Cette Ville ne valoit ni les ſoldats, ni le temps qu'il perdoit ; il abandonna l'entrepriſe, & entrant dans la Principauté de Salerne, il s'empara facilement

de la Capitale de cette Province, & de Nocera, deux Villes peu fortifiées. Louis brûloit d'arriver à Naples, mais il falloit auparavant prendre Averſe qu'il comptoit enlever d'emblée ; ce Prince ne ſavoit pas qu'elle avoit été fortifiée avec grand ſoin depuis ſon départ. Pignatelli qui y commandoit, y fit la plus longue, & la plus vigoureuſe réſiſtance. Le Roi de Hongrie fut bleſſé pour la ſeconde fois dans un aſſaut, & contraint de réduire par famine une Place qu'il déſeſpéroit de prendre à force ouverte. Le blocus dura trois mois ; l'Armée Hongroiſe en ſouffrit beaucoup plus que la Garniſon qui gardoit paiſiblement ſes remparts, & attendoit la fin de ſes vivres, tandis que des maladies affreuſes conſumoient les aſſiégeans ; & quand Pignatelli demanda les honneurs de la guerre, il ſembla

faire grace à ces Troupes fondues & harrassées.

La longueur de ce siége avoit donné à la Reine de Naples le tems de pourvoir à sa sûreté. Mais de nouveaux malheurs l'accabloient sans cesse. Tout au commencement du siége d'Averse, les Genois qui savoient combien elle avoit besoin de secours, avoient envoyé dix galeres à la rade de Naples, pour les offrir à la Reine, en cas qu'elle voulût leur céder Vintimille, ou pour les tourner contr'elle au premier refus. Il ne falloit pas balancer. Le Hongrois étoit maître de la terre de Labour; la Reine, resserrée dans sa Capitale, ne pouvoit plus tirer de provisions, ne pouvoit même échapper que par mer; & les galeres de Provence ne suffisoient pas pour garder toutes les côtes, le long desquelles elles étoient répandues; elle

envoya donc des Commiſſaires qui devoient mettre la République en poſſeſſion de Vintimille, les galeres Génoiſes refuſant d'agir juſqu'à ce que cette formalité fût remplie. Soit que, pendant cet intervalle, le Roi de Hongrie eût négocié, ſoit que les Genois euſſent médité d'eux-mêmes cette perfidie ; auſſitôt qu'on eut nouvelle de l'abandon de Vintimille, les dix galeres reprirent le chemin de Genes, les Chefs ayant déclaré qu'ils ne pouvoient ſervir contre le Roi de Hongrie.

Le ſiége d'Averſe étoit prêt à finir; on n'eſpéroit pas que Pignatelli pût tenir quatre jours, & il n'y avoit pas une ſeule galere dans le Port de Naples. Si le Vainqueur avoit pu arrêter Jeanne, c'étoit fait de ſa vie. Enfin Renaud de Baux, l'Amiral de Provence, qui n'étoit pas, ou du moins qu'on ne croit pas de

la Maiſon du Duc d'Andria, rentra dans le Port à tems avec quelques galeres qu'il avoit recueillies ſur les côtes. Si-tôt qu'on ſut le Roi de Hongrie maître d'Averſe, la Reine & ſon époux ſe jetterent dans un de ces bâtimens pour fuir à Gayette. Mais c'étoit le tems des crimes, l'Amiral reſta dans le Port, ſous prétexte d'approviſionner ſon Eſcadre, y reçut la Ducheſſe de Duras, ſœur de la Reine, qui fuyoit le Roi de Hongrie pour la ſeconde fois. A peine fut-elle embarquée, qu'il la força, le poignard ſur la gorge, d'épouſer ſon fils aîné, & de conſommer le mariage à l'inſtant. Puis il fit voile vers la Provence, où il poſſedoit des terres conſidérables. Arrivé à la vue de Gaïette, il eut la témérité d'envoyer une de ſes galeres dans le Port, pour y faire des proviſions, tandis qu'il ſe tenoit au large, s'excuſant

ſur quelque incommodité. Malgré les vaines précautions que l'Amiral avoit cru prendre, cette horrible nouvelle fut bientôt répandue. Le Roi, tranſporté de colere, ſe jette dans une chaloupe avec quelques braves Chevaliers, fait force de voiles, aborde la Capitane dont on n'oſe lui refuſer l'entrée. Parvenu à la chambre du perfide Amiral, il le perce de deux coups d'épée, à la vue de ſes fils & de la Ducheſſe de Duras, emmene dans ſa chaloupe les deux fils de ce traitre enchaînés, & ſa belle-ſœur, dont le ſort étoit d'être ſouvent enlevée. Quelques Hiſtoriens blâment l'action du Roi ; le Lecteur jugera ſi elle eſt juſte & dans la nature.

La priſe d'Averſe rendoit l'entrée de Naples bien facile ; le Roi de Hongrie y traîna ſon armée languiſſante : on lui ouvrit les portes ſans

réſiſtance ; ce Peuple étoit accoutumé à trembler devant lui. Arrivé dans la Ville, il fit aſſembler les Siéges, & après leur avoir reproché leur attachement pour une femme criminelle, il les menaça de livrer le lendemain Naples au pillage, s'ils ne lui apportoient une forte contribution à la pointe du jour. Cette ſomme étoit ſans doute au-deſſus de leurs forces ; la néceſſité leur inſpira du courage ; ils ſe répandirent dans leurs quartiers ; en un inſtant la Ville fut en armes, & ils firent dire à Louis qu'ils étoient diſpoſés à vendre cher leur vie. La foibleſſe de l'Ennemi animoit les Bourgeois ; à cette nouvelle le Roi de Hongrie ſortit bruſquement de la Ville & prit le chemin de la Pouille avec le reſte de ſes Soldats.

Depuis la priſe d'Averſe & la retraite de la Reine à Gaïette, Jeanne

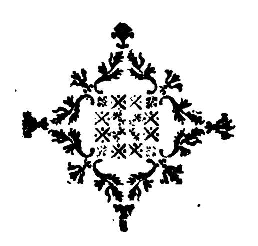
& le Roi de Hongrie ne combattoient plus que de foibleſſe ; l'imprudence de Louis de Tarente ,ſon inexpérience & ſa mauvaiſe adminiſtration laiſſoient le Royaume ouvert & preſque ſans défenſe. Le Roi de Hongrie, déja bleſſé deux fois dans cette campagne, fatigué des pertes qu'il faiſoit & des frais immenſes d'une guerre éloignée, commençoit à déſeſpérer de punir les meurtriers de ſon frere. C'étoit le moment des négociations ; Clément VI ne le perdit pas. Le reſſentiment du Roi de Hongrie étoit amorti par le tems & par les obſtacles ; mais il auroit voulu que Jeanne fût condamnée ; & n'avoir plus de guerre à ſoutenir. Il demandoit toujours juſtice au Pape, & toujours le Pape répondoit qu'il ne croyoit pas la Reine coupable. Enfin il ſe détermina à accepter une Treve pendant laquelle le

Pontife nommeroit encore des Commiſſaires, pour examiner l'affaire conjointement avec ſes Ambaſſadeurs. Le Prince promit ſolemnellement de s'en rapporter à ce qui ſeroit décidé cette fois, & de ſortir du Royaume, ainſi que la Reine, pendant la diſcuſſion du Procès. Il exécuta fidelement cette clauſe qui lui étoit fort agréable. Jeanne ne quitta pas Gaïette, & cette circonſtance ne rompit point les négociations. Le Cardinal de la Jugie & l'Evêque de Tuſculum furent chargés, ainſi que les trois Cardinaux à qui la Reine avoit déja refuſé de répondre, d'examiner la procédure de Bertrand de Baux, de prendre les dépoſitions des témoins & les déclarations de Jeanne. La Reine deſiroit plus que perſonne la fin de tous ces troubles; elle reconnut enfin la Juriſdiction, ou plutôt la média-

tion de ces Arbitres, pour satisfaire le Roi de Hongrie. Il falloit disculper la Reine, on chercha des biais dans une affaire qui n'en étoit pas susceptible. Ce tempéramment étoit digne des temps dans lesquels il fut inventé. La Reine déclara qu'un maléfice employé sur elle, par des gens mal intentionnés, lui avoit inspiré une haine irrésistible pour André son époux; qu'elle n'avoit pas su dissimuler cette aversion surnaturelle; que des méchans, croyant la servir, avoient assassiné André, & qu'ainsi elle étoit la cause innocente de la mort de ce Prince.

Ces foibles moyens finirent, après sept ans, la guerre la plus funeste & la plus animée. Le Roi de Hongrie se contenta, ou parut se contenter de cette déclaration, que la Reine signa. Le Pape donna l'absolution à Jeanne, & le Roi de Hongrie retira 1351.

ſes Troupes, dont il avoit beſoin contre la République de Veniſe qui lui déclaroit la guerre. Il rendit les quatre Princes qu'il avoit retenu priſonniers en Hongrie, depuis qu'il les avoit fait arrêter à Averſe. Le Pape par eſprit d'équité, avoit condamné la Reine à payer cent mille florins d'or à Louis, pour l'indemniſer des frais de la guerre. Ce Prince les refuſa avec hauteur, diſant qu'il ne lui convenoit pas de vendre le ſang de ſon frere. C'eſt ce même Louis qu'on a accuſé de vouloir envahir le Royaume de celle qu'il ne ſongeoit qu'à punir.



CHAPITRE X.

Allégresse du Royaume. Couronnement de Jeanne, & de Louis de Tarente. Magnificence de la Cour. Avanture du Seigneur Galeas de Mantoue. Retour des Princes du Sang. Libéralité du Roi envers ses freres. Le Roi fait épouser la Princesse Marie à son frere Philippe. Confédération de Louis de Duras avec Minorvino. Entreprise sur la Sicile. Le Roi est contraint de revenir dans le Royaume, pour en chasser les Capitaines étrangers appellés par Duras & Minorvino. Jeanne est accusée devant le Roi. Comment elle se défend. Le Roi écarte par argent les Troupes des Rebelles.

CETTE paix tant desirée ramena 1352.
dans Naples la joie plutôt que l'a-

bondance. La Reine y accourut attendre avec son époux le Nonce que Clement VI envoyoit pour les couronner. Ils firent partir des Ambassadeurs chargés de remercier le Pontife de la protection dont il les avoit appuyés. Ils lui avoient en effet quelque obligation. Guillaume Archevêque de Brague, apporta la Bulle qui ordonnoit le Sacre. Il y étoit dit, comme dans celle qui regardoit André, que Louis de Tarente, en recevant la Couronne, n'y acquerroit aucun droit ; que si Jeanne mouroit la premiere, le Royaume appartiendroit à la Princesse Françoise née de son second mariage, ou à tel autre de ses enfans qui lui survivroit ; à leur défaut à la Princesse Marie, & à sa postérité, conformément au Testament de Robert. Louis, quoique précairement Roi de Naples, n'en étoit

pas moins absolu ; il ne fut couronné qu'après la Reine, & ne reçut pas comme elle l'onction sainte. Mais cette foible Princesse, plus soumise à son mari, qu'aucun des Sujets qu'elle avoit mis à ses pieds, souffroit plus qu'eux tous ensemble du joug tyrannique qu'elle ne savoit pas secouer. Les cérémonies du Sacre achevées, le fastueux Louis voulut faire, après la Reine, une entrée triomphante dans sa Capitale ; il monta comme elle sur une haquenée, dont les rênes étoient tenues par un Prince ; & précédé de toute sa Maison, environné des Grands du Royaume, il marcha dans l'ordre le plus pompeux par toutes les grandes rues de Naples richement tapissées. Sa haquenée s'effraya des fleurs que le Peuple jettoit devant lui ; & s'étant cabrée avec violence, sans qu'on pût la retenir,

elle obligea le Roi à s'élancer à terre. Ce mouvement fit tomber sa couronne, qui se brisa en plusieurs morceaux. Louis monta un autre cheval, & continua sa marche, sans témoigner aucune frayeur; mais le Peuple qui craignoit, ou qui peut-être desiroit les mauvais présages, fit beaucoup d'attention à celui-ci. Ces cérémonies augustes sembloient exiger de la magnificence & des fêtes; Jeanne & le Roi ne les épargnerent pas. Les Impôts forcés qu'on destinoit à la guerre, furent prodigués dans les jeux & les Tournois. Louis jettoit, à pleines mains, l'or que ses Ministres arrachoient au besoin de ses Sujets; & la profusion, souvent compagne de l'indigence, faisoit nager la Cour dans les plaisirs, & languir les Peuples dans la misere.

Tant de fêtes avoient attiré beaucoup d'étrangers à la Cour de Jeanne;

elle fit parmi eux une conquête qui prouve que, dans ces tems, il y avoit à Naples des galanteries de plus d'un genre. Le Seigneur Galeas de Mantoue, l'un des Cavaliers les plus accomplis de l'Italie, dansoit avec une grace & une justesse merveilleuses : Jeanne, qui aimoit les talens agréables & qui les possedoit tous, voulut danser avec Galeas. Ce Seigneur, pénétré de l'honneur qu'il recevoit, & des charmes de la Reine, ne fit qu'admirer tant que dura la danse; puis se précipitant à ses pieds, il la conjura de daigner l'accepter pour chevalier & de lui permettre d'aller soutenir, les armes à la main, dans toutes les contrées du monde, que Jeanne, Reine de Naples, étoit la plus belle, la plus noble, la plus spirituelle, la plus vertueuse Princesse de l'Univers. Cet enthousiasme, plus fait pour amuser la Reine, que

pour l'intéresser, fut accueilli avec bonté. Jeanne donna au Chevalier sa main à baiser, un de ses gands & un nœud de rubans, pour le garder de tout danger. Le brave Galeas, transporté de joie, avec ces puissantes armes & d'autres encore, traversa l'Italie, la France, l'Allemagne, invoquant toujours la Dame de ses pensées, & publiant par-tout ce qu'on ne croyoit pas vrai dans tous ses points. Enfin deux Chevaliers aussi fous, mais moins heureux que lui, oserent l'un après l'autre le contredire en face & accepter le combat; on ne sait dans quel lieu. Galeas, adroit à tous les exercices, les vainquit tous deux, & leur fit prononcer, le fer sur la gorge, ce que l'évenement du combat les forçoit d'avouer, quand même ils n'auroient pu le croire. Puis, selon les loix de la Chevalerie, il les mena

l'un, & l'autre à Naples, pour les offrir à sa Souveraine. La Reine ne put s'empêcher d'être flattée de ce bizarre hommage; elle traita son Chevalier avec beaucoup d'honneur, & ses captifs avec bonté; elle leur donna, pour marque d'esclavage, des chaînes d'or enrichies de pierreries, & leur fit partager les plaisirs de sa Cour.

Jeanne fit élever une superbe Eglise, qu'elle dédia à la Vierge, sous le nom de Sainte Marie l'Inco-ronata, & dans laquelle on peignit la cérémonie de son Sacre. Ce monument donne encore le nom à la rue, dans lequel il est situé. Louis établit un Ordre de Chevalerie, nommé, *du Saint Esprit, au droit desir*, qui n'a duré que pendant son regne.

Les Princes du sang, délivrés de leur captivité, apporterent à la

Cour, tous les désordres que l'ambition & la jalousie peuvent causer. Le Roi consultant son cœur, ou peut-être sa vanité, crut devoir combler ses freres de tous les biens qu'il usurpoit sur son épouse, & négligea les deux Princes de la Maison de Duras, Branche cadette de la Race Royale. Robert de Durâs quitta le Royaume pour s'attacher à Jean, Roi de France qui le reçut à sa Cour, & près duquel il fut tué à la bataille de Poitiers; mais Louis de Duras, Comte de Gravine & de Morcone, ne vit qu'avec le plus grand chagrin, de gros domaines, démembrement de la Couronne, passer dans la Maison de Tarente; tandis qu'il avoit à peine de quoi soutenir sa dignité. Il en fit à la Reine des plaintes ameres; mais soit aveuglement, soit foiblesse, Jeanne ne tenoit plus aucune place sur ce Trone, qu'elle avoit voulu

partager. Les plaintes qu'elle entendoit sans cesse, les injustices qu'elle éprouvoit elle-même, la rendoient plus malheureuse & plus coupable, sans lui inspirer le courage de les réprimer; elle ne fut pendant la vie de Louis que la femme du Roi de Naples. Les torts de ce regne ne furent les siens, que parceque l'habitude, plus forte que la passion dont elle étoit la suite, ne lui laissa pas le courage de rentrer dans ses droits.

Les Terres que Louis prodiguoit 1353.
à ses freres, ne furent pas les seuls biens qu'il fit à sa Maison. La Princesse sa fille venoit de mourir. Quoique la Reine fût très jeune, il pouvoit n'en avoir plus d'enfans, & s'il la perdoit, le Sceptre échapé de ses mains, appartenoit à la Princesse Marie. La main de la sœur de la Reine avoit déja été ravie successivement, par deux ambitieux qui

avoient songé à regner après elle : le Roi de Hongrie avoit puni le premier, le Roi de Naples s'étoit vengé du second ; mais quoique Renaud de Baux fut mort, son fils Robert vivoit encore dans les fers, & la Princesse n'étoit pas libre. Philippe de Tarente, le second frere du Roi, lui faisoit une Cour assidue, il étoit parvenu à lui plaire, & il desiroit de l'épouser. Cette alliance qui le plaçoit auprès du Trône, ne devoit coûter qu'un crime ; elle fut bientôt résolue : on ne songea point à condamner par les voies lentes de la justice, un homme, qui sans doute étoit coupable, Robert de Baux fut assassiné dans sa prison, & cette action imputée au ressentiment de la Princesse Marie, ne fut ni punie, ni même recherchée ; elle épousa peu de mois après, Philippe de Tarente, de l'aveu de son frere ; malgré la Reine,

qui dépouillée de ſon autorité étoit réduite à blâmer tout haut, ce qu'elle n'avoit pas le moyen d'empêcher. Trop foible pour reſiſter à ſon époux, au moins elle ne craignit pas de lui déplaire, elle ne parut point aux nôces de ſa ſœur: la Cour partagea le reſſentiment de Jeanne; aucun Grand n'accompagna les deux époux. Louis qui vouloit tout oſer, ne put ſe diſſimuler le mécontentement de la Nation entiere, mais il lui ſuffiſoit d'être obéi.

Louis de Duras ne s'en tint pas à blâmer: il chercha par-tout des mécontens, & tout lui fut bon, pourvu qu'il pût ſe venger du Roi. Le Comte de Minorvino, l'un des plus mépriſés, mais l'un des plus puiſſans vaſſaux de la Couronne, protégeoit & raſſembloit tous les ſcélérats, tous les gens ſans aveu, dont les Provinces n'étoient que trop

infestées ; il s'étoit emparé de Bari, & d'Alta Mura, parceque ces deux Places étoient ouvertes. Louis aimoit mieux donner des fêtes, & enrichir des Courtisannes, qu'entretenir des Garnisons. Louis de Duras proposa à Minorvino de le couvrir de son nom, & d'entreprendre avec lui une guerre dans la Pouille : celui-ci saisit avidement une occasion de faire du butin, & de vexer le Peuple. Le Prince fit mouvoir les vassaux des terres qu'il possédoit dans cette Province, & trop foible pour occuper le grand nombre des Places prêtes à ouvrir leurs portes aux premiers soldats qui se présenteroient, il songea à soudoyer avec Minorvino l'un de ces Capitaines à gage qui s'employoient pour vivre à détruire des hommes. Le plus fameux de ces braves, se nommoit Lando ; car les Historiens ne parlent plus de Gar-

nier; il commandoit dix mille bandits. Sa troupe formée des débris de l'armée de Hongrie, peut-être de celle de Naples, se nommoit la grande bande, & partagée en différens corps, désoloit l'Italie pour se tenir en haleine, attendant que quelque Prince en eût besoin. Tandis qu'avec l'argent de Minorvino, Lando rassembloit ses Troupes, & se disposoit à fondre dans l'Abruzze, premiere Province du Royaume, du côté du Continent, contigu à la Pouille; le Roi, qui faisoit lentement quelques efforts contre Louis de Duras, & qui n'avoit pas de soldats à opposer à Lando, lui fit proposer 40000 florins d'or payables dans un certain terme. Lando attendit hors du Royaume, l'effet de cette promesse. Dans cet intervalle, croiroit-on qu'au milieu d'une guerre intestine, Louis sans finances, sans Généraux, sans Troupes

ſuffiſantes pour contenir ſes propres Sujets, ſaiſit avec avidité une occaſion de recouvrer la Sicile.

Le Duc de Randazzo, Regent de Sicile, étoit mort; les Seigneurs Ar-
1354. ragonnois, que le feu Roi avoit nommés pour compoſer le Conſeil, gouvernoient pendant la minorité du jeune Monarque. Quelques nobles Siciliens, à la tête deſquels ſe trouvoient toujours les Clermont, mécontens d'une domination étrangere, firent ſoulever pluſieurs Villes, qui refuſerent abſolument de reconnoître le Conſeil de Régence. Les Arragonnois, trop foibles pour ſe faire obéir, accabloient les Sujets ſoumis, tâchant d'arracher d'eux les ſubſides que les Révoltés refuſoient de payer. L'adreſſe des factieux, le mécontentement des Peuples, la foibleſſe du Gouvernement avoient plongé la Sicile dans tous les déſor-

dres. Cette Isle si féconde, de tout temps le grenier de l'Italie, ne pouvoit plus nourrir le petit nombre d'Habitans qui lui restoit. Dans cette extrêmité, les Factieux songerent à appeller le Roi de Naples à une conquête qu'ils croyoient certaine; elle l'auroit été pour tout autre que pour Louis. Il fit passer le phare au grand Sénéchal, on a honte de le dire, à la tête de cinq cens hommes d'Infanterie, & de cent Chevaux. C'étoit-là toutes les forces d'un des plus puissans Royaumes qui fut alors dans l'Europe, qui sous Charles II, & sous Robert, avoit toujours entretenu trente mille hommes, & souvent beaucoup davantage: mais cette poignée de soldats étoit une armée redoutable pour les Siciliens. Etoit-ce donc ce même Peuple qu'on avoit vu cinquante ans auparavant, résister seul aux Arragonnois, aux

Napolitains & aux François réunis, & en obtenir une paix glorieuse. Tous ces Garniers, ces Lando, fléaux de l'Allemagne, & de l'Italie avec des Troupes aguerries, ne pouvoient-ils pas envahir deux vastes Etats qui n'étoient ni défendus, ni gouvernés? Ces braves d'Hauteville, leurs Fondateurs, n'avoient eu, ni autant de soldats, ni autant de ressources, mais les d'Hauteville étoient des Heros, les Garniers & les Lando n'étoient que des barbares.

Quoi qu'il en soit, ces Troupes furent reçues dans les Villes revoltées avec des transports de joie; elles amenoient des galeres chargées de grains, & de fourage; car malgré les malheurs du Royaume de Naples, jamais la culture des terres n'y étoit négligée. Ces secours firent bénir Louis, par des Peuples affamés

qui brûloient de changer de Maître. Le grand Sénéchal établit des Garnisons dans Mellazzo, & dans Palerme : Syracuse, Messine, Siacca, Gergenti, Mascari, Pisso ouvroient leurs portes, & demandoient les Napolitains avec instance ; mais on n'avoit point de Troupes à leur envoyer. Le Conseil de Régence fit à Naples des plaintes ameres de l'infraction du dernier Traité. Le Roi répondit que la nécessité seule l'avoit dicté, que l'Isle de Sicile, Domaine des Rois de Naples, devoit rentrer sous leur obéissance, & qu'il ne leur étoit pas libre d'y renoncer. Cependant le Conseil de Régence résolut de reprendre Palerme ; on marcha contre cette Ville avec de la Milice Bourgeoise, sans paie & sans discipline. Les Citoyens de Palerme regardoient les Napolitains, comme leurs libérateurs ; ils les seconderent

avec courage : le parti Arragonnois fut contraint de lever le siége, presqu'aussitôt qu'il fut formé.

Louis paroissoit conquerir rapidement le Royaume de Sicile, & il perdoit le sien avec la même facilité. Le terme que Lando avoit accordé pour lui payer quarante mille florins étant expiré, ce Chef, après avoir hiverné dans l'Abruzze, avoit joint Minorvino, & les Troupes de Louis de Duras dans la Pouille ; ils avoient établi de fortes garnisons dans Foggia & dans Lucera ; de-là ils répandoient des partis dans toutes les contrées de cette Province, pour tirer des contributions ; souvent même ils traversoient les Apennins & désoloient la terre de Labour. Pour comble de malheur, Jeanne avoit perdu son fidele ami Clement VI. Innocent VI, qui monta sur le Saint Siége après lui, trouva le tribut que

lui

lui devoit le Royaume de Naples, arriéré depuis quelques années ; il excommunia Jeanne & ſon époux. On peut juger s'il auroit donné facilement une nouvelle Inveſtiture à quiconque, avec de l'argent & quelques Troupes, eût voulu s'emparer d'un Royaume ouvert de toutes parts, & dans le plus grand déſordre. Mais celui par qui regnent les Rois en ordonnoit autrement. On ne trouve de raiſons d'événemens auſſi extraordinaires que dans les Decrets de la Providence.

Le Roi ſentit combien il étoit important d'appaiſer la Cour de Rome ; il fit des efforts pour la payer plutôt que Lando, & le Pontife lui envoya, en reconnoiſſance, l'étendart de l'Egliſe avec la deviſe : *in hoc ſigno vinces* ; c'eſt tout le ſecours qu'il devoit en attendre. Le Grand Senéchal apprit bientôt en

Sicile l'état facheux du Royaume de Naples ; il crut qu'il falloit abandonner les conquêtes, pour tâcher de ſauver le patrimoine ; il laiſſa cependant les 500 hommes dans les places qui ſembloient conſtamment attachées à ſon Maître, & courut chercher de plus puiſſans ſecours parmi ſes Alliés. Il parcourut la Toſcane, le Boulonnois, l'Etat de Modene, le Milanois. Quelqu'activité qu'il mît dans ſes démarches, les reſſources ne pouvoient pas être bien promptes.

Jeanne, que tant de troubles affligeoient ſans qu'elle pût y apporter remede, éprouvoit encore d'autres malheurs que ceux de ſes Sujets. Le mépris de ſon époux avoit éloigné d'elle tous ces Eſclaves de Cour, qui ne ſongent à ſervir, ou plutôt à tromper, que ceux dont ils attendent leur fortune. Une femme,

dont l'Hiſtoire ne nous a pas conſervé le nom, qui peut-être en vouloit au cœur du Roi, imagina de lui donner des ſoupçons ſur la conduite de la Reine. Ce Prince ne l'aimoit pas aſſez pour en être jaloux; mais ſon orgueil & le deſir de ſe plaindre de celle dont il vouloit être craint, lui firent entreprendre d'éclaircir des faits d'autant plus injurieux à la gloire de tous deux, que les mœurs libres de la Reine prêtoient de la vraiſemblance à la calomnie. Louis, prenant des conjectures pour des convictions, éclata en reproches; Jeanne voulut voir ſon accuſatrice, & la confondit aux yeux de ſon époux. Elle lui fit à ſon tour les plaintes les plus ameres; puis ſe tournant vers cette fauſſe délatrice : je vous défens, lui dit-elle, de reparoître devant moi; je ne m'abaiſſerai point à me venger; rendez graces

au Ciel de ce que votre ennemie est votre Reine.

Lando, attendant qu'on eût ramassé des Troupes pour le chasser, avoit paru jusqu'à Averse & même avoit mis Naples à contribution. Le Roi fit avec lui un nouveau Traité. Il lui promit cent mille florins, pour sortir du Royaume, lui en compta trente-six mille, & convint qu'il attendroit, cantonné dans la Pouille, le paiement du reste de la somme. Ainsi ce Prince imprudent donnoit à ses ennemis l'argent de ses Sujets, au lieu de l'employer à garder les frontieres, & à se rendre redoutable. Lando voulut exécuter fidelement son Traité; mais, trahi par deux de ses Lieutenans qui attirerent à Minorvino une grande partie de ses Troupes, ce Chef irrité offrit ses services au Roi contre son Sujet rebelle & ceux qui l'avoient aban-

donné. Cette diversion fut d'autant plus heureuse, qu'au moment même, le Grand Senechal arrivoit à Sulmone avec huit mille hommes ramassés de toute l'Italie. On songea à dissperser l'Ennemi & à le resserrer. Lando livra divers combats dans la Pouille où il étoit tantôt vaincu tantôt vainqueur. Le petit nombre de Barons fideles au Roi avoient repris courage, & l'on pressoit Louis de Duras qui se réfugioit de Châteaux en Châteaux, sans hazarder sa personne, mettant toujours en avant les bandits que Minorvino exposoit au fer de l'Ennemi, & exhortant ses Vassaux à se tenir fortifiés dans leur demeure, pour rétablir la communication & donner retraite aux troupes que les Roi avoit dissperfées.



CHAPITRE XI.

Mort du Roi de Sicile. Nouvelles tentatives sur ce Royaume; les sœurs du nouveau Roi sont faites prisonnieres. La Reine de Naples, & le Roi Louis passent en Sicile. Les Clermont leur demandent les Princesses de Sicile en mariage. Siége de Catane fait & levé. Les Princesses de Sicile sont échangées. Retour du Roi, & de la Reine de Naples dans leurs Etats. Mort de Minorvino. Louis de Duras persiste dans sa révolte. Il envoie son fils prêter serment à Jeanne. Comment il y est reçu. Duras capitule; il est renfermé dans le Château de l'Œuf. Dévotion du Roi Louis, ses pélerinages, sa mort.

TANDIS qu'on combattoit dans les Provinces de Naples, Dom Louis,

Roi de Sicile étoit mort, & avoit laiſſé la Couronne à Dom Frederic ſon frere, Prince âgé de treize ans & d'une complexion très foible. Les Clermont réveillerent alors le parti de la Maiſon d'Anjou, qui depuis quelque tems s'étoit contenté de garder des Places avec les foibles Garniſons Napolitaines. Simon, l'aîné des Clermont, rentra dans Meſſine dont il avoit été chaſſé, s'empara des deux Forts qui défendoient cette Place, força le Palais des Rois & fit Priſonnieres les deux Princeſſes, Jeanne & Iolande, ſœurs du Roi de Sicile. Il les envoya à Reggio, où Louis & Jeanne s'étoient tranſportés, pour être plus près de la Sicile. Tous les Seigneurs du parti d'Anjou écrivirent les lettres les plus preſſantes à Jeanne, ils la conjuroient de venir prendre poſſeſſion de ſes nouveaux Etats. En effet, Elle, &

Louis ſe déterminerent à traverſer le phare. Ils entrerent dans Meſſine le 24 de Décembre la veille de Noel, comme s'ils avoient été les paiſibles Souverains de toute l'Iſle. Logés dans le Palais des Rois, ils y reçurent le ſerment de fidélité de tout leur parti. Jeanne, malgré les déſordres de ſon regne, fit ce que jamais ni Charles I, ni Charles II, ni Robert n'avoient pu faire avec des Généraux, des finances & des Troupes. Il eſt vrai que ces ſuccès n'étoient pas bien ſolides, & ne devoient pas être longs. Les Clermont ſembloient avoir attaché la Couronne de Sicile ſur la tête de Jeanne, mais ils ne purent lui cacher qu'elle n'y étoit qu'en dépôt.

En effet, à peine la Reine fut-elle
1356. à Meſſine, qu'ils lui demanderent pour prix de leurs ſervices, la main des deux jeunes Princeſſes qu'elle

avoit laissées prisonnieres à Reggio. Le Roi de Sicile paroissoit ne devoir pas vivre long-temps; son Trone appartenoit après lui à l'aînée des deux sœurs, & ceux qui s'annonçoient pour vouloir être leur époux, ne sembloient pas disposés à abandonner des droits de cette nature. Ils savoient bien que Jeanne n'étoit pas un concurrent redoutable. Cette demande apprit au Conseil de Naples, quel fonds on pouvoit faire sur de pareils alliés. Cependant il importoit de ne pas rompre avec eux; on temporisa, & l'aîné des Clermont mourut fort peu de temps après, sans avoir eu de réponse décisive.

Pour profiter de la foiblesse de Frédéric, on résolut le siége de Catane; la Reine avoit amené quatre galeres Provençales, & quelques Troupes sous les ordres du grand Sénéchal. Tandis qu'on attaquoit

par mer & par terre, deux galeres Catalanes entrerent dans le Port de Syracuse. Les Chefs apprirent bientôt le siége, & voguerent pour secourir cette Place importante. Les deux galeres Espagnoles battirent les quatre Provençales, & les obligerent à fuir. Alors les Assiégeans qui ne tiroient des vivres que de la Mer, craignirent d'être enfermés à leur tour; il fallut abandonner Catane. La garnison tomba sur l'arriere-garde, la battit, & fit des prisonniers de marque, entr'autres, Remond de Baux, grand Chambellan, oncle du Duc d'Andria, & Thomas Acciaioli, fils du grand Sénéchal. La Reine qui les affectionnoit tous deux vouloit payer leurs rançons; mais le Roi de Sicile fit répondre qu'il ne rendroit ces Officiers, que quand on lui rendroit ses sœurs. Louis, & Jeanne saisirent cette occasion d'é-

luder la demande des Clermont, qui étoient encore deux freres. Ils se défirent volontiers d'otages aussi dangereux. Bien persuadés que les Princesses n'épouseroient pas les Clermont, tant qu'elles dépendroient du Conseil de Sicile.

Après sept mois de séjour dans cette Isle, où Louis avoit gardé ses Places sans pouvoir en prendre de nouvelles; il fut forcé de retourner à Naples, pour s'opposer aux rebelles, devenus plus dangereux par son absence. Il emmena la Reine, & ne laissa que trois cens chevaux Florentins dans la Sicile, avec les anciennes garnisons, parcequ'il avoit besoin contre Minorvino du peu de Troupes qui l'avoient suivi. En arrivant dans le Royaume de Naples, il y trouva les partis dispersés pour y faire du butin. Minorvino combattoit moins en soldat, qu'en brigand.

Le Prince de Tarente, frere aîné du Roi, apprit que ce rebelle étoit à Matera : il eût l'adresse d'introduire dans cette Place quelques Troupes déguisées, qui ouvrirent les portes pendant la nuit. Minorvino surpris, hors d'état de défense, se présenta devant son vainqueur, comme il avoit déja fait devant le Roi de Hongrie, en chemise & la corde au col. Le Prince de Tarente s'en saisit, le fit conduire à Alta Mura, le força de rendre cette Place, puis le fit pendre à un des creneaux, la tête ceinte d'une couronne de papier, sur laquelle on avoit écrit les vains titres de Prince & de Duc, que ce brigand s'étoit arrogés. Il demanda pour seule grace qu'on lui coupât la tête ; parcequ'il étoit, disoit-il, Gentil-homme. Elle lui fut refusée : on ne pouvoit le traiter avec trop de sévérité, ni avec trop de mépris.

Minorvino expiré, ses complices se disperserent ; Louis de Duras honteux du châtiment de son allié, 1357.
parut vouloir se raccommoder avec la Cour : il auroit été dangereux de l'irriter ; le Roi écouta volontiers les témoignages de son repentir. La réconciliation fut prompte, mais elle n'étoit pas sincere de la part de Duras, qui toujours ennemi de Louis, & jaloux de l'élevation de sa Maison, chercha sans cesse les occasions de la renverser. Le Roi, pour fixer la paix dans ses Etats, fit ordonner à tous les étrangers d'en sortir. Les guerres intestines avoient en effet peuplé toutes les Provinces d'avanturiers, qui n'ayant rien à perdre, ne demandoient qu'à troubler. C'étoit autant de brandons combustibles faits pour allumer dans un instant de terribles incendies. Il étoit tems que la vicissitude, l'intérêt de chacun des Vassaux de la

Couronne, & la prudence des Ministres, ramenassent la tranquillité dans Naples: Acciaioli étoit un serviteur actif, éclairé, pur & fidele, qui auroit pu y contribuer, mais Louis, qui ne méritoit pas un tel Ministre, écouta ses ennemis, & le força de se retirer dans ses Terres.

Les affaires de la Sicile devenoient
1358. de plus en plus mauvaises; le parti de Frédéric avoit chassé les Napolitains de Messine, & reprenoit à chaque instant des Places; le Roi auroit couru au secours de sa conquête, si Louis de Duras lui en avoit laissé le temps, il ne put y envoyer que trois cens hommes d'armes commandés par le Comte d'Arriano. Un si foible secours ne pouvoit pas rendre la supériorité à son parti chancelant.

Le rebelle Duras n'avoit paru soumis à la Cour, qu'autant de temps qu'il étoit resté sans force;

il venoit d'attirer dans le Royaume un nouveau Capitaine étranger, nommé Hannequin de Bongars. Cet homme avoit servi long-tems les Viscomti, Seigneurs de Milan, avec un Corps de Troupes à sa solde. Ils n'avoient plus besoin de lui, & il venoit dans le Royaume de Naples, à l'exemple de ses pareils, se faire payer de tous ceux qui pourroient l'employer, ou le craindre. Le Roi fit ordonner aux Gentils-hommes qui suivoient Louis de Duras, de l'abandonner dans l'instant, sous peine d'être déclarés rebelles. Soit attachement pour ce Prince, soit haine pour le Roi, le plus grand nombre refusa d'obéir ; & Louis, pour exécuter en partie sa menace, ordonna qu'on raseroit leurs maisons dans Naples. Cette exécution violente pensa causer une dangereuse émeute ; les Siéges dans lesquels ces

Nobles se trouvoient aggregés, prirent les armes, & prétendirent s'opposer à la démolition. Si le Roi avoit paru, peut-être la révolte auroit été consommée: mais Jeanne qu'on respectoit, se chargea d'appaiser ce tumulte; elle sortit à cheval, & parlant à ses Sujets avec douceur, & avec autorité, elle fit commencer devant elle, sans qu'ils s'y opposassent, ce qu'avoit ordonné son époux.

Cependant Louis de Duras pré-
1359. tendoit encore n'être pas rebelle; il appelloit Bongars, lui fournissoit des hommes, de l'argent, des quartiers, & il envoyoit à la Cour son fils âgé de sept ans renouveller l'hommage pour ses Terres, & prêter serment de fidélité. La Reine respecta le droit des gens dont Duras abusoit. Elle caressa cet enfant, qui devoit un jour lui être bien funeste,

& ſentit pour lui dès-lors, les premiers mouvemens de cette affection, qui excita depuis la plus noire ingratitude. La néceſſité força Louis à rappeller le grand Sénéchal ; les affaires étoient ſi mauvaiſes, qu'il eut bien deſiré pouvoir jouir du repos que l'envie lui avoit procuré ; mais ce ſerviteur fidele oublia ſon reſſentiment, il manda à ſon maître que l'injuſtice ne refroidiſſoit point le vrai zele, & qu'il le trouveroit toujours dans les beſoins de l'Etat. En effet, il accourut à la tête du peu de Troupes qu'on put ramaſſer en hâte ; il marcha dans la Pouille, au devant de l'ennemi, & attaqua Bongars avec les armes les plus puiſſantes contre des ſoldats de cette eſpece, c'eſt-à-dire qu'il négocia ſecrettement avec ſes Lieutenans, & moyennant quelques milliers de florins, il fit paſſer tout-à-coup dans

le camp Napolitain, les plus gros Corps qui compoſoient ſa petite armée; puis le ſerrant vivement avec ſes propres armes, il le mena toujours en perte, juſqu'aux frontieres de l'Abruzze: il le bloqua dans Sulmone; & après un ſiége très long, le força de demander ſes ſûretés, pour ſortir des Terres de Naples. Le Roi ne voulut pas les lui refuſer.

Cependant Louis de Duras étoit inveſti dans Atelle; ſes Places ou priſes, ou révoltées, ſon parti diſperſé, ſans argent, ſans reſſources, il eût recours à la clémence du vainqueur. Les derniers remparts qui lui
1360. reſtoient, lui ſervirent pour capituler. Le Roi ne voulut lui accorder que la vie; ſentant combien ce Prince étoit dangereux. Il ſe rendit enfin, & fut renfermé dans le Château de l'Œuf à Naples, où il mourut fort peu de temps après.

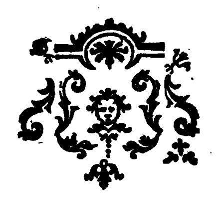
Le grand Sénéchal donna ses soins à nettoyer les Provinces de tous les vagabonds que tant de Capitaines étrangers y avoient semés; il espéroit pouvoir faire renaître enfin le calme, dont ces Peuples avoient grand besoin.

Après une expédition terminée 1361.
plus heureusement qu'on n'auroit dû s'y attendre, on pensoit que le Roi tourneroit toutes ses vues vers la Sicile; mais, soit inspiration divine, soit crainte de la mort qu'il sentoit prochaine, ce Prince passa tout d'un coup de l'usage immodéré des plaisirs, du tumulte des affaires, à la piété la plus ardente. Ce n'étoit plus qu'austérité, que pélerinages, que témoignages publics de repentir. En effet, si les Rois répondent à la justice de Dieu du bonheur de leurs Peuples, celui-ci devoit la redouter: il avoit à rendre un compte bien terrible, & de

ſon avenement au Trône, & même de ſa conduite tandis qu'il l'avoit occupé. Il alloit à Benevent, à Salerne, à Amalphi, pour honorer les cendres des Saints Apotres, qui y repoſent, comme ſi les actes ſtériles d'une piété extérieure pouvoient expier l'uſurpation & les déſordres de ſon regne.

Au retour d'un pélerinage à Amal-
1362. phi, le Roi fut attaqué d'une fiévre violente : il avoit à peine atteint quarante-deux ans ; mais ſon corps uſé par les plaiſirs, étoit parvenu à la décrépitude. Il céda à la force d'une longue maladie, & mourut à Naples le 25 de Mai, dans les ſentimens tardifs, mais ſinceres, d'un parfait repentir. Louis reconnut qu'il ne poſſédoit rien qui ne fût à la Reine; ſon teſtament ne contenoit que cet aveu. Cette mort rendit à Jeanne ſa liberté & ſa Couronne : elle ne re-

gretta pas beaucoup un époux qui n'avoit paru répondre à ſa tendreſſe, que pour la ſéduire ; qui l'avoit engagée au crime affreux qui tacha toujours ſa vie ; dont tant de bienfaits n'avoient fait qu'un ingrat ; & qui, ſi l'on en croit Villani, ſe portoit contre une Reine ſa bienfaitrice & ſa Souveraine, aux mêmes excès que les plus vils humains ne ſe permettent, contre les malheureuſes à qui le mariage les lie, que dans l'ivreſſe ou dans la colere.



CHAPITRE XII.

Changement dans le Gouvernement du Royaume ; Paix avec la Sicile : à quelles conditions. Mort de plusieurs Princes du Sang. La Reine épouse Jacques d'Arragon, Roi de Majorque & de Minorque. Ce qu'étoit ce Prince. Le Roi de Majorque veut recouvrer son Royaume ; il est fait prisonnier. La Reine le délivre, il la quitte encore. Sa mort. Expédition des Viscomti sur le Royaume de Naples ; comment terminée. Autres troubles prévenus. Adoption de Charles de Duras. Son départ de Naples. Revolte du Duc d'Andria ; il est chassé ; il reparoît ; son oncle l'empêche de recommencer la Guerre.

CET évenement changea tout-à-coup la face des affaires : la Reine,

effrayée du désordre des finances, qui entraînoit tous les autres, chercha dans son Conseil le remede à tant de maux. On lui dit que les nombreux Domaines aliénés contre les Loix du Royaume, contre la teneur des Testamens de Charles II, & de Robert, avoient appauvri l'Etat; que les dépenses au contraire étoient augmentées par le luxe & la profusion de la Cour, par les contributions que les soldats étrangers avoient tirées du feu Roi, par les levées de Troupes, faites avec tant de précipitation & de dépense; que l'expédition de Sicile, quoique point meurtriere, avoit atténué le Royaume; & que depuis plusieurs années, toutes les Villes Siciliennes du parti d'Anjou, ne s'étoient nourries que de sa substance.

Jeanne après tant de troubles, devoit desirer la paix. Bien convain-

cue qu'elle ne posséderoit jamais la Sicile, sans Troupes pour la conquérir, ni pour la garder; que d'ailleurs les Clermont ne l'y avoient appellée, que pour l'en chasser un jour; elle fit ce sacrifice à la tranquillité de son Peuple, & à la sienne. On proposa de sa part au Conseil de Sicile, de reconnoître la Suzeraineté du Royaume de Naples. Les Siciliens adopterent ce tempérammment avec joie; on stipula que le Roi de Sicile prendroit à l'avenir le titre de Roi de Trinacrie, parceque le Roi de Naples étoit le vrai Roi de Sicile (cette clause ne fut pas religieusement observée); qu'il paieroit chaque année 3000 onces d'or de redevance, & qu'il entretiendroit en temps de guerre cent lances, pour la défense du Royaume de Naples. Le Roi de Sicile déja veuf d'une sœur du Roi d'Arragon, épousa

épousa la fille du Duc d'Andria, niéce du feu Roi Louis de Tarente. Le Pape Urbain V, qui succédoit à Innocent VI, confirma cette paix par une Bulle, en reservant les droits de la Cour de Rome sur le Royaume de Sicile, comme Arriere-Fief. Nous ne verrons plus à l'avenir les prétentions de Jeanne sur cette Couronne, troubler son repos, & celui de ses Sujets.

Cette Princesse voulut arrêter aussi l'abus des aliénations. D'accord avec les Etats, elle se fit remontrer que le feu Roi avoit fait ce qu'il n'avoit jamais ni pu, ni dû faire; que les Domaines de la Couronne, inaliénables par leur nature, ne pouvoient en être séparés par un Prince, qui n'en étoit ni le Propriétaire, ni même le Possesseur. Sur ces représentations, Jeanne, par un Edit, réunit à la Couronne la plus grande

partie de ces Domaines, dont elle laiſſa la jouiſſance, ſeulement pendant leur vie, à ceux qui en avoient été gratifiés.

Au reſte pluſieurs rentrerent bientôt : il ſembloit que la foudre fût tombée ſur la Maiſon Royale ; ceux qui la compoſoient moururent preſque en même tems. On a dit que Louis de Duras étoit mort quelque
1364. tems avant le Roi. Robert, frere aîné de ce Monarque, le ſuivit deux ans après, & laiſſa la Principauté de Tarente ſon Patrimoine à ſon frere. Tous les bienfaits dont Louis l'avoit comblé, retournerent à la Couronne. Marie ſœur de la Reine, femme du premier Duc de Duras, puis enlevée par l'Amiral de Provence, enfin épouſe de Philippe, le dernier de la branche de Tarente, mourut auſſi quatre ans après, quelques années avant ſon mari, qui ne laiſſant point d'enfans, fit retourner à la Cou-

ronne, tout ce que ſon frere en avoit diſtrait en ſa faveur, & laiſſa la Principauté de Tarente au fils du Duc d'Andria & de ſa ſœur. Il ne reſtoit plus à Naples de la Race Royale, que la Reine; le petit Charles de Duras, fils de ce Louis qui étoit mort au Château de l'Œuf; trois Princeſſes, filles du Duc de Duras immolé dans le Château d'Averſe; & la Ducheſſe d'Andria, qui conſervoit ſon rang malgré ſon mariage.

Les malheurs du Royaume de Naples ſembloient devoir finir avec ceux qui les avoient cauſés. Pendant pluſieurs années cet état fut en effet aſſez tranquille. La Reine, trop inſtruite par une dure expérience, écoutoit moins les flatteurs, & ne craignoit plus de maître; ſon Peuple l'aimoit, & elle commençoit à jouir en paix du ſuffrage de ceux qui avoient ſi long tems plaint

ſes foibleſſes & ſes fautes. Plus de brigandages, plus de déſordres dans les Provinces; les revenus de l'Etat ſe percevoient pour en acquitter les charges; la ſage économie du grand Sénéchal, réparoit les bréches trop conſidérables qu'avoit laiſſées le feu Roi. La magnificence & les plaiſirs de la Cour n'étoient plus à charge au Peuple. On n'avoit que trop ſenti dans les derniers troubles, la néceſſité d'avoir des Troupes réglées : indépendamment de celles qui devoient marcher ſous les bannieres, à la premiere allarme, on en entretenoit un certain nombre au milieu de la paix, pour garder les frontieres, & pour établir la ſûreté dans l'intérieur du Royaume.

Après deux mariages qui avoient plongé l'Etat, & la Reine elle-même, dans les plus grands maux, on penſoit qu'elle ne chercheroit plus

ſon bonheur, que dans l'amour de ſes Sujets & dans ſa liberté : mais il falloit que le cœur de Jeanne fût rempli, & elle vouloit toujours s'unir par des nœuds ſacrés, à ceux que ſon penchant lui déſignoit. Le plus illuſtre Avanturier qui fut alors dans tout le monde, ſi l'on peut appeller ainſi quelqu'un qui porte le titre de Roi, arriva à ſa Cour. C'étoit Jacques d'Arragon, Roi de Majorque, Comte de Rouſſillon & de Cerdagne : il ne poſſédoit aucun de ces Etats ; ſon pere en avoit été dépouillé en 1348 par le Roi d'Arragon, à qui il refuſa de rendre hommage. Le Roi de Majorque avoit perdu la vie dans une bataille contre ſon ennemi : les reſtes de ſon parti furent diſſipés, & l'Infant, bleſſé en défendant ſon pere, avoit été conduit priſonnier dans Barcelonne.

Le 25 Mai 1362, jour où Louis

de Tarente étoit mort, Jacques d'Arragon s'étoit échappé de sa pri-
1365. son; il avoit parcouru l'Europe dans la plus affreuse indigence, plus occupé pour lors des moyens de subsister, que de recouvrer son Royaume. Il vint à Naples, il y vit la Reine: avec une figure intéressante, une bravoure éprouvée, & cette noble fierté qui sied aux malheurs, il ne tarda pas à lui plaire. Jeanne, que son cœur égaroit toujours, sans penser qu'elle alloit donner une nouvelle charge à ses Sujets, & des ennemis à sa Couronne, crut qu'il y auroit de la magnanimité à réparer les injures du sort, & prétendit, comme autrefois, couvrir ses foiblesses du voile de la politique. Elle écrivit au Pape que le Sceptre de Naples étoit trop pesant pour ses mains, & qu'elle vouloit prendre un époux qui pût l'aider de ses conseils & de son épée.

Urbain V. ne pénétroit pas les véritables motifs de la Reine, il l'exhorta à choisir un Prince dans sa Race, & lui proposa un des cadets de la Maison de France, comme une alliance qui pouvoit être utile à ses Peuples.

Ce n'étoit pas là ce que cherchoit la Reine. Avant que la réponse du Pontife fût venue, les articles du contrat de mariage étoient signés; au moins l'expérience lui fit éviter cette fois, une faute qui lui avoit été déja bien funeste. Elle ne voulut pas que son nouvel époux fût Roi de Naples; elle stipula précisément qu'il ne seroit point couronné; que ses Sujets ne lui prêteroient point serment de fidélité, mais seulement serment d'assurance ou de sûreté pour sa personne; que rien ne se feroit en son nom; qu'on l'appelleroit Roi de Majorque, & qu'il auroit

le Duché de Calabre pour l'entretien de sa Maison pendant sa vie. Le souvenir de Louis de Tarente faisoit craindre à Jeanne de rencontrer un maître ; elle vouloit seulement un guerrier pour la défendre, & un mari pour lui plaire. On peut penser que le Roi de Majorque accepta toutes les conditions qui lui furent imposées. La Reine n'avoit encore que trente-cinq ans : le temps, ni les malheurs n'avoient point altéré sa beauté, & son âge lui laissoit espérer des héritiers de sa Couronne. Le Roi de Majorque passa tout-à-coup de l'état le plus malheureux, à une félicité dont il ne sut pas jouir longtems. Pour la Reine, elle étoit dans cette ivresse, que suit bien souvent ou le vuide de l'indifférence, ou l'amertume du repentir. Les nôces furent célébrées au milieu d'Avril, avec une pompe que la tranquillité

du Royaume, & la joie de la Reine pouvoient autoriſer. Le Pape apprit cette alliance, lorſqu'il n'étoit plus temps de l'empêcher; elle eût des ſuites malheureuſes, mais beaucoup moins encore qu'on ne devoit les craindre. Quelques Hiſtoriens prétendent, que le Prince oublia les conditions qui lui avoient mérité la main de Jeanne; qu'il prétendit que le mari de la Reine ne pouvoit pas n'être pas Roi; qu'il trouva dans tous les ordres de l'Etat la réſiſtance à laquelle il auroit dû s'attendre; & que Jeanne elle même s'oppoſa vivement à une uſurpation que tout ſon aveuglement ne pouvoit pas excuſer.

Quoi qu'il en ſoit, car ces faits ne ſont pas bien éclaircis, l'ambition le fit ſortir des Etats de ſon épouſe, ſix mois après ſes nôces; on trouve un Teſtament du 23 Novembre, dans

lequel il déclare qu'allant se joindre à Pierre, Roi de Castille (c'étoit Pierre le Cruel), pour recouvrer son Royaume, s'il périssoit dans cette guerre, il laissoit tous ses droits sur le Trône de Majorque, sur les Comtés de Roussillon & de Cerdagne, à la Marquise de Montferrat sa sœur, qu'il établit son unique héritiere. Il partit ensuite pour la Castille où il trouva Pierre le Cruel trop occupé du soin de défendre son propre Royaume, pour songer à lui rendre le sien. En effet, Henri de Tristemare son frere naturel, aidé des armes de la France, l'attaqua dans le sein de ses Etats, & l'en dépouilla par le sort d'une bataille, dans laquelle le Roi de Majorque fut encore
1366. fait prisonnier. La Reine espéra que l'adversité lui rendroit son époux plus digne d'elle; elle obtint sa liberté, à la sollicitation d'Urbain V,

pour une rançon de quarante mille ducats. Ce Prince revint à Naples. Mais le ſort de Jeanne fut de faire des ingrats toute ſa vie : ſon ambitieux époux ne profita de ſes bienfaits, que pour la quitter encore ; il aima mieux courir après un Trône imaginaire, que de vivre en paix ſur celui que la tendreſſe de la Reine ſembloit lui promettre, & qu'avec de l'adreſſe & du retour pour elle, il auroit infailliblement partagé. Il partit avec une poignée de ſoldats, dès le printemps de l'année 1367, 1367.
pour aller diſoit-il, recouvrer le Rouſſillon ſous la protection du Roi de France, & de ce même Henri de Triſtemare, qui venoit de le prendre & de le relâcher. Il eut d'abord quelques foibles ſuccès, ſuivis bientôt de plus grands revers : il traîna en Caſtille, en Arragon, en France même, une vie errante pour laquelle il ſem-

bloit être né, & mourut quelques années après, du chagrin que lui causerent toutes ses adversités, qu'il ne pouvoit imputer qu'à ses fautes. On a prétendu que la Reine jalouse de ses infidélités, lui avoit fait couper la tête : cette fable sans vraisemblance est suffisamment démentie par l'Histoire.

Tandis que Jeanne gémissoit des malheurs & des torts de son époux, le Royaume jouissoit d'une paix qu'elle ne partageoit pas. Le silence de l'Histoire est un éloge tacite de son Gouvernement. On n'y voit pendant quelques années, ni désordres, ni révolutions, ni guerres intestines. Une seule entreprise faite par Visconti, Duc de Milan, & repoussée avec toute la force, toute l'activité, & tout le succès possible se trouve dans les mémoires de huit années. Ce Prince, imagi-

nant qu'un Royaume si foible sous Louis de Tarente le seroit encore plus sous l'autorité d'une femme, envoya Ambroise Visconti, son Fils naturel, à la tête de douze mille chevaux pour pénétrer dans l'Abruzze. La Reine avoit des Troupes réglées, qu'elle confia à Malatacca, Capitaine Milanois. Sans doute le grand Sénéchal Acciaioli étoit mort, car il n'est plus fait mention de lui, depuis l'année 1365. Les Troupes que commandoit Malatacca, & les garnisons de l'Abruzze renforcées, donnerent le tems aux Barons d'assembler les Vétérans & les Vassaux. Tous les Sujets accoururent avec zèle sous les bannieres. Dès que Malatacca se crut assez fort, il alla présenter la Bataille à Visconti, qui fut taillé en pieces : de douze mille chevaux, deux mille seulement sortirent du

Royaume, tout le reſte fut tué ou fait priſonnier : Viſconti renfermé dans un des Châteaux de Naples, y languit dans une longue captivité.

La Reine, glorieuſe de ſes ſuccès, ſongea à défendre avec d'autres armes ſon Comté de Provence ; que des Princes Puiſſants vouloient démembrer. Le Fils du Roi d'Angleterre prétendoit quelques terres de ce Comté, pour la légitime de ſa Triſayeule qui étoit une Princeſſe de Provence. Cette affaire fut aſſoupie par le crédit d'Urbain V, qui paroiſſoit ſervir la Reine avec la même affection que l'avoit fait Clément VI. Mais à peine revenue de cette allarme, elle apprit que le Duc d'Anjou, frere de Charles V, Roi de France, avoit fait entrer dans la Provence une Armée commandée par le fameux Bertrand du Guesclin, & qu'il formoit déja le

Siége d'Arles. Le Duc d'Anjou prétendoit conquerir cette Povince, qu'il croyoit à lui, depuis que l'Empereur Charles IV. lui avoit cédé tous les droits prétendus par l'Empire sur le Royaume d'Arles. Les Armes Françoises devoient allarmer Jeanne, elle n'avoit que peu de Troupes en Provence, & Malatacea n'étoit pas si redouté que Bertrand du Guesclin.

Elle accourût à Rome, où le Pape 1368.
Urbain venoit d'arriver (*a*); elle implora de nouveau sa médiation & fit entendre que la maison de France dévastoit à tort un Pays qui lui appartiendroit un jour sans tirer l'épée; que Jeanne n'avoit point d'enfans, & que le sang de France devoit lui être plus cher que celui de Hongrie. Cette promesse vague,

(*a*) Il en repartit en 1370, pour retourner à Avignon.

l'adresse & le zèle d'Urbain arrachèrent les armes des mains des François. La Reine partit comblée des graces du Pontife ; & de retour dans ses Etats, soit pour assurer la paix, soit pour remplir son cœur, elle voulut se choisir un fils que la nature lui avoit refusée. Charles de Duras, né de Louis qui étoit mort au Château de l'Œuf, étoit le seul Prince du sang d'Anjou qui restât dans le Royaume de Naples, ou du moins qui y fût né, car il servoit depuis plusieurs années sous le Roi de Hongrie, contre l'Etat de Venise. La Reine qui ne l'avoit vu qu'enfant, s'étoit toujours senti de l'inclination pour ce Prince, & le savoit avec peine auprès de son plus cruel ennemi. Elle résolut de le rappeller à sa Cour, de le marier à la fille du Duc de Duras tué à Averse, & d'assurer à ces jeunes époux la Cou-

ronne après elle. Ce parti étoit d'autant plus sage, que deux sœurs aînées de la Princesse Marguerite, mariées l'une à un fils du Roi de Navarre, l'autre au Souverain de Verone, pouvoient un jour renouveller la querelle que la Maison de Hongrie avoit élevée autrefois, & prétendre à la Couronne comme filles de l'ainé. Charles de Duras arrivé à sa Cour, la Reine le combla de caresses, fit le mariage avec toute la solemnité convenable, le déclara héritier présomptif de la Couronne, le montra aux Etats assemblés, & fit tout à la fois un Prince puissant, & un monstre d'ingratitude. On ne sait pourquoi elle lui permit de retourner auprès du Roi de Hongrie; au bout de 15 mois, il quitta son épouse pour aller achever la guerre que ce Prince 1370.
avoit entreprise contre Venise. Cette

démarche si suspecte, & si déplacée, fut peut-être la cause de tous les malheurs que Jeanne éprouva depuis.

Il y avoit trop long-tems qu'on étoit en paix dans l'intérieur du Royaume. Le génie des Napolitains n'étoit pas fait à ce calme. De Baux, Duc d'Andria, beau frere du feu Roi Louis de Tarente, possédoit comme tuteur de son fils la Principauté de ce nom. Depuis la mort des Princes, de Baux se trouvoit, tant par sa dignité que par sa naissance, le plus grand Seigneur du Royaume; comme tel il se crut en droit de se faire justice à force ouverte. La Ville de Matera que possédoit un Gentil-homme de la Maison de Saint Severin, convenoit au Duc d'Andria qui la crut, ou voulut la faire croire, dépendante de la Principauté de Tarente. Il alla s'en emparer à force ouverte, avant que Saint Severin se fût ap-

perçu de cette hostilité. Ce Gentilhomme s'en plaignit à la Reine, qui fit ordonner au Duc d'Andria de remettre cette Ville au possesseur, & de venir exposer ses droits à son Conseil, pour qu'on y jugeât de leur validité. Ni Louis de Tarente, ni Jeanne dans les premieres années de son regne, n'avoient accoutumé les Grands à tant de soumission : le Duc d'Andria ne répondit qu'en se fortifiant dans les Places de son Domaine. La Reine assembla les Etats, où, après trois sommations juridiques, elle le déclara rebelle, & ordonna que sa personne & ses biens seroient saisis. Les bannieres convoquées, les Barons obéirent comme auroient fait des Troupes réglées. Saint Severin, en force, s'empara de Matera; & toutes les Terres de ce rebelle, soit dans la Capitanate, soit dans la Pouille, furent confisquées

avec une promptitude qui étonna le Duc. Il fuït dans ses possessions
1372. voisines de Naples ; & s'étant emparé de Theano , petite Place très fortifiée , il prétendit de là , inquiéter la Reine , par le secours d'un Chef de brigands , nommé Mario, à qui il donnoit retraite, soit à Theano , soit à Sessa , autre Place de la Terre de Labour , qui tenoit encore pour le Duc. Jeanne envoya Malatacca faire le siége de Theano avec des Troupes réglées, & fit poursuivre Mario par S. Severin. Le Duc d'Andria tint cinq mois entiers dans Theano avec une bravoure digne d'une meilleure cause. Enfin n'ayant plus ni vivres , ni remparts , il trouva le secret de s'enfuir déguisé, pour dérober sa tête au supplice. Il recommanda aux Bourgeois de ne se rendre, qu'en reservant à la Duchesse d'Andria, la liberté de sortir du Royaume.

On peut juger que cette condition leur fut refusée, & que les Bourgeois ne se défendirent plus après la fuite du Duc. La Duchesse fut conduite prisonniere dans un des Châteaux de Naples.

Jeanne, pour s'indemniser des frais de cette guerre, & tourner au profit de l'Etat les plaies qu'on lui avoit faites, vendit toutes les Terres du rebelle, excepté la Principauté de Tarente, qu'elle garda comme un Fief de la Couronne, & la petite Ville de Tocca avec ses dépendances, qui fut donnée à Malatacca, 1373.
comme recompense de ses services. Le Duc d'Andria humilié, n'étoit pas abbattu; il s'étoit enfui en Provence, où il lui restoit des terres considérables: il y sollicitoit la protection de son parent le Pape Grégoire XI, successeur d'Urbain V. Ce Seigneur ne pouvoit se résoudre à perdre les

Fiefs qu'on venoit de lui ravir. L'Italie étoit alors en paix, il y repaſſa avec quelqu'argent amaſſé en Provence, pour ameuter ces Soldats mercenaires qui gémiſſoient, depuis quelques années, de la tranquillité qui regnoit à Naples & dans tous les Etats voiſins. Le Duc parvint enfin à ramaſſer une petite armée, avec laquelle, ayant paru ſur les confins de l'Abruzze, il avoit déja jetté l'allarme dans le Royaume ; mais le grand Chambellan Remond de Baux, ſon Oncle, le même qui avoit été échangé au Siége de Meſſine, ainſi que le Fils du grand Sénéchal, contre les deux Princeſſes de Sicile, courut aux devant de ce rebelle, & lui parla avec tant de force & d'autorité, que le Duc lui promit de ſortir du Royaume, pour n'y plus rentrer ſans l'aveu de la Reine. Cette ſoumiſſion ne lui mérita pas

ſa grace : toutes ſes Terres reſterent dans les maiſons qui les avoient 1374. acquiſes ; & la Reine fit diſtribuer de l'argent aux Troupes du Duc, 1375. pour les obliger de ſortir des frontieres.

Monſieur de Sainte Marthe, & d'après lui Monſieur d'Egly, prétendent que dans ce tems-là même le Roi de Hongrie fit une tentative ſur le Royaume de Naples ; qu'il s'allia à Charles V, & convint de marier au Comte de Valois, l'un des cadets de la maiſon de France, ſa fille Catherine, à laquelle il donnoit en dot la ſucceſſion à la Couronne de Naples, dont on laiſſoit jouir Jeanne ſa vie durante ; que pour forcer cette Princeſſe à y conſentir, le Roi de Hongrie faiſoit revivre ſes prétentions ſur la principauté de Salerne, légitime du Roi Charles Robert, & ſur les Comtés

de Piémont, de Provence & de Forcalquier, qui avoient, disent-ils, aussi dû appartenir à ce Prince; qu'il offrit en accommodement, de se départir de tous ces droits, pourvu que la Reine consentît à nommer la Princesse Catherine son héritiere; que Louis intenta même une action à Avignon, & que toutes ses mesures furent rompues par la mort de Catherine. Si cette tentative est vraie, il faut convenir au moins qu'elle est hors de toute vraisemblance. La meilleure preuve que le Roi de Hongrie n'a jamais voulu envahir le Royaume de Naples, c'est qu'il ne l'a pas fait. Comment auroit-il proposé sa fille pour héritiere à cette Reine, qui le haïssoit & qu'il avoit déja détronée ? Comment auroit-il eu recours au saint Siége dont il étoit si mécontent, lorsqu'il avoit en main les armes de Charles V & les

les siennes ? S'il avoit conçu ce projet, pourquoi la mort de la Princesse Catherine l'y auroit-elle fait renoncer ? Il avoit encore une fille outre celle qui regna après lui. D'ailleurs, quels prétextes avoit-il de reclamer la Provence, le Piémont, même la Principauté de Salerne, par les voies de la Justice ? On avoit fait renoncer Charles Robert à ce dernier Domaine, lorsqu'il étoit devenu Roi de Hongrie. Quant au Piémont & à la Provence ; ces Etats avoient été attachés à la Couronne de Naples, par Charles II & par Robert : le droit écrit qui les regissoit, leur permettoit d'en disposer en faveur de ceux qu'ils voudroient choisir. Enfin si Louis de Hongrie prétendoit à la Couronne de Naples, pourquoi gardoit-il à sa Cour l'Héritier de cette Couronne, qu'il traitoit comme son fils & qu'il aida deux

ans après de ses conseils, de ses Troupes, & de ses Finances pour la lui faire envahir du vivant même de Jeanne. La nuit des tems couvre de voiles épais les faits les plus importans, & l'on nous donne pour vérités constantes des conjectures souvent bien mal formées. Monsieur d'Egly admet cette tentative du Roi de Hongrie, pour trouver une raison du quatrieme mariage de la Reine, avec Othon, Duc de Brunsvic; comme si le caractere de Jeanne n'en étoit pas une suffisante. Peut-être chercha-t-elle des prétextes aux yeux de ses sujets, mais la postérité voit, comme ils le virent alors, que le cœur de Jeanne l'entraînoit où la politique ne l'auroit jamais conduite.

Quoi qu'il en soit, ce dernier engagement lui coûta cher. Si, après trois mariages presque également malheureux, Jeanne à quarante-

cinq ans, Souveraine d'un Peuple qui l'aimoit, & qui craignoit des maîtres étrangers, pouvoit n'être pas blamable d'avoir formé de nouveaux noeuds, son choix l'auroit sans doute excusée aux yeux de l'Univers, qui admiroit Othon de Brunswic, de la maison d'Est, dèslors illustre & qui depuis l'est devenue bien davantage. Ce Prince avoit rempli l'Europe de la gloire de son nom ; il avoit fait ses premieres Armes en France dans les Troupes du Roi Jean : il avoit depuis protégé le le Saint Siége en Italie, contre cette multitude de petits Tyrans qui ravageoient ses Provinces & qui craignoient moins les censures, que les Armes d'Othon. Il avoit vaincu Visconti Duc de Milan, dans une guerre contre le Marquis de Monferrat son parent. Il étoit négociateur aussi habile, qu'heureux Guerrier. Une

figure diſtinguée annoncoit tous ſes talents, & les relevoit encore. La Reine lui offrit ſa main, & la Principauté de Tarente. Othon accepta l'une & l'autre avec joie. Il étoit de même âge que Jeanne. Cette Princeſſe, dans l'automne de ſes années, conſervoit la fraîcheur de la jeuneſſe, & eſpéroit encore des enfans. Cependant elle fit aſſurer Charles de Duras, que ce mariage ne changeoit rien à ſes diſpoſitions, qu'il ſeroit toujours ſon fils, & l'héritier de ſa Couronne. La Princeſſe ſon épouſe tenoit à Naples le premier rang après la Reine; elle en étoit aimée: elle tâcha d'étouffer le reſſentiment qui devoroit ſon mari. En effet, il n'éclata pas ſitôt: mais ce feu, pour avoir couvé ſous la cendre, n'en produiſit qu'un embraſement plus funeſte.

Jeanne toujours belle & tendre,

se livra quelque temps aux plaisirs de combler un héros de toute la prospérité qu'il lui paroissoit mériter. Elle le reçut à Naples, avec une pompe vraiement royale. Quoiqu'il ne portât pas le Sceptre, elle prodigua les plus grands honneurs à celui 1376.
qui étoit destiné à le soutenir, & 1377.
qu'elle avoit tant d'intérêt de fixer. Le Peuple même partagea cette joie; au milieu d'une paix profonde, il jouissoit de la fertilité de son climat, & d'un commerce florissant, que Jeanne eût la prudence de laisser toujours libre; il pardonnoit à sa Reine, des foiblesses qui paroissoient ne le pas intéresser. Tout fut pendant deux ans dans cette précieuse tranquillité : mais un enchaînement de circonstances qui sembloient étrangeres, signala tout-à-coup l'ingratitude de Charles de Duras, la chûte de Jeanne, & le malheur

d'un Peuple que les fautes de ses Rois ont exposé à des maux sans nombre.

CHAPITRE XIII.

Commencement du Schisme. Troubles qui accompagnent l'Election d'Urbain VI. Caractere de ce Pape. Joie de la Reine à son exaltation. Othon en est mécontent. Insulte faite aux Ambassadeurs de Naples. Les Cardinaux déclarent Urbain VI intrus à la Papauté. Il refuse la médiation d'Othon. La Reine offre aux Cardinaux un asyle pour élire un nouveau Pape. Election du Cardinal de Genève sous le nom de Clément VII. Clément se retire à Naples. Désordre qu'il y occasionne. Il est forcé d'en sortir. Sa retraite à Avignon. Effort de Sainte Catherine de Sienne, pour terminer le Schisme. Caractere de

cette Sainte. Clément VII cherche des appuis. Urbain VI veut donner le Royaume de Naples.

IL faut ici rapporter des faits qui ont été traités dans beaucoup d'Hiſtoires, mais ils ont une liaiſon néceſſaire avec ce qui nous reſte à dire de cette Princeſſe infortunée. Le Pape Grégoire XI, vaincu par les prieres des Romains, avoit transferé le Saint Siége d'Avignon à Rome; mais mécontent de ce ſéjour étranger pour lui, comme il ſe diſpoſoit à retourner à Avignon, la mort le ſurprit. Il ne laiſſoit à Rome que ſeize Cardinaux; ſix étoient reſtés à Avignon, & un Légat en Toſcane. Le Teſtament de Grégoire portoit qu'auſſitôt après ſes funérailles, les Cardinaux, ſans attendre leurs confreres abſens, choiſiroient un Pape digne de la Thiare. Des ſeize qui de-

voient entrer au Conclave, onze étoient François, un Eſpagnol, & quatre Italiens, dont deux Romains, un Florentin & l'autre Milanois. Après les obſeques du Pape, les Cardinaux étoient encore dans l'E-
1378. gliſe de Sainte Marie-la-Neuve où il venoit d'être inhumé; quand les Officiers Municipaux de Rome leur repréſenterent que preſque tous les maux qui avoient affligé l'Egliſe depuis ſoixante & huit ans, ſur-tout le démembrement de l'Etat Eccléſiaſtique, les révoltes & l'appauvriſſement de Rome, ne venoient que de l'abſence des Papes; qu'on avoit nommé à cette premiere dignité du monde chrétien des Etrangers, toujours plus attachés à leur Patrie, & à leurs intérêts perſonnels, qu'à la tranquillité ou à l'honneur de l'Egliſe; que le Saint Siége étoit le Siége de Rome, & que ſon Paſteur

ne pouvoit pas, ſans injuſtice, la priver de ſa préſence, de ſa protection puiſſante & de la ſplendeur de ſa Cour; qu'enfin le Peuple attendoit d'eux qu'ils éluſſent un Romain, pour diſſiper leur crainte. Les Cardinaux répondirent qu'ils feroient un bon choix, ſans acception de nation ni de perſonne.

Comme ils entroient dans le Conclave le vendredi de la Paſſion ſept Avril, le Peuple crioit en tumulte, *Romano lo volemo*, nous voulons un Romain. Il s'empare des portes, & ferme tous les paſſages. Le Camérier de l'Egliſe, dont le devoir étoit de garder le Conclave, voyant des armes & de la fermentation, s'enfuit dans le Château Saint Ange. Guillaume de la Voute, Evêque de Marſeille, fit ſes fonctions. Cependant les François diviſés entr'eux, s'accordoient ſeulement à ne pas

nommer un Italien. Sept qui étoient Limousins vouloient un Pape de leur Province ; les quatre autres convinrent avec l'Espagnol & les quatre Italiens de choisir plutôt un Pontife de leur Nation, qu'un Limousin. Pendant tous ces débats, le Peuple effréné crioit toujours, *Romano lo volemo*, & menaçoit de forcer le Conclave; tellement, qu'un des Cardinaux proposa de revêtir un Religieux des Ornemens Pontificaux, de protester contre cette élection forcée, d'exposer aux yeux des Romains ce phantôme de Pontife, & d'aller faire l'élection dans un lieu libre : mais cet avis fut rejetté comme indigne du sacré Collége.

Après d'assez longs différends échauffés encore par les cris qu'on entendoit du dehors, le samedi matin lendemain de leur entrée au Conclave, les Cardinaux convinrent presque unani-

mement d'élire un Italien, pourvu qu'il ne fût ni Romain, ni Cardinal. Le choix tomba ſur Barthelemi Prignano Napolitain, Archevêque de Bari, qui avoit rempli ſucceſſivement pluſieurs charges de la Cour de Rome, & qui paſſoit pour un Prélat éclairé & vertueux. Mais comme il n'étoit pas Romain, les Cardinaux n'oſerent pas publier l'élection, qu'il ne fût dans le Conclave, de peur que la Populace ne l'inſultât en chemin. Ils le manderent, ainſi que pluſieurs autres Prélats, ſous prétexte de s'éclaircir de quelques faits. Arrivés au Conclave, les Prélats dinerent au dehors, tandis que les Cardinaux cherchoient les moyens d'appaiſer le Peuple qui de plus en plus impétueux, enfonça les portes exterieures, & pénétra dans la cour. L'Archevêque de Bari étoit alors au milieu des Cardinaux, & venoit

d'accepter son élection. Les Romains mutinés montrant la pointe de leurs dards & de leurs épées, demandoient qui étoit Pape : l'Evêque de Marseille gardien du Conclave, se présenta à eux, & leur dit qu'ils le sauroient dans l'Eglise de Saint Pierre. Ils crurent entendre que c'étoit le Cardinal de Saint Pierre, qui effectivement étoit Romain. Transportés de joie, ils fondirent dans l'intérieur du Conclave, & furent pour adorer ce Cardinal. (C'est l'expression impropre & usitée, qui signifie saluer le nouveau Pape). Pendant ce tumulte, les quinze Cardinaux qui craignoient la Populace au moment où elle seroit désabusée, s'échaperent. Six d'entr'eux coururent même se réfugier dans le Château Saint-Ange.

Cependant le Cardinal de Saint Pierre, vieillard respectable par sa piété & ses moeurs, s'écrioit qu'il

n'étoit pas Pape, qu'il ne vouloit point l'être, que c'étoit l'Archevêque de Bari qui valoit mieux que lui, qui sûrement resteroit à Rome. Nonobstant ces cris, on vouloit l'entraîner à Saint Pierre pour l'introniser. Quand il eut persuadé, avec bien de la peine, que le nouveau Pape étoit l'Archevêque de Bari qui ne paroissoit point mais dont les Romains seroient contens, cette Populace se dissipa, & le Cardinal de S. Pierre resta seul dans le Conclave avec l'Archevêque qu'il acheva de rassurer. Le lendemain ils envoyerent chercher les Cardinaux qui revinrent, parceque le Peuple étoit paisible. Ils recommencerent l'élection pour plus de sûreté, revêtirent & saluerent le nouveau Pape, qui descendit à Saint Pierre, s'assit dans la Chaire Pontificale, y fut adoré par le Clergé & le Peuple. Tous les

jours de la Semaine Sainte qui ſuivit, le Pape aſſiſta aux Offices à la tête du ſacré Collége, & toujours un Cardinal officia devant lui. Tous écrivirent enſemble à leurs confreres demeurés à Avignon : Nous ſommes entrés au Conclave le ſept de ce mois, le huit nous avons élu librement le Seigneur Barthelemi Prignano, Archevêque de Bari. Il a pris le nom d'Urbain VI. Les Cardinaux répondirent qu'ils reconnoiſſoient la légitimité de l'élection ; & le Cardinal Damien revêtu de la légation de Toſcane, fut reçu au Conſiſtoire, où il ſalua le nouveau Pape. Ainſi tous les membres du Sacré Collége ſans exception le reconnurent.

Mais ils ne furent pas longtems à ſe repentir de l'avoir élu. A peine Urbain étoit aſſis ſur la Chaire de Saint Pierre, que ſon humeur bizarre

lui aliéna tous ceux qui l'y avoient élevé. Il censura leurs mœurs & leur conduite avec plus d'aigreur que de zèle : ils avoient cru élire un Pape vertueux & éclairé ; ils ne virent plus qu'un réformateur dur, superbe & injuste. Urbain reprenoit avec rudesse, & sans discernement, tous ceux qui s'offroient à ses yeux. Il offensoit sans cesse ces Cardinaux, à qui il devoit de la considération & de la reconnoissance. La Reine de Naples apprit avec joie qu'un de ses sujets venoit de monter sur le Siége Apostolique. Elle ordonna dans sa Capitale, des Fêtes splendides dont elle ne perdoit jamais l'occasion ; elle combla de présens les députés qui lui notifierent l'élection du Pape, de sa part ; elle envoya même à Rome, le Comte de Saint Severin, l'un des premiers Vassaux de la Couronne, & le grand Chan-

celier Spinello, pour féliciter le Pape, & lui porter en présent quarante mille Ducats. Urbain, loin d'être sensible à un bienfait déguisé sous l'apparence d'un hommage, dit aux Ambassadeurs, que Jeanne n'étoit pas faite pour être Reine; qu'il falloit qu'elle cédât sa Couronne à un Prince plus en état qu'elle de gouverner. Les Ambassadeurs indignés répondirent, que tous les Napolitains bénissoient le Regne de Jeanne, & n'obéiroient qu'à elle tant qu'elle vivroit. Othon de Brunswic chargé par Grégoire XI, de négocier pour lui avec les Florentins, retarda son retour à Naples, que la Reine désiroit ardemment, pour aller rendre compte au nouveau Pape, d'une affaire qui intéressoit le Saint Siége; il vouloit engager le Pontife à obtenir pour son cousin le Marquis de Monferrat, la main de l'Héritiere

du Trône de Sicile ; mais Urbain commençoit à se méconnoître au point de prétendre faire asseoir son neveu Prignano sur ce Trône. Il reçut le Prince Othon avec hauteur, & même avec indécence, jusque-là qu'un jour qu'il avoit demandé à boire, Othon fléchit un genou pour le servir. Urbain affecta de parler longtems à ceux qui l'environnoient, pour laisser le Prince dans une posture humiliante, quoiqu'on l'avertît plusieurs fois qu'Othon lui présentoit à boire. Le Duc de Brunswic, enflammé de colere, quitta la Cour de Rome ; sachant bien qu'Urbain étoit indigne de la Thiare, mais ne soupçonnant pas encore qu'il fût mal élu. Un jour solemnel, Spinello qui devoit manger avec le Pape, comme Ambassadeur de Naples, fut placé par le Maître des Cérémonies, auprès du Pontife. Il

lui ordonna de se lever ne prétendant pas qu'un Laïque prît place avant les Prélats de sa Cour. Spinello répondit, que cette place qu'il avoit déja occupée sous Urbain V & sous Grégoire XI lui avoit été marquée & lui appartenoit comme à l'Ambassadeur & au grand Chancelier de Naples. Il reprocha à Urbain de manquer aux droits des gens dans sa personne, & sortit à l'instant de Rome.

Les Cardinaux, de plus en plus indignés de la conduite du Pape, commencerent à rougir d'avoir donné un tel Chef à l'Eglise; & se rappellant les troubles qui avoient accompagné son élection, ils crurent, sans doute parcequ'ils le désiroient, que cette élection pouvoit n'être pas légitime. Vers la mi-Mai, tous ceux qui n'étoient pas Italiens sortirent de Rome, au nombre de treize, sous

le prétexte d'éviter les chaleurs excessives de l'été, & se transporterent à Agnani, ainsi que l'Archevêque d'Arles, Camerier de l'Eglise, qui, par l'ordre des Cardinaux, manda Bernard de la Salle, Capitaine Gascon, de venir avec des Troupes qui erroient sous ses ordres dans l'Italie, garder le Sacré Collége & le nouveau Conclave : Urbain, à cette nouvelle, commença à craindre de perdre cette Thiare, dont il avoit abusé. Le Peuple Romain craignit autant que lui, de perdre la Cour Papale : & comme ils avoient moins souffert des hauteurs du Pontife, que tous les Prélats qui l'accompagnoient, ils prirent les Armes pour s'opposer aux troupes de la Salle, qui passerent par Rome, allant de Viterbe à Agnani. On peut juger que des Soldats disciplinés & aguerris battirent aisément une Populace

tumultueuse. La Salle se rendit à Agnani après ce choc ; & les Cardinaux instruisirent des Procédures contre Urbain, qu'ils prétendoient intrus à la Papauté, & qu'ils sommerent de descendre du Saint Siége. Celui-ci commmença à se repentir de ses fautes ; mais il n'étoit pas en lui de s'en corriger. Il se transporta à Tivoli, pour être plus à portée de ses ennemis, & pour pouvoir négocier quelqu'accommodement.

Jeanne, nonobstant tous les sujets qu'elle avoit de se plaindre d'Urbain, se souvint des bienfaits du Saint Siége ; elle envoya au Pape à Tivoli cent lances, & deux mille hommes de pied, pour sa fureté, & engagea Othon d'aller trouver le Pontife, pour tâcher de le reconcilier avec le Sacré Collége. Mais l'orgueilleux Urbain ne voulut jamais voir dans ce généreux Négo-

ciateur, qu'un ennemi prêt à enlever à son Neveu, le Sceptre de Sicile: il eut la démence de négliger les conseils & les bons offices du seul homme peut-être qui pouvoit lui épargner bien des malheurs & bien du scandale à l'Eglise. Othon retourna à Naples plus aigri que jamais; & la Reine, irritée de l'ingratitude d'Urbain, écrivit au Cardinal des Ursins, en qui elle avoit confiance, qu'elle le prioit de venir lui apprendre ce qui s'étoit passé au Conclave, & quelles étoient ses raisons pour croire le Saint Siége vacant. Le Cardinal accourut à Naples, il peignit à la Reine tous les troubles de Rome, avant & pendant la durée du Conclave; & lui jura, solemnellement, que l'élection avoit manqué d'une des conditions essentielles, la liberté. Il pouvoit le croire: en effet, c'é-

toit lui qui avoit proposé à ses Confreres d'exposer aux yeux du Peuple un Religieux Romain habillé en Pape, & de fuir hors de Rome pour procéder à une élection libre. A la persuasion du Cardinal des Ursins, la Reine crut volontiers ce qu'elle souhaitoit; elle offrit aux Cardinaux un asyle pour faire une nouvelle élection, & rappella les Troupes qu'elle avoit envoyées pour la garde d'Urbain. Honoré Cajétan, Comte de Fondi, Gouverneur de la Ville de Rome pendant l'absence des Papes, desiroit ardemment de les voir retourner en Provence. Son Comté de Fondi étoit un Fief de la Couronne de Naples; il proposa à la Reine d'y faire assembler le nouveau Conclave, & il lui répondit de sa sûreté. Les Cardinaux contens de cette protection, songerent à fortifier leur parti. Ils fi-

rent une proteſtation publique qu'ils envoyerent à toutes les Puiſſances Chrétiennes. Elle portoit que l'élection d'Urbain n'étant pas canonique, ils avoient attendu que ce prétendu Pape, qui ſavoit la vérité comme eux, ſe défît d'une autorité imaginaire, dont on n'avoit pu le revêtir que pour appaiſer le Peuple de Rome, & pour conſerver au Sacré Collége une autorité qu'il vouloit lui ravir. Que puiſque cet intrus perſiſtoit dans ſon uſurpation après des monitions réitérées, ils le déclaroient ſchiſmatique, & alloient donner à l'Egliſe un Chef légitime qui pût faire valoir ſon autorité.

Le vingt-deux du mois d'Août, ils ſe rendirent à Fondi. Ils y manderent les quatre Cardinaux reſtés à Rome. Trois les y ſuivirent de près : le ſeul Cardinal de S. Pierre ne répondit pas à l'invitation, ſoit

que ses infirmités l'empêchassent de sortir de Rome, soit qu'il crût légitime l'élection d'Urbain, & qu'il ne voulût pas être complice de tous les maux, qu'il étoit facile de prévoir. Le vingt-sept Septembre, les Cardinaux entrerent au Conclave, & le même jour, ils élurent le Cardinal de Genève qui prit le nom de Clément. Ce Prélat étoit frere du Comte de Genève, & beau-frere du Prince d'Orange. Il dut sans doute à sa naissance le suffrage de ses confreres, qui penserent qu'un Prince d'une des meilleures Maisons de l'Europe y seroit plus puissant que le Napolitain Prignano. La France & tous ses Feudataires, l'Arragon, Naples, la Sicile reconnurent Clément VII. Le reste de l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, en y comprenant la Bohême & la Hongrie, & tout le Nord reconnurent Urbain VI; la

Castille

Castille voulut demeurer neutre.

Tout aussi-tôt après cette Election, les deux Papes se lancerent toutes les foudres de l'Eglise, que ni l'un ni l'autre ne redoutoient; leurs partis employerent des armes plus meurtrieres. De part & d'autre, le zele devint fureur : sous prétexte de faire exécuter les interdits, on arrachoit les Prêtres des Autels : on massacroit les Fideles dans les Eglises : chacun excitoit les Peuples au carnage, pour établir la légitimité de sa mission : cependant le parti d'Urbain VI devoit être le plus fort. Après bien du sang répandu, Clément ne se crut pas en sûreté à Fondi,
au milieu du peu de Troupes que 1379.
Cajetan y avoit encore. Il demanda un asyle à Jeanne sa protectrice, qui le lui accorda volontiers; il fut reçu à la Cour de Naples, avec tous les respects dûs au souverain Pontife,

& toute la bienveillance qu'on prodigue toujours à ceux qu'on a comblés de biens. Mais les Napolitains le virent de mauvais œil ; ils étoient attachés à leur compatriote. L'intérêt & la vanité leur faisoit regretter l'obédience d'Urbain VI ; & s'ils reconnoissoient son compétiteur, ce n'étoit que pour obéir à la nécessité. Urbain avoit beaucoup augmenté le nombre de ses partisans dans sa Patrie par les bienfaits qu'il y avoit versés. Il avoit créé plusieurs Cardinaux Napolitains, il avoit conféré tous les bénéfices de ceux qui n'avoient pas voulu ou osé le reconnoître, ou s'en étoit emparé à main armée. L'ambition & l'avidité lui gagnoient tous les jours quelque sujet puissant.

Aussi-tôt qu'Urbain fut son adversaire à Naples, il publia contre Jeanne une Bulle foudroyante ; il la

déclara schismatique, hérétique, privée de la Couronne & de tous ses autres Etats; il délia ses Sujets du serment de fidélité; il alla jusqu'à promettre des indulgences à ceux qui s'armeroient contr'elle. Les Urbanistes nombreux dans le Royaume, saisirent ce prétexte pour méconnoître leur Reine. Le Peuple surtout qui l'avoit tant aimée, ne voyoit plus en elle qu'une ennemie du Saint Siége. Clément VII, retiré dans le Château de l'Œuf, n'osoit pas en sortir, & la Reine elle-même n'étoit pas en sûreté dans sa Capitale. La Noblesse étoit toujours fidele; mais le Peuple excité par les Urbanistes, se répandoit en invectives jusques sous les fenêtres de son Palais. Un Gentil-homme nommé André de Ravignan, passant à cheval dans l'une des Places de Naples, entendit un Artisan parler de la Reine avec

insolence. Il voulut le faire taire ; cet homme redoubla ses invectives ; Ravignan indigné, courut à lui, & le frappa si rudement, qu'il lui creva un œil. Aussi-tôt l'allarme fut générale, les parens du blessé émeutent le Peuple, on court aux armes. La garde de la Reine, & sur-tout celle du Pape, auroient eu bien de la peine à défendre leurs postes, si le Peuple qui cherchoit plus le pillage que les coups, n'eût fondu vers les quartiers des Seigneurs & des Ecclésiastiques Clémentins. Ils entrent chez eux en tumulte, ils y font du butin, comme dans une Ville prise d'assaut; ils tirent de sa retraite le prêtre Bossuto, Noble Napolitain, qu'Urbain avoit nommé Archevêque de Naples, & qui se cachoit pour éviter la colere de la Reine. Ils le menent comme en triomphe dans la Métropole, puis dans le Palais de l'Archevêque, &

chargent avec fureur tout ce qui s'oppoſe à ſon paſſage.

Les Siéges s'aſſemblerent, & les armes de la Nobleſſe diſſiperent, quoiqu'un peu tard, cette populace mutinée. La nouvelle de ce déſordre enhardit Paſcal Curſillo, Chef de brigands, qu'Urbain VI avoit chargé de faire exécuter ſon interdit dans le Royaume. Il s'approche de Naples avec un gros de brigands comme lui, il ravage tous les Bourgs, toutes les maiſons qui l'environnent : il pénetre même juſqu'au Fauxbourg de la Ville au moment où le Peuple commençoit à ſe calmer. Le Duc de Brunſwic, le Comte de Nole, ſortent à la tête de la Nobleſſe, ils chargent à leur tour ces bandits avec beaucoup de valeur, & quoique bien inférieurs en nombre, ils en font un grand carnage, & traînent à Naples quelques priſonniers, qu'ils

font périr dans l'horreur des supplices. Bossuto, l'Archevêque Urbaniste, s'étoit enfui une seconde fois. On voulut raser les maisons qu'il possédoit dans Naples. Le Peuple sort en armes, & tue quelques Gentils-hommes qui ne s'attendoient pas à cette seconde attaque. Le Duc de Brunswic reparoît, il charge les rebelles, & ordonne de les blesser, ou de tâcher de les prendre sans les tuer. Après quelques momens de tumulte, plutôt que de résistance, le Peuple céde, & tout ce qui fut pris fut pendu dans l'instant. Les Bourgeois parurent rentrer dans le devoir. Pleins de frayeur & de rage, ils attendirent des circonstances plus favorables pour se venger.

Par cette révolte contre la Reine, Clément jugea ce qu'il devoit attendre d'un Peuple qui ne le reconnoissoit pas pour Pape légitime.

Preſſé de ſe mettre en ſûreté, il profita des Galeres Provençales qui l'eſcorterent juſqu'à Marſeille : puis il ſe rendit à Avignon, où il fixa ſon ſéjour. Quelqu'impétueux que fut Urbain VI, il ſentit que ſon injuſtice, que la rudeſſe de ſes mœurs & la bizarrerie de ſa conduite étoient les premieres cauſes du ſchiſme. Il voulut négocier la paix, non pas par lui-même, il en étoit incapable, mais par une voie qui avoit réuſſi entre les Florentins & ſon prédéceſſeur Grégoire XI.

Catherine de Sienne, jeune Religieuſe de l'Ordre des Pénitentes de Saint Dominique, célébre par la Sainteté de ſa vie, & ſur tout par l'impétuoſité de ſon zele, avoit eu miſſion des Florentins, contre toute vraiſemblance, peut-être même contre les régles de la bienſéance ordinaire, pour aller déſarmer la

colere de Grégoire XI, & ménager la paix entre le Pontife & ses Compatriotes, dans la même affaire dont Othon de Brunswic s'étoit aussi chargé. Catherine, avec des intentions pures, une imagination ardente, de l'éloquence & du zele, avoit eu la gloire de contribuer à cette paix tant desirée. Ses talens, & ses succès qui semblent incompatibles avec son état & son âge, n'en furent pas moins marqués. Tandis que toutes les autres Vierges du Seigneur, cachées dans l'ombre de leur Cloître, n'étoient connues que de celui dont elles attendoient leur récompense, Catherine étoit l'admiration du monde chrétien. Tout est respectable dans le cœur des Saints; mais il faut avouer avec le célébre Baillet, avec le judicieux Abbé de Fleuri, que Catherine, faite pour être l'objet de notre culte, ne doit pas servir d'exemple. Son Di-

recteur Raimond de Capoue entendant le récit de ses extases, de ses conversations avec Dieu, des graces qu'il lui prodiguoit sans cesse, du don qu'il lui avoit fait d'un anneau d'or qu'elle portoit au doigt en signe d'alliance; mais qui n'étoit apperçu que d'elle seule, crut qu'une imagination échauffée par les jeûnes, les veilles & les autres austérités, pouvoit, sans que Catherine fût de mauvaise foi, avoir produit tout cela : mais comme il s'arrêtoit à cette pensée, le visage de la Sainte fut tout-à-coup transformé en celui d'un homme de moyen âge, portant une barbe médiocre, & d'un regard si majestueux, qu'on voyoit manifestement que c'étoit le Seigneur. Ce récit, dit l'Abbé Fleuri, est plus propre à diminuer l'autorité de Raimond, qu'à affermir celle de Catherine.

Tel étoit le Négociateur qu'Ur-

bain VI avoit choisi. Il eut fallu, sans doute un Miracle, pour que Catherine eût réussi à la Cour de Naples. Cependant elle brûloit d'y paroître, & sollicitoit une autre Catherine, fille de Sainte Brigitte de Suede, qui a mérité comme elle le culte de l'Eglise, de l'accompagner dans cet important voyage. Catherine de Suéde en vit tout le danger : elle ne crut pas que des filles, jeunes & sans expérience, quelqu'éclairées, quelque pures qu'elles pussent être, fussent faites pour défendre les droits de l'Eglise, devant des Politiques rusés, des Prêtres ambitieux & des Soldats féroces ; ni qu'il fût prudent d'exposer leur timide innocence aux railleries ou peut-être aux insultes d'une Cour dissolue. C'est ainsi qu'elle s'expliqua devant Urbain VI : elle le força d'adopter ses raisons.

Catherine de Sienne répondit, que ſi les Saintes Agnès & les Saintes Marguerite avoient écouté la même crainte, elles n'auroient jamais obtenu la Palme du Martyre. Quoi qu'il en ſoit, elle ne pût vaincre ſon amie, ni même Urbain VI, qui avoit changé d'avis. Son zèle ſe borna pour lors à écrire pluſieurs fois à la Reine de Naples, & ſes lettres furent reçues à peu-près, comme Catherine de Suéde avoit prévu que ſa perſonne l'auroit été.

Tandis qu'Urbain tâchoit d'augmenter ſon parti, par les exhortations & les ſuffrages des Saints, Clément employoit pour fortifier le ſien, des moyens plus ſéduiſans pour les hommes. Il forma un Royaume de preſque tous les biens temporels de l'Egliſe en Italie, que poſſédoit ſon Compétiteur; & ſtatuant qu'il ſeroit à perpétuité feu-

dataire du Saint Siége, & que jamais les Rois de Naples ni de Sicile ne pourroient le posséder, il le nomma le Royaume d'Adria & en investit Louis Duc d'Anjou, frere de Charles V Roi de France, aux conditions, que ce Prince iroit le conquerir, & établiroit son bienfaiteur à Rome. Le titre de ce Royaume fût éteint presqu'aussi-tôt que formé, par les circonstances qu'on verra bientôt.

Clément répandoit des bienfaits qui n'étoient pas en sa puissance, Urbain étoit moins libéral, parce-qu'il jouissoit en effet de tout l'Etat Ecclésiastique. Les négociations, qui ne réussissoient pas auprès de Jeanne, le dégouterent bientôt : aimant mieux donner à ses amis le bien de ses voisins, que le sien; il songea à détrôner Jeanne. Le Duc d'Andria constamment disgracié,

avoit d'abord été à la Cour de ſon parent Grégoire XI, puis il l'avoit ſuivi à Rome. A ſa mort, il s'étoit attaché fortement à Urbain VI, parcequ'il avoit bientôt découvert la haine de ce Pontife, pour la Reine de Naples. Il eſpéroit toujours recouvrer ſes Domaines, à la faveur des troubles dont ſa patrie étoit menacée, & il animoit Urbain, contre cette Princeſſe qu'il croyoit avoir tant de raiſons de haïr. Urbain VI vouloit donner le Trône de Naples. Il cherchoit partout un Prince vaillant, & accrédité, dont le nom pût en impoſer au monde, qui eût de l'ambition & des Troupes, à porter dans les Etats qu'il falloit conquerir. Le Roi de Hongrie avoit été élu Roi de Pologne. Quelle apparence qu'il ſongeât à envahir un Royaume qu'il avoit dédaigné lorſqu'il étoit un

Monarque moins puissant ! il n'avoit que des Filles ; & tous les Princes Allemands & Italiens, étoient ou trop jeunes, ou trop foibles, ou trop pacifiques pour devenir des Conquérans.

CHAPITRE XIV.

Le Duc d'Andria persuade à Charles de Duras d'envahir la Couronne ; ce Prince est secouru par le Roi de Hongrie. Urbain lui donne l'investiture de Naples ; à quelles conditions. Charles se met en marche ; la Reine assemble les Etats ; elle adopte le Duc d'Anjou, frere de Charles V, pour qu'il vienne la défendre. Progrès de Charles de Duras. Résistance du Duc de Brunswic. Les deux Armées paroissent aux portes de Naples ; Charles y entre ; il assiège la Reine dans le

Château neuf. Extrémités auxquelles elle est reduite. Othon est fait prisonnier; entrevue de Jeanne & de Charles de Duras. Comment la Reine est traitée par le vainqueur. Arrivée des Galeres de Provence. Entrevue de la Reine & des Chefs Provençaux. La Reine est transferée de sa prison. Ingratitude de Charles. Le Duc d'Anjou se prépare à venir à Naples. Mort de Jeanne.

ENFIN l'implacable Duc d'Andria suscita à Jeanne un persécuteur, qui lui arracha la Couronne & la vie. Ce fut Charles de Duras, celui-là même qu'elle avoit fait son fils, qui né d'un sang ennemi étoit devenu l'objet de sa tendresse. Les Historiens prétendent qu'il balança, pour accepter l'investiture du Saint Siége, & pour entrer les Armes à la main dans le patrimoine qui lui étoit des-

tiné ; mais s'il eſt vrai qu'il fût, tout à la fois, l'uſurpateur du Trône, & le Bourreau de ſa mere adoptive, qu'importe qu'il aît douté ? Le Duc d'Andria courut en Hongrie, perſuader au Roi que le moment de venger André, étoit enfin venu ; que le Royaume de Naples, révolté contre ſa Reine, ne lui fourniroit plus de défenſe ni d'aſyle, dèſqu'Urbain VI auroit donné l'inveſtiture à un Prince du Sang d'Anjou ; que Charles de Duras, devenu Roi de Naples, ſeroit un appui pour les Princeſſes de Hongrie, auxquelles le Roi leur pere ſongeoit à partager ſes deux Sceptres ; que le Duc de Brunswic, & les deux aînées de la premiére branche de Duras, détruiſoient, dans l'eſprit de la Reine, le prétendu Heritier de la Couronne, & qu'il ne regneroit jamais à Naples, s'il ne vouloit y regner qu'à-

près elle. Le Roi de Hongrie, fidele à sa haine, s'applaudit d'avoir formé l'instrument qui devoit perdre l'homicide de son frere : il venoit de faire avec la République de Venise une paix, que Duras avoit lui-même négociée, il lui prodigua tous les secours d'Hommes & d'argent, pour aller ravager son Pays. A son départ, il lui fit jurer solemnellement, qu'il n'usurperoit jamais l'héritage des Princesses de Hongrie, & qu'il les aideroit de tout son pouvoir. Sa haine l'aveugloit au point de lui inspirer de la confiance dans le plus ingrat des hommes.

Charles de Duras, à la tête de dix mille hommes, tant Hongrois, que Troupes Etrangeres, traversa l'état de Venise ; & s'étant arrêté à Rimini, il envoya des Ambassadeurs aux Florentins, pour demander des secours contre la Reine de

Naples : il imaginoit, qu'une République soumise à Urbain ne pouvoit pas manquer de soutenir sa cause à main armée. Mais les Florentins qui se souvenoient des bienfaits de la Maison d'Anjou, surtout de ceux du Roi Robert, & du Duc de Calabre, refuserent de s'armer contre leur fille. Ils répondirent à Charles, qu'on pouvoit reconnoître Urbain VI, sans accabler ses bienfaiteurs. Duras, plus irrité qu'humilié de ce reproche, força les Florentins à le secourir malgré eux. Il sçut que les Habitans d'Arezzo étoient prêts à se révolter contre le reste de la République. Il leur offrit son secours & leur promit de les aider à subjuguer Florence. Le Sénat effrayé, qui savoit que ce méchant Prince n'avoit pas le loisir de les persécuter longtems, lui donna une somme d'argent pour l'éloigner

& contribua ainsi à la perte de sa fidelle alliée. Marguerite de Duras, 1380.
avertie des desseins de son époux, qui ne pouvoient plus être secrets, sentit qu'il n'y avoit pas de tems à perdre, pour sortir du Royaume. Elle en demanda la permission à la Reine, car il n'auroit pas été sûr de fuir. Jeanne, soit générosité, soit qu'elle ignorât la perfidie de Charles, permit à la Duchesse de se retirer près de son époux; & lui donna une suite digne de la femme de l'Heritier du Trône. La Duchesse partit avec ses deux enfans, Ladislas & Jeanne qui depuis regnerent l'un après l'autre. Cette fuite, disent tous les Historiens, enleva à la Reine trois ôtages qui peut-être lui auroient épargné bien des maux. Mais Charles de Duras auroit-il été retenu par la nature plutôt que par les bienfaits?

Cependant il courût à Rome, 1381. pour y recevoir cette investiture tant desirée. Urbain l'y attendoit avec autant d'impatience, que Duras en avoit d'y arriver. La haine du Pontife n'étoit pas son seul motif; un plus pressant encore lui faisoit désirer de disposer du Royaume de Naples : il n'espéroit plus marier son Neveu à l'Héritiere de Sicile, mais il comptoit démembrer, en sa faveur, le Royaume qu'il alloit abandonner à Charles. Cet ambitieux apprit, en arrivant à Rome, qu'il falloit partager l'héritage qu'il vouloit envahir, & qu'il n'obtiendroit la protection & l'investiture du Pontife, qu'en élevant Prignano presque aussi haut que lui. Urbain VI le reçut avec de grands honneurs, le créa Sénateur de Rome, & lui présenta l'accord qu'il falloit signer, pour devenir Roi de Naples. Cet

écrit portoit en ſubſtance, que Charles s'obligeoit à demeurer toujours fidele Vaſſal du Saint Siége, à confirmer par ſon autorité tout ce qu'Urbain voudroit entreprendre contre Clément VII, ſes prétendus Cardinaux, & Jeanne qu'il nommoit déja jadis Reine de Naples, ſe ſoumettant pour lui & ſes ſucceſſeurs à perdre le Royaume en cas d'inexécution de quelqu'un de ſes engagemens. Après ſon acquieſcement à tout ce qu'Urbain exigeoit touchant l'ordre de ſa ſucceſſion, l'incompatibilité de la Couronne de Naples avec le Sceptre de l'Empire, ou la ſouveraineté de la Toſcane & du Milanois, la majorité des Rois fixée à dix-huit ans, juſqu'auquel tems les Papes ſeroient leurs Tuteurs; l'écrit portoit, que les Rois de Naples conſerveroient à François Prignano, & à ſes Héri-

tiers tous les Domaines qu'Urbain VI son Oncle lui avoit donnés de son autorité privée, la Principauté de Capoue, le Duché d'Amalfi, les Comtés de Cazerte, de Fondi, de Minorvino, d'Altamura, Gayette, l'Isle de Caprie, les places de Castellamarre, de Stabia, de Sorrento, les Terres de Nocera & de Somma, avec les dépendances & les droits y annexés. Charles promit encore d'avoir toujours sur pied, au moins, mille hommes d'armes, dont chacun seroit suivi de quatre Cavaliers ; trois cens Archers, & enfin tous les combattans qui seroient nécessaires pour son expédition ; que dans douze jours à compter du premier Juin, datte de ses Lettres, il entreroit dans les Terres du Royaume, avec ses forces, à moins que quelqu'obtacle puissant ne l'arrêtât, & que si dans

ce terme il ne s'acquittoit pas de sa promesse ; le Pape seroit libre de révoquer la concession & l'investiture.

Quelque dures que fussent ces conditions, il fallut y acquiescer. Charles, dans le fonds de son cœur, se promettoit bien de s'y soustraire. Le Pontife le couronna avec beaucoup d'appareil ; & content d'avoir fait un Prince puissant de son neveu Prignano, il se prépara à aider efficacement Charles de Duras pour la cause commune. Il aliéna la propriété de différens biens appartenans aux Eglises ; il fit fondre des Statues d'or & d'argent, des Croix, & jusqu'à des Calices qu'il arrachoit des Sacristies pour soudoyer ces Troupes étrangeres. Charles de Duras tint parole, en se mettant en marche dans le temps prescrit. C'étoit le seul article du Traité qu'il prétendit

exécuter ponctuellement. Alberic Barbiano commandoit les Troupes que le Pape avoit joint à celles de Hongrie, & le Cardinal de Sanga fut nommé Légat pour veiller dans le Royaume de Naples, & même dans cette Armée aux intérêts d'Urbain VI. La Reine de Naples effrayée des bruits de cette marche, appella précipitamment le Duc de Brunſwic qui étoit à Tarente, elle convoqua toute la Nobleſſe, pour venir défendre ſa Couronne. On aſſembla les Etats, on y délibéra ſur les beſoins de la guerre; ils étoient pleins d'Urbaniſtes, & de gens attachés ſecrettement à l'uſurpateur. On obtint avec bien de la peine un ſubſide ſi foible, qu'il ne ſuffit pas pour payer les Troupes que le Duc de Brunſwic avoit fait lever dans la Pouille. Les ſerviteurs de la Reine firent éclater leur zele, mais cette Princeſſe infortunée

tunée se voyoit contrainte d'accabler de caresses, des Sujets infideles qu'elle sentoit tout prêts à la trahir.

Dans cette extrêmité, elle prit un parti nécessaire en apparence, mais qui fit pendant bien des années le malheur de ses Peuples. Indignée contre le perfide Duras, elle adopta un second fils pour la défendre, & pour punir le premier : ce fut le Duc d'Anjou, frere de Charles V, Roi de France ; celui-là même à qui Clément VII avoit prétendu donner un Royaume. Le Comte de Cazerte vint en France offrir la succession de Jeanne au frere du Roi. Louis d'Anjou crut cette espérance plus certaine que celle du prétendu Royaume d'Adria, qu'il falloit ravir au Pape Urbain VI. Dans l'instant, il députa l'Evêque d'Agen & deux Gentils-hommes de sa suite, qui allerent à Naples accepter de sa part le

don que lui faisoit la Reine, & lui en témoigner sa reconnoissance. Jeanne fit expédier le 29 de Juin des Lettres Patentes qui déclaroient Louis Duc d'Anjou héritier de tous ses Etats, tant d'Italie que de Provence; qui le nommoient en cette qualité Duc de Calabre, & ordonnoient à ses Sujets de le reconnoître, & de lui prêter serment. Les Députés repartirent à l'instant, pour presser leur Maître d'aller defendre son Patrimoine & sa mere, & opposer des forces qui lui manquoient, aux entreprises de Duras; mais le Duc d'Anjou, plus occupé de réaliser les bienfaits de Jeanne que de les mériter, alla premierement demander au Pape Clément la confirmation de tous ces dons, & des secours d'argent pour pouvoir les défendre; puis il s'arrêta en Provence, voulant s'assurer cet héritage plus voisin de sa Patrie, &

qui lui paroissoit plus aisé à conserver que le Royaume de Naples. Sur ces entrefaites Charles V mourut, Charles son fils l'héritier du Trône, étoit encore enfant, le feu Roi avoit nommé le Duc d'Anjou Régent de France : ce Prince, pour veiller aux intérêts de son pupille, abandonna pour quelque temps les siens. Ainsi Jeanne qui cherchoit un vengeur, ne fit qu'aliéner ses Sujets qui l'avoient tant aimée, & qui redoutoient une domination étrangere.

En effet au nom de Charles de Duras, le Peuple sembloit se souvenir seulement qu'il étoit l'unique rejetton de la Maison Regnante. Ce Prince s'approchoit de Sangermano, & peut-être l'y eût-on reçu comme l'héritier du Trône, si le Duc de Brunswic n'eût accouru pour intimider les Citoyens, & établir une garnison dans leur Ville. Il tenoit dans la Pouille

le peu de Troupes qu'il avoit pu rassembler, tâchant de couvrir les Villes importantes, & n'osant jamais s'offrir à l'Armée de l'Usurpateur, de peur d'exposer au hasard d'une journée, tout ce qui restoit de forces à cette malheureuse Reine. Jeanne qui depuis la mort de Charles V ne comptoit plus sur le Duc d'Anjou, songeoit à sa derniere ressource; c'étoit ses Galeres Provençales. Elles n'étoient point alors sur les côtes de l'Italie; la profonde paix que le seul intérêt des Papes avoit rompue, laissoit depuis longtems tous les Sujets de Jeanne dans leurs foyers. La Reine demanda trop tard des secours qui devenoient indispensables, ne songeant qu'à la derniere extrêmité à abandonner son Royaume à l'avidité de Charles de Duras, comme elle l'avoit abandonné déja à la vengeance du Roi

de Hongrie. La Nobleſſe ſembloit toujours plus fidele que tous les autres ordres de l'Etat ; mais dans des circonſtances ſi dangereuſes, les Nobles de Naples aimerent mieux tourner leurs armes contr'eux mêmes, que de les conſacrer à leur Souveraine qui en avoit tant beſoin.

Tandis que l'ennemi étoit preſque aux portes de Naples, une vaine diſpute de préſéance diviſoit tous les Siéges & le Peuple même. Les communications entre les quartiers étoient rompues ; les Milices Bourgeoiſes raſſemblées ſous leurs bannieres, les Magiſtrats Municipaux à la tête des partis qui ſervoient leurs querelles, livroient chaque jour des combats dans les différentes Places de la Ville : on eut dit que la guerre contre Duras leur étoit étrangere. En vain le Duc de Brunswic les appelloit à ſon armée ; ils ſembloient

avoir oublié qu'il y eût une Monarchie. Othon fut obligé d'abandonner son camp pour aller à la tête de quelques Nobles de la Pouille & de la Capitanate, mettre fin à des querelles si déplacées; il se mêla parmi les combattans, & devint leur Médiateur. Sa sagesse & sa fermeté firent ce que les larmes de la Reine n'avoient pu faire. Elle donna une amnistie à tous les Siéges; en effet ce n'étoit pas le moment de punir. Les Nobles de Naples réunis furent, sur les pas du Duc de Brunswic, grossir l'Armée Royale; mais ce secours ne suffisoit pas encore pour l'égaler à celle de l'Usurpateur.

Le Duc de Brunswic établit son camp à Ariano entre les Apennins, pour couvrir la Capitanate, la Pouille, la Basilicate, la Terre de Bari, espérant que les Places de la Terre de Labour défendroient assez

la Ville de Naples. Mais Charles de Duras s'avançoit vers Sangermano à la tête d'une armée fraîche & bien disciplinée ; il avoit pour Lieutenans le Duc d'Andria, & Prignano qui se faisoit déja nommer le Prince de Capoue. Jacques l'Etendart Gouverneur de Sangermano, excité par les Bourgeois qui haïssoient Brunswic, ouvrit ses portes à Charles de Duras, sans avoir fait la plus legere défense. Duras, au lieu de tourner vers Naples, voulut attaquer son ennemi pour finir la guerre par une seule bataille. Il marcha à grandes journées vers Ariano ; mais Othon avoit autant d'intérêt à l'éviter, que Charles croyoit en avoir à le joindre. Il se retrancha dans un camp si avantageux, que l'ennemi ne pût jamais l'atteindre, & n'osa pas même le tenter. Othon envoyoit sur l'Armée ennemie de la Cavalerie legere,

qui hasardoit de petits combats, puis fuyoit à toutes jambes derriere ses retranchemens. Charles vit clairement que s'il s'obstinoit dans les siens, il ne feroit que perdre du temps & des armes; il songea à aller droit à Naples. Les Places sur lesquelles Othon avoit trop compté, n'étoient pas un obstacle pour lui.

Il décampa sans bruit à l'entrée de la nuit, & fit une marche forcée. On lui ouvrit les portes d'Arienzzo & de Nole, dont le Comte avoit lâchement abandonné la Reine. Othon apprit ce mouvement, le suivit bientôt, & marcha avec plus de célérité sur une ligne parallele. Il arriva comme lui le 16 Juillet près de la porte de Naples, dite du Marché; tandis que Charles campoit près de la porte de Capoue: les deux Armées étoient tellement en présence, que les soldats pouvoient se reconnoître.

La Reine retranchée dans le Château Neuf, la plus forte Citadelle de la Ville, & dans laquelle il y avoit des provisions pour plus de six mois, attendoit avec perplexité l'évenement du combat qu'on croyoit prochain. Othon plus foible en nombre, tenoit ses Troupes en bataille, & ne vouloit faire aucun mouvement vers l'ennemi, de peur de perdre l'avantage de cette position. Chales entendoit beaucoup de clameurs dans la Ville, & comme il ignoroit & les forces de la garnison, & les véritables dispositions du Peuple, il n'osoit pas s'engager dans les rues, sans savoir ce qu'il avoit à craindre, ou à espérer. Le Peuple de Naples aimoit Urbain VI qu'il regardoit comme le Pape légitime. Il avoit conservé du ressentiment de la sévérité qu'on avoit exercée, lorsqu'il s'étoit déclaré pour Urbain

ſous les yeux de ſon Compétiteur Clément VII.

Ainſi trois factions partageoient la Ville ; les deux plus fortes, & qui paroiſſoient preſque d'accord, crioient l'une vive le Roi Charles, l'autre vive le Pape Urbain ; ce qui reſtoit de Nobles dans Naples, un très petit nombre de Bourgeois, & quelques Troupes reglées qui gardoient les portes étoient encore fideles à Jeanne. Toutes les femmes, les vieillards & les enfans de la Nobleſſe, tous ceux qui avoient quelque accès à la Cour, allérent demander à leur Reine un aſyle auprès d'elle. L'extrême bonté de Jeanne la perdit ; elle eſpéroit toujours que les Galeres de Provence alloient paroître aux pieds des murs du Château Neuf ; elle n'en voulut fermer les portes à perſonne, & remplit cette forte Citadelle, ſon unique

reſſource d'un grand nombre de bouches inutiles, qui devoient néceſſairement affamer bientôt ceux qui la défendoient.

Cependant deux braves Chevaliers de l'Armée de Charles, Boſſuto frere de l'Archevêque Urbaniſte, & Aiozza s'apperçurent que la porte de la Conciaria n'étoit ni fermée, ni gardée, parcequ'on la croyoit aſſez défendue par la Mer qui venoit battre juſqu'aux pieds des fortifications; ils oſerent paſſer à la nage à la tête de quelques chevaux, & parvinrent en effet dans la Ville en criant vive le Roi Charles, vive le Pape Urbain. Cette témérité anima les deux factions qui chargerent avec vigueur le peu de Troupes qui reſtoit dans Naples, égorgerent les Gardes de la porte du Marché, & l'ouvrirent, en criant toujours, vive le Roi Charles, vive le Pape Urbain. Auſſi-

tôt l'Armée de Duras s'ébranla pour entrer dans la Ville ; celle du Duc de Brunswic se disposa à la charger en flanc ; mais les mouvemens de l'Armée de l'Usurpateur furent plus prompts que ceux de l'Armée Royale. Quand celle-ci fut à portée de la lance & du sabre, il ne restoit plus hors de la Ville que l'Arriere-garde de Charles, formée par une troupe d'Avanturiers que commandoit un Allemand nommé Moston. Charles qui craignoit que l'Ennemi n'entrât pelle-mêle avec ses Troupes, fit fermer les portes. Moston, & tous ses gens périrent sous le fer des Royalistes sans qu'il échappât un soldat. L'Usurpateur, content de se voir Maître de Naples, dès le lendemain forma le siége de la Citadelle. Il fit établir dans le dehors, des barrieres pour enfermer le Château Neuf. Un Corps de Cavalerie soute-

noit les Travailleurs. Othon l'attaqua, mais il ne fit pas tête long tems; les barrieres formées, la Cavalerie de Charles rentra dans la Ville avec très peu de perte.

Le Duc de Brunswic qui vouloit en rendre le séjour impossible à l'Armée de Charles, fit rompre le seul aqueduc qui fournissoit de l'eau à Naples, mais Charles se contenta des puits qui y étoient en grand nombre, & ne sortit jamais des murs, quelqu'insulte que lui fit l'Armée Ennemie. Enfin Othon qui n'espéroit plus rien que des Galeres de Provence pour sauver la Reine, & des levées de Troupes qu'on faisoit dans la Pouille pour grossir son parti, crut devoir abandonner un ennemi qui n'en vouloit pas venir aux mains, d'autant plus qu'il ne pouvoit avoir de communication avec le Château, que par des signaux; il se retira à

Averſe pour y attendre un moment plus favorable.

Ces Galeres tant deſirées n'arrivoient point, & les proviſions du Château Neuf ſe conſommoient avec une promptitude effrayante. Le Duc d'Anjou trop occupé des troubles de la France, ſembloit oublier qu'il avoit une bienfaitrice à défendre, & un Royaume à conquérir. Charles preſſoit le ſiége; & quoique l'épaiſſeur des remparts réſiſtât bien aux baliſtes & aux pierriers, ſa cruelle induſtrie rendoit l'habitation du Château preſqu'impoſſible. Des machines y lançoient un nombre prodigieux de tonneaux remplis de cadavres pourris & des matieres les plus infectes qui ſe briſant avec un bruit effroyable, corrompoient l'air, cauſoient des maladies, & jettoient les aſſiégés dans le déſeſpoir. En moins d'un mois les vivres manquerent tout-à-

fait. Ces malheureux, réduits à dévorer des animaux immondes, à chercher des alimens dans les matieres les plus dégoûtantes, & les plus pernicieuſes, tournoient ſans ceſſe les yeux vers la Mer, & n'appercevoient aucun objet qui leur fit eſpérer la fin de leurs maux. La Reine abſorbée dans ſa douleur, n'étoit réveillée que par des cris & des plaintes; elle envioit le ſort de ceux que la miſere faiſoit expirer à ſes pieds. Elle aimoit mieux périr, diſoit-elle, que recevoir la paix de l'ingrat Duras. Enfin les gémiſſemens des mourans la gagnerent, & la néceſſité plus forte que la haine, la contraignit à demander une treve. Le 24 d'Août elle chargea Hugues de Saint Severin de la négocier.

Charles ſavoit déguiſer la plus noire ingratitude ſous les couleurs de l'équité. Il reçut l'envoyé de ſa

bienfaitrice avec un respect apparent; il le pria d'assurer Jeanne, qu'elle étoit toujours la Reine de Naples, qu'il ne paroissoit dans le Royaume que pour défendre un héritage qu'Othon de Brunswic vouloit lui ravir, & que content de succéder au Trône qui appartenoit à sa Maison, il reconnoîtroit toujours pour sa Souveraine & sa mere, celle qui l'avoit adopté avec tant de bonté. Mais ces belles paroles ne laissoient aucune espérance; il déclara que la treve seroit seulement de cinq jours, après lesquels la Reine se rendroit à discretion, si elle ne recevoit aucun secours ni de la Provence, ni du Prince son époux. Il envoya des vivres pour la table de la Reine, & permit même qu'on fît entrer du pain dans le Château pour quatre jours seulement, aimant mieux que les Assiégés éprouvassent encore un

jour les horreurs de la misere, que de leur laisser le moindre secours par de-là la trêve. Jeanne, dont les espérances commençoient à renaître, fit presser son époux de tenter un dernier effort. Rendez-moi ma Couronne, lui écrivoit-elle, ou du moins épargnez-moi de tomber dans les mains du monstre qui me la ravit: je n'espére plus que dans votre tendresse & dans vos armes; mes Sujets de Provence m'ont abandonnée. Les plaintes de cette infortunée réveillerent le Duc de Brunswic. Le troisiéme jour de la treve, il partit d'Averse, résolu de mourir, ou de vaincre; mais son malheur empêcha l'un & l'autre. Il vint camper à Piédégrotté. Le lendemain ayant disposé ses Troupes à un combat qui devoit décider du sort de son épouse & du Royaume, il marcha droit aux barricades que les ennemis croyoient

imprenables. Charles de Duras sortit en ordre de bataille, & reçut le choc de Brunswic qui l'attaquoit en déseſpéré. Le combat fut long, & auſſi opiniatre qu'il devoit l'être. Enfin Brunswic vit que ſes ſoldats inférieurs en nombre ne prenoient aucun avantage ſur des ennemis auſſi braves qu'eux; égaré par ſon courage, il s'élance tout ſeul dans les eſcadrons qui couvroient Charles de Duras, il le joint, lorſque le nombre l'accable: ſon armure étoit impénétrable à la grêle des traits dont ſon cheval étoit percé; réduit à ſe défendre contre tant de gens, le corps de cet animal lui ſert quelque temps de rempart; enfin les ſoldats de Duras lui arrachent ſon épée, & il eut la douleur de ſe voir priſonnier de celui à qui il avoit eſpéré d'ôter la vie.

Brunswic pris, ſes Troupes furent

bientôt disperſées : le découragement fit naître la terreur ; les Cavaliers abandonnoient leurs chevaux, pour ſe refugier dans des montagnes eſcarpées ; & la pluie qui tomboit en abondance, empêcha le vainqueur de les chercher. Le Marquis de Montferrat qui étoit venu ſecourir ſon ami, échappa. L'infortuné Brunswic fut le ſeul priſonnier de marque, c'en étoit bien aſſez. Cette déroute laiſſoit la Reine ſans la moindre reſſource. Dès le lendemain elle envoya Saint Severin dire à l'Uſurpateur qu'elle ſe rendoit, implorer la clémence de l'homme qu'elle haïſſoit le plus, lui recommander tous ceux qui avoient tant ſouffert avec elle, & à qui on ne pouvoit reprocher qu'une inviolable fidélité. Dans l'inſtant Charles, à la tête de ſes gardes, s'empara du Château. La vue de la Reine le con-

fondit. Jeanne ne diſſimula qu'à moitié le reſſentiment dont elle étoit animée : je ne vous rapellerai pas mes bienfaits, lui dit-elle ; il ne faut pas qu'une captive humilie ſon vainqueur ; l'Univers nous contemple, & nous juge. Souvenez-vous, ſi vous pouvez, que je ſuis Reine, & traitez mon époux en Prince de ſon rang. Duras, pénétré de honte, répondit qu'il ne prétendoit qu'à la ſucceſſion à la Couronne, que l'ambition d'Othon l'avoit forcé de prendre les armes, mais que Jeanne ſeroit toujours la Souveraine de Naples & la ſienne. Quelqu'indignée que fût la Reine, elle craignit d'irriter un Tyran ; elle eſpéra même quelque choſe de la rougeur qui couvroit ſon viſage.

Charles ordonna qu'elle fût ſervie dans le Château Neuf, comme au temps de ſa proſpérité. Il ſongea à

diſſiper l'Armée d'Othon, dont les ſoldats fuyards erroient ça-&-là dans les environs de Naples. Il fit diſtribuer de l'argent aux Etrangers, avec ordre de ſortir du Royaume, & défendit aux Regnicoles, ſous peine de la vie, de prendre les armes contre lui. Il paroiſſoit vouloir laiſſer à Jeanne le vain titre de Reine, & exercer deſpotiquement toute l'autorité qu'il avoit uſurpée; il établit de nouveaux Miniſtres, il demanda compte des Finances, & ordonna qu'on rendît la juſtice en ſon nom; il exigea même le titre de Roi, qu'il vouloit qu'on joignît à celui de la Reine dans tous les actes publics. Jeanne, quelqu'honorée qu'elle fût dans le Château Neuf, n'avoit pas la liberté d'en ſortir. Othon avoit été transferé du Château Capuano, où on l'avoit enfermé d'abord, dans celui d'Alta Mura. Enfin après cinq jours de la

captivité de Jeanne, ces Galeres Provençales, tant attendues, parurent à la vue du Port.

Charles ne les craignoit pas, mais espérant envahir la Provence plus aisément que le Royaume de Naples, il crut la circonstance favorable: il osa proposer à sa prisonniere, de le désigner de nouveau son héritier devant les Provençaux, & promit de lui rendre à ce prix, une partie du Gouvernement. Jeanne dissimula cette fois mieux que la premiere; elle demanda un sauf conduit pour les Chefs des Galeres, & voulut leur parler en particulier, voulant les déterminer, disoit-elle, à ce qui pouvoit leur causer de la répugnance. Charles, plein d'espoir, accorda tout ce qu'on voulut. Les Provençaux descendus à terre, on les introduisit dans l'appartement de la Reine: l'Usurpateur en sortit avec les

ſiens, pour laiſſer Jeanne en pleine liberté. Auſſitôt qu'elle apperçut ces Sujets qui avoient ſi cruellement trompé ſon attente : Venez - vous, leur dit-elle, ſecourir votre Souveraine, ou la contempler dans les fers ? Eſt-ce-là ce que vous deviez à moi qui vous ai toujours aimés, à la Maiſon d'Anjou dont vous avez éprouvé une protection ſi conſtante ? Je vous ai attendus au milieu des dangers, dans les extrêmités les plus inſuportables, non pas à une Reine, mais au dernier des hommes. Je n'eſpérois qu'en vous ; ſi vous n'avez pas prévenu mon injure, je compte encore ſur vous pour la venger. Si mon ſort vous touche autant que je crois l'appercevoir, oubliez comme moi le ſoin de ma vie ; ne ſongeons plus qu'à venger ma mort. Je vous ordonne, je vous prie, je vous conjure, de ne reconnoître jamais le

traitre, le tyran qui me ravit la Couronne. C'eſt Louis Duc d'Anjou que je nomme votre Maître, ſoyez-lui plus fideles que vous ne me l'avez été. Allez, & revenez ſur ſes pas, pour punir avec lui la plus noire de toutes les ingratitudes. Si jamais on vous montre quelqu'acte ſigné de moi, qui rende le Sceptre à l'Uſurpateur, tenez-le pour faux, arraché par la violence, & par tous ces odieux moyens dont il eſt ſi capable. Rappellez-vous alors les larmes que vous me voyez répandre, entendez toujours les cris de mon déſeſpoir.

Ce diſcours de la Reine, que les ſanglots interrompirent ſouvent, pénétra les Provençaux de douleur & de honte : ils ne pouvoient rompre ſes chaînes, encore moins la venger ſans les forces de la France : ils tomberent aux genoux de cette infortunée, & lui promirent tout ce

que

que le zele & le repentir devoient leur inspirer. Charles impatient rentra bientôt dans le cabinet de Jeanne ; les Provençaux venoient d'en sortir : on lui dit qu'ils reprenoient le chemin de leur Patrie. Il vit clairement qu'il n'avoit rien à espérer. Transporté de colere, il fit arracher la Reine de l'appartement qu'elle avoit toujours occupé comme Souveraine, pour la traiter en prisonniere dans un lieu plus sûr & mieux gardé. Quatre jours après on la conduisit sous une nombreuse escorte dans le Château Saint-Ange sur le Mont Gargano. Charles changea les Gouverneurs de toutes les Places fortes, pour en substituer d'autres sur lesquels il comptoit, & se fit prêter un nouveau serment par tous les Magistrats. Pas un n'eut le courage de le refuser ; les Comtes de Fondi, d'Ariano, de Caserte, seuls

grands Vassaux de la Couronne fideles à Jeanne, coururent en France se joindre au Duc d'Anjou pour hâter ses démarches.

En effet ce Prince perdoit un tems précieux. A la mort de son frere Charles V, il s'étoit emparé, comme Régent du Royaume, d'un trésor immense qui consistoit en lingots d'or & en pierreries, que le Surintendant Savoisy n'avoit pas osé lui refuser. Cette précieuse ressource étoit destinée à la conquête des Etats de Jeanne; mais des intrigues de Cour, de faux bruits qui annonçoient la réconciliation de Charles de Duras avec sa bienfaitrice, avoient empêché le Régent de France de presser son départ. Il se ranima à la vue des serviteurs de la Reine, qui venoient prêter serment à leur Maître, & implorer son secours. Mais, toujours plus occupé

de ses propres intérêts, que de la vengeance de Jeanne, le Duc d'Anjou voulut ne paroître dans le Royaume de Naples, qu'après que les Etats de Provence l'auroient unanimement reconnu ; & que le Pape Clément VII lui auroit donné à lui-même l'investiture du Royaume.

Tant de formalités, ou plutôt tant de longueurs, affermirent le parti de Charles. Sûr que son Ennemi n'étoit pas prêt à lui venir disputer sa Couronne, il négligea tous ceux qui l'avoient aidé à la conquérir. Urbain VI eut bientôt à s'en plaindre ; toutes les clauses du traité qui n'étoient que de rigueur, furent fidelement exécutées. Le nouveau Roi de Naples punissoit volontiers ; il fit dégrader publiquement plusieurs Prélats Clémentins qu'on traîna ensuite dans des cachots, où ils périrent de misere. Il confisqua, pour

crime de félonie, les Terres des Barons qui suivoient le parti du Duc d'Anjou : mais quand Prignano le somma de lui remettre Capoue, & les autres Domaines qu'il croyoit lui appartenir, Charles lui répondit qu'il ne pouvoit pas démembrer son Royaume, & que la nécessité seulement lui avoit fait promettre au Pape ce qu'il n'avoit jamais ni pu ni voulu lui tenir. Le Duc d'Andria ne fut pas plus content de son nouveau Maître. Persuadé que Charles n'oublieroit jamais qu'il lui devoit en partie sa Couronne, il avoit cru pouvoir s'emparer de Theano & de Sessa dont Jeanne l'avoit dépouillé, & qui se trouvoient dans la maison de Saint Severin ; mais Charles n'avoit plus besoin du Duc d'Andria, & il vouloit se faire de nouvelles créatures. Les Saints-Severins étoient plus puissans que ce

Duc dans les Etats qu'il alloit assembler pour obtenir des subsides ; Charles les soutint de son autorité, & même de ses Troupes. Le Duc indigné, crioit assez haut qu'il sauroit bien détruire son ouvrage ; qu'Urbain VI plus offensé que lui ne souffriroit jamais qu'on jouât le Saint Siége ; que tandis que le Roi s'oublioit dans des fêtes, se plaisoit à faire couronner solemnellement son épouse, & à jouir du faste de la Royauté, on lui prouveroit que les premiers devoirs des Souverains sont de tenir leur parole. Ces cris indiscrets émurent le nouveau Monarque ; il n'osa pas faire arrêter le Duc d'Andria. Celui-ci porta tout son ressentiment à Rome. Mais Charles, tout plein de ce trouble qui tourmente & qui caractérise les Tyrans, crut que l'ennemi le plus à craindre pour lui, étoit cette infortunée

Reine qu'il tenoit dans les fers.

Il apprit, à peu près dans ce tems,
1382. que le Duc d'Anjou se réveilloit de sa léthargie; qu'après s'être assûré de la Provence & des dispositions du Pape d'Avignon, il se disposoit à passer les Alpes, pour rendre à la Reine la Couronne qu'il vouloit tenir d'elle; qu'une Noblesse nombreuse & brillante alloit marcher sur ses pas, & que les forces de la France lui raviroient des Sujets, déja mécontens d'un Gouvernement usurpé, mais qui n'en étoit que plus severe. Tout barbare qu'étoit Charles, il hésitoit à faire mourir la Reine: non que ses bienfaits combattissent encore dans ce cœur ingrat; la politique seule plaidoit pour elle: il craignoit de devenir tout à fait odieux. Dans ce doute, il consulta le Roi de Hongrie, trop sûr de la réponse de ce Prince implacable. Charles, par

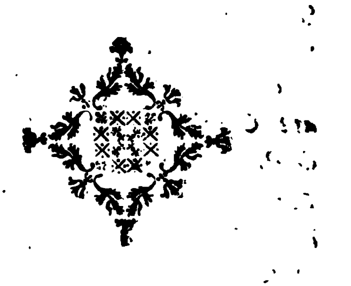
cette fauſſe déférence, vouloit en impoſer au monde, & peut-être ſe tromper ſoi-même.

Trente-huit ans écoulés depuis le meurtre d'André, n'avoient point éteint le reſſentiment de ſon frere : il répondit à l'Uſurpateur, qu'il étoit obligé d'aſſûrer la paix de ſon Royaume au prix d'un ſang criminel. Ce conſeil, ou plutôt ce prétexte étoit bien précieux à Charles ; il ſe hâta d'en profiter. Quoique les détails de cette ſanglante exécution aient échappé à l'Hiſtoire, on ſait que le vingt-deux Mai de cette année, quatre Hongrois entrerent dans la Chapelle du Château Saint Ange, tandis que Jeanne y faiſoit ſa priere, & qu'ils l'étranglerent au pied de l'Autel. Elle étoit pour lors dans la cinquante-ſixieme année de ſon âge.

En adorant la juſtice de Dieu qui atteint tôt ou tard le coupable, on

ne peut ſe défendre d'un ſentiment de pitié pourc ette Princeſſe infortunée. Ses flatteurs ont fait tous ſes crimes, & ſon cœur, quoiqu'égaré par des méchans, ſembloit avoir été purifié par l'adverſité. En effet, ſans la coupable adreſſe de Madame de Cabanne, ſans le tyrannique empire de Louis de Tarente, la poſtérité verroit dans Jeanne de Naples, tout à la fois une Princeſſe voluptueuſe, & un Monarque éclairé. Tout le tems qu'elle regna ſeule, ſon penchant décidé pour le plaiſir, ne fit aucun tort aux affaires; elle quittoit le tumulte d'un bal, pour écouter ſes Miniſtres, & répondre elle-même aux dépêches de ſes Ambaſſadeurs. La nature lui avoit donné un jugement ſain, & une ame élevée; ſa pénétration lui tenoit lieu d'étude, & l'amour des frivolités ne combattit jamais dans ſon

cœur le desir de rendre ses Sujets heureux. Ses goûts, ni ses talens n'éprouverent point de vicissitude. A cinquante ans comme à vingt, elle étoit belle, tendre, gaie, adroite, généreuse, absolue. Jeanne sembloit avoir prévenu l'âge mur, & fixé la jeunesse avec des qualités si rares : elle fut coupable & malheureuse. O Souverains du monde, faut-il donc vous plaindre autant qu'on doit vous respecter !



CHAPITRE XV.

Le Duc d'Anjou paroît ſur les Frontieres. Les Napolitains ſont mécontens des Impôts. Charles propoſe un duel au Duc d'Anjou ; ce Prince l'accepte. L'Uſurpateur profite de ſa crédulité, pour approviſionner ſes Places, & raſſembler ſon Armée. Il évite conſtamment le duel & la bataille. Pignatelli pris par le Duc d'Anjou, refuſe de le ſervir. Le Duc eſt enfermé par l'Armée Napolitaine ; comment il ſe dégage. Urbain VI arrive dans le Royaume. Ses démêlés avec Charles. Différends à l'occaſion de Prignano ; comment terminés. Le Pape s'établit à Nocera. Miſere de l'Armée Françoiſe. Mort du Duc d'Anjou. Son Teſtament.

On s'étoit propoſé dans cette Hiſtoire, de parler ſeulement de

Jeanne de Naples, & de ce qui a rapport à elle. Ce n'eſt pas ſortir du ſujet que d'apprendre, ou du moins de rapeller au Lecteur, comment Dieu briſa, depuis, l'inſtrument de ſa vengeance. D'ailleurs le caractere de Charles III eſt digne de l'attention de ceux qui aiment à connoître les hommes. L'Hiſtoire n'en préſente nulle part un qui ſoit plus ſoutenu, ni plus fidele à ſes vices. Quelques Auteurs ont prétendu que Charles fit expoſer le corps de Jeanne aux yeux du Peuple, pour confirmer la nouvelle de ſa mort, & pour faire tomber ſon parti. Ce fait, démenti par le plus grand nombre, eſt abſolument ſans vraiſemblance; les Contemporains tels que Théodore Niem, nous apprennent au contraire que l'Uſurpateur inquiet des diſpoſitions du Peuple, s'efforçoit de cacher ce meurtre: des bruits ſourds ſeulement ſe

répandirent, & le temps les confirma. Lorſque le Duc d'Anjou entra dans le Royaume, Jeanne n'étoit plus depuis neuf jours; il l'ignoroit abſolument. Il publia à *ſon arrivée*, qu'il venoit lui rendre ſa liberté & la Couronne. Son corps fut enterré ſecretement dans l'Egliſe de Saint François qu'elle-même avoit fait bâtir ſur le Mont Gargano. On y voit encore ſon tombeau conſtruit de ſon vivant, ſur lequel eſt ſa ſtatue de marbre avec ces deux lettres initiales pour toute inſcription *R. J. Regina Joanna*.

L'Armée du Duc d'Anjou qui paroiſſoit ſur les frontieres, inquiétoit vivement l'Uſurpateur. Elle étoit compoſée de plus de vingt-cinq mille chevaux, & d'un puiſſant Corps d'infanterie. Les Auteurs varient ſur le nombre : mais ces forces, quelles qu'elles fuſſent, ſuffiſoient

pour conquérir un Royaume affoibli & divisé. Ces Troupes étoient encore plus fastueuses, que formidables. Toute la Noblesse Françoise attachée à Louis, étaloit un grand luxe; & ce Prince prodiguoit sans mesure l'or qu'il avoit enlevé à la garde du Surintendant Savoisy. On nomme parmi ceux qui accompagnerent le Duc d'Anjou, Henri de Bretagne, Robert de Dreux, Hugues de Châtillon, Guy de Laval, le Comte de Genève frere du Pape, Pierre de Craon, Jean de Beauveau, Foulques d'Agoult Sénéchal de Provence, & René d'Agoult Comte de Sault. Ces deux Seigneurs avoient servi Louis efficacement, pour lui soumettre leur pays. Les autres noms sont échappés à l'Histoire. On doit penser qu'Urbain VI ne leur épargna pas, non plus qu'à leur Maître, les foudres de l'excommunication. Ils en

faisoient peu de cas de la part de celui qu'ils croyoient l'Anti-Pape.

Charles III effrayé de cette invasion, assembla les Etats, & demanda des sommes considérables pour subvenir aux frais de la guerre. Depuis la mort du Roi Louis de Tarente, les Napolitains n'étoient plus accoutumés à gémir sous le poids des Impôts. Cette demande indiscrete éloigna tout d'un coup un fort grand nombre de Barons. Ils allerent offrir leur service au vengeur de leur Souveraine, dont la mort commençoit à se répandre. Le Duc d'Anjou entra d'abord dans Aquila, qui avoit toujours tenu pour la Reine Jeanne. Il s'étendit dans l'Abruzze, & y occupa presque toutes les Places. Après s'être emparé du Comté de Nolice, il traversa la chaîne des Appennins, & pénétra dans la Terre de Labour, résolu d'aller assiéger Naples. Char-

les, plus habile que lui, sut opposer la ruse à la force; il crut devoir le défier à un combat singulier, comme autrefois Pierre d'Arragon l'Usurpateur de Sicile, avoit défié Charles I. Charles III envoya un Chevalier nommé Sauvage, pour provoquer Louis d'Anjou. Celui-ci fit mourir l'envoyé de son ennemi. Les Auteurs Italiens assurent, & Monsieur d'Egly repete après eux, que ce Chevalier portoit une lance, enduite d'un poison si subtil, que ceux qui y attachoient la vue, mouroient sur le champ; que Louis d'Anjou fit mourir ce Magicien; qu'après avoir arraché l'aveu de son crime dans l'horreur des tortures, il lui fit couper la tête, comme à un traître: & c'est d'après de tels garands, qu'on est contraint d'écrire l'Histoire.

Quoi qu'il en soit, Charles se plaignit amerement du droit des gens

violé dans la personne du Chevalier Sauvage ; il proposa de nouveau le cartel, que Louis d'Anjou eût la facilité d'accepter, sous la condition que jusqu'au jour du combat, *toute* hostilité cesseroit de part & d'autre. L'habile Usurpateur profita d'un délai qui lui étoit nécessaire. Tandis qu'on fixoit par différens messages le temps de ce duel, le champ de bataille, le nombre des champions, les armes qu'ils devoient porter, Charles recueilloit en paix les subsides qu'il avoit imposés, faisoit brûler furtivement les magasins de son Ennemi, fortifioit ses Places, les munissoit des garnisons nécessaires. Toutes ces dispositions faites avec autant de célérité, que de prudence, il lui restoit treize mille chevaux à mettre en campagne, avec lesquels il songeoit à s'opposer à l'Armée Françoise, car il ne se piquoit pas d'ac-

accomplir le cartel que lui-même avoit envoyé, auquel le Duc d'Anjou plus franc, mais moins habile, s'étoit conformé de bonne foi. Charles avoit choisi tranquillement une position avantageuse ; il sut fermer les passages, intercepter les convois, ravager la campagne dans tous les lieux voisins de l'Armée de son Ennemi. On ne voit point, sans en être étonné, avec quelle promptitude les Troupes de Louis si fraîches, si nombreuses, si brillantes, fondirent presque entierement. La prodigalité du Duc d'Anjou avoit dispersé ses trésors, & des maladies épidémiques moissonnoient ses soldats. Son Ennemi, sans jamais en venir aux mains, songeoit à fatiguer des Troupes qui souffroient beaucoup dans une Terre étrangere, & de leur intempérance, & de la nature du climat.

Cependant deux Capitaines Alle-

mands, nommé Pierre la Couronne,
1383. & Guillaume Willembach, qui vivoient en Italie, comme tant d'autres, du mal qu'ils pouvoient y faire, s'engagerent à Louis; & harcelerent vivement l'Armée de l'Usurpateur. Le Duc d'Anjou se mit à la tête de ces Allemands, parceque son Armée languissante ne contenoit presque que des mourans. Comme il poursuivoit l'Usurpateur, dont la politique étoit toujours d'éviter le combat, un Chevalier nommé Pignatelli (l'Histoire ne nous dit pas si c'est le même qui défendit Averse contre le Roi de Hongrie), commandant l'Arriere-garde de l'armée Napolitaine, tomba dans les mains de Louis, après avoir fait des prodiges de valeur & de conduite. Ce Prince qui estimoit son courage, s'efforça de lui faire abandonner l'Usurpateur. Il lui offrit dans son Armée une for-

tune avec un grade honorable. Pignatelli avoit fait hommage à Charles, & portoit même l'ordre du Navire que ce Prince avoit institué. Le Chevalier Napolitain répondit au Duc d'Anjou, qu'il croyoit Charles son Roi légitime, & qu'il le serviroit toute sa vie. Louis irrité, le menaça de le faire mourir. Si vous étiez capable de cette indignité, répondit Pignatelli, ma mort seroit bien utile à ma Patrie, on la sauveroit en voulant me venger. Louis pénétré d'admiration & de honte, le renvoya avec honneur sur sa parole, & il fut bientôt échangé. Ce brave Chevalier étoit digne sans doute d'un meilleur Maître.

Mais ce mauvais Maître étoit un très-grand Général; une longue expérience acquise dans les Armées de Hongrie, lui avoit appris un métier que peu de Rois savoient dans ce

ſiecle. Il connoiſſoit ſes avantages, & en profitoit toujours. La foibleſſe de l'Ennemi lui donna le temps de viſiter Naples, & toutes les Places de la Terre de Labour qui étoient reſtées fidelles à ſon parti; puis il rejoignit ſon Armée qui tenoit toujours Louis d'Anjou en échec. On ſe rappelle combien les forces de ce Prince étoient diminuées, & par les maladies, & par les garniſons qu'il avoit établies dans la Capitanate & dans l'Abruzze. Charles ſongeoit ſur-tout à l'empêcher de ſe répandre dans la Pouille, l'une des meilleures Provinces du Royaume, & dont les Places lui étoient fort précieuſes. Peu de jours après ſon arrivée, il ſut enfermer l'Ennemi dans ſon camp preſque comme dans une Ville aſſiégée. Le conſeil de Louis décida qu'il falloit franchir ces barrieres au riſque même des plus grands maux. La

Couronne, l'un des Capitaines Allemands, aussi prudent qu'intrépide, représenta vivement le danger de l'entreprise; & conclut qu'on devoit, autant qu'il seroit possible, songer à la sûreté du Duc d'Anjou; qu'il falloit le couvrir des armes d'un simple Chevalier, l'exhorter à tenir toujours la visiere de son casque baissée, & le placer dans le centre de l'Armée, tandis que lui-même couvert d'une cotte d'armes semée de fleurs de lys, & monté sur un des chevaux du Duc d'Anjou, marcheroit à la tête de l'Avant-garde vers le poste ennemi qu'il conviendroit mieux d'attaquer. Ce généreux conseil fut suivi, & le projet réussit par la vigueur que la Couronne sut y mettre. Après une longue résistance, il ouvrit un passage à l'Armée Françoise dans les plaines de Foggia; mais lui-même fut fait prisonnier,

parceque, comme il l'avoit prévu, les Chevaliers de Charles s'obstinoient à environner la cotte d'armes ornée de fleurs de lys. On le conduisit au Château Capuano, l'une des Citadelles de Naples d'où il eut l'adresse & le bonheur de s'évader peu de jours après.

1384. Ce choc coûta bien du sang, & Charles n'eut pas la ressource de poursuivre l'Ennemi, car il apprit dans l'instant même, qu'Urbain VI lui préparoit d'autres affaires. Le Pontife indigné de l'ingratitude du Roi, qui n'avoit pas remis à Prignano un seul des Domaines que leur traité lui donnoit, aigri d'ailleurs par le Duc d'Andria, étoit venu dans le Royaume avec sa seule Cour, sans Troupes, contre l'avis de tous les Prélats de Rome, demander justice à ce Prince, qu'il regardoit comme l'ouvrage de ses mains. Charles savoit

combien le Pape étoit aimé à Naples. Il crut devoir accourir à sa rencontre, pour prévenir des impressions dangereuses. Il le trouva en effet près d'Averse avec un nombreux cortége de Prélats & de Prêtres. Charles qui n'avoit que peu de suite, descendit de cheval, aborda le Pontife avec respect, puis marcha toujours à pied devant sa haquenée. Il l'introduisit dans la Ville, en fit aussi-tôt fermer les portes, & ordonna que le logis du Pape fût gardé avec soin. L'impétueux Urbain, prisonnier de celui qu'il croyoit presque son Sujet, & qu'il taxoit de la plus noire ingratitude, fut contraint de céder à la force. Il demanda le lendemain à continuer sa route vers Naples, & ne l'obtint que quatre jours après. Le Roi avoit fait arracher les tapisseries dont les Napolitains s'étoient empressés d'orner les

rues, pour honorer l'entrée du souverain Pontife leur compatriote. Il menaçoit tous ceux qui témoignoient de la joie ou de l'empressement. Urbain arriva à Naples avec sa Cour, mais environné des *gardes* de Charles. Il vouloit occuper le Palais de l'Archevêque Bossuto : Charles n'auroit pu l'y faire garder avec la même sûreté, que dans une Citadelle. Il attendit le Saint Pere aux portes de la Ville, & après lui avoir baisé les pieds, il le força d'entrer dans le Château de l'Œuf, qui fut environné sur le champ. Le Pape ne voyoit du monde qu'en présence de ses gardes. On peut juger de sa colere & de son désespoir.

Les Cardinaux s'entremirent pour obtenir la liberté du Saint Pere. Charles protestoit qu'il s'étoit vu forcé de s'assurer de sa personne, par les menaces qu'Urbain faisoit sans

ſans ceſſe de le détrôner. Prignano ſon neveu cauſoit à Naples les plus grands déſordres, il venoit de forcer un Monaſtere, & d'enlever avec la plus affreuſe violence, une Religieuſe d'un ſang illuſtre. Charles ſaiſit cette occaſion de mortifier le Pape, & de plaire à la Nobleſſe indignée. Il fit inſtruire le procès de Prignano fugitif, avec la plus grande ſévérité, & le neveu du Pape fut condamné à mort. L'orgueilleux Pontife s'écrioit qu'il étoit le Haut Souverain du Royaume; qu'on ne pouvoit pas condamner un des grands Vaſſaux de la Couronne en ſa préſence, ſans ſa participation, & qu'il pardonnoit à Prignano un feu de jeuneſſe. Ce jeune coupable n'avoit en effet que quarante-un an. Enfin la médiation des Cardinaux appaiſa toutes ces diſſenſions. Le criminel Prignano fut marié à une pa-

rente de la Reine ; on lui rendit, ou du moins on parut lui rendre la Principauté de Capoue, qui étoit pour lors sous la puissance du Duc d'Anjou, dont le neveu du Pape porta toujours le titre, & dont il ne jouit jamais. En effet, Charles crut obtenir à ce prix le départ d'Urbain VI, qui promit de quitter le Royaume, mais qui ne fut pas plus fidele à sa parole, que Charles l'avoit été toute sa vie. Après cette réconciliation feinte, ou sincere, l'Usurpateur se disposoit à marcher contre les François. Urbain lui donna solemnellement l'étendart de l'Eglise, & excommunia de nouveau le Duc d'Anjou avec toute son Armée. Charles ne trouvant pas ces secours assez puissans, pour soutenir une guerre dispendieuse, fit saisir dans tous les Ports du Royaume, & chez tous les Trafiquans, les Marchandises étrangeres, & les

denrées qui s'y trouvoient. Il mit des impôts considérables sur tout le commerce intérieur. Dans les tems les plus malheureux, la feue Reine avoit respecté la foi & la liberté du commerce. Ces moyens violens révolterent la Nation, & enchanterent Urbain VI. Content des dispositions où il voyoit les Sujets de Charles, il ne désespéra pas de donner son Sceptre une autre fois. Ce n'étoit pas cependant pour lui le moment de quitter le Royaume : à son départ de Naples, il s'établit à Nocera, pour profiter des fautes de la Reine Marguerite, Princesse dure & absolue, à qui Charles avoit confié le Gouvernement, tandis qu'il alloit combattre le Duc d'Anjou dans la Pouille.

L'Usurpateur partit de Naples les premiers jours d'Avril de cette année, & campa à Barlette à la tête de son

Armée après douze jours de marche. La misère de son Ennemi n'avoit fait qu'augmenter en son absence ; les fatigues, les maladies & sans doute la mauvaise conduite, avoient exténué l'Armée de Louis, au point que les travaux de la guerre devenoient insupportables aux François. Il ne leur restoit plus de courage, que pour combattre. Pour comble de malheurs, des révoltes dans la Provence occupoient Marie de Blois, épouse du Duc d'Anjou, & lui faisoient craindre encore la perte de ces possessions. Il fallut aller solliciter à la Cour de Charles VI, des secours d'hommes & d'argent. On envoya dans le Royaume de Naples, le Comte Enguerrand de Coucy à la tête de douze mille chevaux ; mais ce Général arriva trop tard. La République de Florence qui, neutre en apparence, soutenoit secrete-

ment le parti de Charles III, fut arrêter Enguerrand de Coucy. Quelques Historiens assurent que Louis dépêcha Pierre de Craon pour tirer des mains de son épouse des trésors qu'il lui avoit laissés, & que ce dépositaire infidele dissipa dans Venise & dans d'autres Villes d'Italie, tout ce que Marie de Blois lui avoit confié. Jean Le Febvre dément ces faits, ne parlant que de la misere dans laquelle la Duchesse d'Anjou languissoit elle-même, & de la peine qu'elle eût à tirer quelque secours d'argent de Charles VI. Quoi qu'il en soit, Louis d'Anjou qui, peu de tems auparavant, avoit paru dans le Royaume de Naples avec tant d'éclat & plus de forces qu'il n'en falloit pour conquérir toute l'Italie, étoit réduit ainsi que les débris languissans de son Armée aux plus fâcheuses extrémités. Il ne restoit à ce Prince de

toute ſon ancienne magnificence, qu'une taſſe d'argent pour boire, & une ſeule cotte d'armes de toile, ſemée de fleurs de lys. Son courage n'étoit plus que du déſeſpoir. Il envoyoit ſans ceſſe des cartels à Charles III, pour lui offrir la bataille, mais l'Uſurpateur étoit trop habile pour l'accepter : Louis devoit périr plus ſûrement de l'excès de ſa miſere, que de l'épée de ſon Ennemi. On a accuſé Charles d'avoir fait empoiſonner toutes les eaux qui environnoient le camp du Duc d'Anjou. Ce Prince fut lui-même attaqué de la maladie qui déſoloit ſon Armée. Enfin conſumé de chagrins & de maux, il mourut dans la Terre de Bari le vingt-ſept de Septembre, âgé de quarante-ſix ans. Après ſa mort, ſon Armée fut bientôt diſſipée, mais ſon parti ne fut pas éteint. Quelques Places dans l'Abruzze, dans la Ca-

pitanate, dans la Pouille, resterènt fideles à la seconde Maison d'Anjou. Louis laissa deux fils en bas âge, dont l'aîné fut Héritier du Duché d'Anjou, de plusieurs autres Domaines en France, & des prétentions de son pere sur le Royaume de Naples. Ce Prince voulut que celui qui lui succéderoit à Naples, fût Vassal de la Couronne de France, pour engager les François à le protéger. Le Comte de Potenza, & Raimond d'Agoult Comte de Sault, nommés avec quelques autres Seigneurs, Tuteurs des deux jeunes Princes, allerent dans toutes les Villes d'Italie chercher des secours qui inquiéterent vivement la Maison Regnante.



CHAPITRE XVI.

Continuation des démêlés d'Urbain & de Charles. Espece de conjuration contre le Pontife ; comment punie. Charles assiége Urbain dans Nocera. Comment le Pape sort de cette Place & du Royaume. Charles va en Hongrie ; comment il y est reçu. Il se fait déclarer Roi. Son Sacre. Les deux Reines de Hongrie conspirent contre lui. Mort de Charles. Conclusion de cet Ouvrage.

CHARLES qui croyoit ne devoir plus craindre le parti d'Anjou, ne se voyoit d'autre adversaire, qu'Urbain VI. En effet, ce Pontife toujours à Nocera, blâmoit tout haut le Gouvernement de la Reine Marguerite, & tâchoit de nourrir le

mécontentement de ses Sujets. Le Roi arrivé à Naples, fit proposer au Pape d'y venir aussi, sans doute dans le dessein de s'assurer de sa personne. Le fier Pontife répondit à son Vassal, que c'étoit aux Rois à venir aux pieds des Papes, non aux Papes à aller trouver les Rois; qu'au reste il sauroit réprimer son mauvais Gouvernement, s'il ne songeoit à soulager son Peuple. Depuis ce tems, Urbain & Charles se firent la guerre la plus ouverte. Les Cardinaux pressoient le Pontife de quitter un Pays où ils ne le croyoient pas en sûreté: mais loin de les écouter, il excommunia Charles, & délia ses Sujets du serment de fidélité; tandis qu'il étoit au milieu des Etats de ce Prince sans Troupes pour opposer à son ressentiment. Les Cardinaux, de plus en plus effrayés, consulterent entr'eux s'ils ne pouvoient pas soumettre à des

qu'elles donnoient aux siens de sortir du Château, pour solliciter les [illegible] de Raimond des Ursins & de Louis de Saint-Severin, qu'il savoit tous deux mécontens de Charles. *Le Roi* qui perdit bientôt l'espérance de tout accommodement, défendit dans tout son Royaume d'exécuter l'interdit que le Pape avoit prononcé. Il fit même noyer quelques Ecclésiastiques qui avoient osé y obéir. Il pressa le siége avec toute la vivacité que lui inspiroit sa colere. Le Château de Nocera étoit petit, fortifié par la nature ; il ne falloit que des vivres pour y tenir long-tems, & Urbain n'en manquoit pas. Le Roi venu lui-même à ce siége, livroit au supplice tous ceux qui sortoient de la Citadelle. Quelques domestiques qui avoient espéré porter des lettres du Pape à ceux qu'il appelloit à son secours, furent surpris

& mis dans des pierriers qu'on avoit dirigés contre la Place. Ces malheureux étoient lancés & fracassés contre les murs. Charles se porta à un tel excès de rage, qu'il promit dix mille florins à qui lui livreroit Urbain vif ou mort, pourvu que ce ne fût pas de mort naturelle. Le Pontife se vengeoit en renouvellant plusieurs fois par jour, l'excommunication contre Charles & contre son Armée, d'une fenêtre à laquelle il paroissoit pour le charger à haute voix de malédictions.

Mais il lui vint bientôt des secours. Saint-Severin & des Ursins secondés d'un Capitaine Allemand qui avoit, dit-on, réuni tous les soldats fugitifs de Louis Duc d'Anjou, fondirent sur les Troupes de Charles, & s'ouvrirent un chemin vers le Château de Nocera. Il falloit que cette nouvelle Armée fût nombreuse & bien

qui lui avoit donné l'investiture du Royaume, oppresseur de ce Peuple qui l'avoit souhaité pour son Roi, sembloit avoir puni tous ses amis du mauvais choix qu'ils avoient osé faire. Il lui restoit à ruiner la Maison du Roi de Hongrie, son Protecteur zèlé, & son maître dans l'art de la guerre. Ce Prince venoit de mourir ; il laissoit deux filles, dont l'aîné, à peine sortie de l'enfance, devoit hériter du Trône de Hongrie, & épouser Sigismond de Luxembourg, fils de Charles IV, Empereur & Roi de Boheme. Les Hongrois chérissoient la mémoire de leur dernier Monarque ; & sa fille monta sur le Trône, aux acclamations de tout le Peuple : même, pour exprimer plus fortement l'obéissance qu'ils vouoient à leur Souveraine, ils la proclamerent Roi ; ainsi la fille de Louis fut nommée le Roi Marie. Cette Princesse, dans

un âge bien tendre, ſans expérience, ſans talens pour le gouvernement, mit toute ſa confiance dans la Reine Iſabelle ſa mere; & celle-ci, auſſi foible que ſa fille, abandonnoit les rênes de l'Etat à un Seigneur de la Cour, nommé Nicolas, Ban de Gara (*). Les Hongrois, accoutumés à obéir à un Roi ſage, éclairé, courageux, ſe laſſerent bientôt d'un regne où les favoris & les femmes ne montroient que de l'avidité, de l'incapacité & de la foibleſſe. Ce Peuple belliqueux & volage, mépriſa bientôt le joug du Roi Marie. Tous les Chefs ſe ſouvenoient d'avoir vu longtems Charles de Duras à côté du feu Roi, dans les campagnes contre Veniſe, partager ſa gloire, & apprendre ſous lui l'art de la guerre. Ils

(*) Ban, dignité Hongroiſe, dont le titre ſignifie Chef.

ſe dirent tous, qu'il étoit le ſang de leur dernier Maître, & l'héritier de ſes rares qualités ; qu'il conſerveroit mieux que perſonne l'éclat de la Couronne de Hongrie. On écrivit à Charles que le vœu de la Nation étoit général ; qu'il monteroit ſur ce Trône, bien plus aiſément qu'il n'étoit monté ſur celui de Naples ; & qu'à ſon arrivée il ne trouveroit que des Sujets ſoumis. Le Duc d'Anjou étoit mort, ſon fils ne paroiſſoit pas encore ; Urbain VI étoit ſorti du Royaume ; Charles eſpéroit jouir en paix de ſa Couronne, & on lui en offroit une ſeconde : tant de proſpérités l'aveuglerent. Malgré les conſeils de la Reine, il ſe preſſa de ſe rendre en Hongrie, avec une ſuite peu nombreuſe. Il ne ſoupçonnoit ſeulement pas qu'il lui faudroit une Armée. En effet, il fut reçu comme un Roi légitime : la Nobleſſe s'em-

pressoit à sa rencontre, & toutes les Portes des Villes s'ouvroient devant lui. Les Reines effrayées, sans troupes, sans autorité dans leurs Etats, lui firent demander s'il venoit comme ami, ou comme ennemi. Charles dissimula avec elles, plutôt par pitié que par prudence; il répondit qu'il vouloit les aider à gouverner un Peuple révolté, & leur offrir ses conseils & ses services. Les Reines le crurent, ou feignirent de le croire. Elles furent au-devant de lui; & après une entrevue pleine, de part & d'autre, des plus fausses caresses, elles le conduisirent à Bude, & lui offrirent un appartement dans le Palais Royal: il le refusa par une modestie apparente, mais en effet, pour pouvoir agir loin de leurs yeux. Depuis l'arrivée de Charles dans la Capitale de Hongrie, les Reines n'y étoient plus que des étrangeres. Le

Ban de Gara, aussi effrayé, & plus affligé qu'elles, ne songeoit qu'à les garder, de peur de surprise; & Charles, sans autre titre que le consentement, ou plutôt l'enthousiasme d'un Peuple avide de nouveautés, gouvernoit la Hongrie plus absolument, plus paisiblement, qu'il n'avoit jamais gouverné le Royaume de Naples.

Enfin, après quelque-tems, il crut devoir prendre le titre qui seul lui manquoit. Les Etats s'assemblerent dans Bude, sans aucune convocation apparente. Le Peuple, que les Grands du Royaume gouvernoient à leur gré, s'attroupa, & crioit en tumulte qu'il vouloit un Roi, & qu'il n'obéiroit plus à des femmes. Cependant les Reines, pénétrées de douleur & d'effroi, se tenoient renfermées dans le Palais, n'osant rien opposer à la rumeur publique. Charles voulut, ou parut vouloir, appai-

ſer le Peuple, & ſa préſence l'animoit de plus en plus. Les rues retentiſſoient de ces cris, *vive Charles, Roi de Naples & de Hongrie.* Le Prince rentra dans la Salle où les Etats étoient aſſemblés; il entendit les trois Ordres lui faire les mêmes inſtances; il parut y céder. On envoya vers les Reines un Député des Prélats, un de la Nobleſſe, un du Peuple, leur déclarer que les Etats de Hongrie vouloient un Roi; & que ce Roi ſeroit à l'avenir Charles, Roi de Naples; les aſſurer, d'ailleurs, de la bienveillance du nouveau Monarque & des reſpects de la Nation, & redemander le Sceptre & la Couronne. L'infortunée Roi Marie exhala toute ſon indignation aux yeux des Députés; elle jura qu'elle défendroit le patrimoine de ſes peres; qu'elle alloit ſortir de Hongrie, bien ſûre que perſonne ne ſeroit aſſez hardi pour lui

fermer le passage, & qu'elle armeroit la Maison de Luxembourg & toute l'Allemagne contre *l'ingratitude* de Charles, & la perfidie de ses Sujets. Au départ des Députés toute la Maison des Reines fit éclater son désespoir. Leurs Gardes se préparoient à vendre cher leur liberté ou leur vie; car on ne doutoit pas que Charles ne les fît aussi-tôt arrêter. La Reine Isabelle aussi affligée, mais plus prudente que sa fille, sentit qu'elles n'avoient plus d'espoir que dans leur dissimulation, & dans l'inconstance du Peuple; elle persuada au Roi Marie de céder au torrent, & obtint d'elle qu'elles sortiroient à l'heure même du Palais, pour se retirer ailleurs. La Reine Isabelle prit elle-même le Sceptre & la Couronne, & traversant la Ville, suivie de peu des siens, elle alla les remettre à l'Usurpateur. La vue de cette Princesse,

qui cédoit au malheur avec une tranquillité apparente, commença à toucher ce Peuple qui l'avoit tant outragée : on la ſuivoit des yeux avec reſpect ; quelques-uns même commençoient à dire tout bas, que Dieu puniroit un jour l'ingratitude & l'ambition du Roi Charles.

Iſabelle arrivée devant ce Prince : » puiſque les Hongrois, lui dit-elle, » ne veulent plus être gouvernés par » des femmes, je bénis le Ciel, qui » vous a choiſi pour ſuccéder à ma » fille ; je vous remets la Couronne » & le Sceptre du Roi Louis : puiſ» ſiez-vous n'oublier jamais ce que » vous devez à ſa mémoire, à ſon » ſang & à ſon épouſe ». Charles reçut la Reine avec les témoignages du plus profond reſpect ; il ne vouloit, diſoit-il, être Roi que pour obéir à ſa fille & à elle, & il donneroit toujours aux Hongrois les Loix

qu'elles daigneroient lui dicter. Dans l'ivresse de sa joie, il osa proposer aux Reines d'assister à son Sacre, qui devoit se faire à Albe-Royale un mois après. Ce fameux Guerrier étoit un mauvais Politique : il ne prévoyoit pas combien la vûe de cette jeune Reine, fille d'un des plus grands Monarques de la Hongrie, détrônée par un Soldat de son pere, exposée pour orner son triomphe, pouvoit émouvoir le Peuple, & rendre Charles odieux. En effet, Isabelle entraîna sa fille à la cérémonie du Sacre; elles y jouirent de l'indignation de quelques Serviteurs fideles, & déja de l'inconstance des Hongrois; car au moment que l'Archevêque, Consécrateur, demanda par trois fois au Peuple assemblé, s'il vouloit Charles d'Anjou pour son Maître, les Hongrois, touchés des malheurs & de la beauté attendrissante du Roi Marie, garderent

garderent un ſilence preſque général. 1386.
Les ſeuls partiſans de Charles répondirent. Le Peuple même s'empreſſa à chercher de mauvais préſages dans les choſes les plus ſimples & les plus indifférentes. La Banniere des Rois de Hongrie, qui ſe rompit en ſortant de l'Egliſe, une nuée de Corbeau qui parut au milieu de la Ville, tout leur ſembloit annoncer la chute prochaine de Charles, parceque, ſans le ſavoir, ils commençoient à l'aimer moins.

Marie & Iſabelle revinrent d'Albe-Royale, perſuadées qu'elles recouvreroient le Sceptre qui venoit de leur échaper. Le Ban de Gara n'eſpéroit pas moins qu'elles. Il ne falloit qu'étonner le Peuple : avec de la diſſimulation & du courage, on pouvoit profiter de ſon inconſtance ; & ils s'en rapportoient à Charles pour mécontenter les Grands. Son caractere, eſſentiellement ingrat, leur

répondoit que ceux même qui lui avoient procuré la Couronne ne tarderoient pas à s'en plaindre. En effet, cette révolution fut étrangement rapide. Quoiqu'il n'y eût point de révolte apparente, Charles perdoit les cœurs de ses nouveaux Sujets plus facilement qu'il ne les avoit acquis. Les Grands de Hongrie croyoient avoir choisi un Chef valeureux & sage, ils ne voyoient qu'un Maître dur & injuste; les Serviteurs du Roi Marie les accabloient de reproches. Le zèlé Ban de Gara espéra saisir le moment de la vengeance; il lisoit dans le cœur de ses compatriotes qu'ils ne seroient pas fachés de changer de Maître. L'époux du Roi Marie (Sigismond de Luxembourg) leur paroissoit devoir partager les droits de sa femme, & réparer son incapacité. Enfin le Ban de Gara comprit qu'on pouvoit

attenter ſans danger à la vie de l'Uſurpateur, & il propoſa aux Reines de leur rendre la Couronne.

La diſſimulation d'Iſabelle n'avoit jamais eu d'autre objet. Diſpoſée à profiter de ſes fautes, elle eſpéroit faire remonter ſa fille ſur le Trône, avec Sigiſmond ſon époux, lorſque les Hongrois, las de leur choix, ſentiroient enfin ce qu'ils devoient à leurs Princes légitimes. Ce moment étoit proche. Charles preſſé de retourner à Naples, regardoit déja la Hongrie comme une Province conquiſe, & ſon avidité lui perſuadoit d'emporter dans ſa patrie les ſubſides que les Hongrois ne lui accordoient que pour les gouverner. A ne conſidérer que l'inconſéquence naturelle à l'homme, le caractere de Charles ſort de la vraiſemblance. Si tous les Auteurs n'étoient pas unanimes ſur l'hiſtoire de ſa vie, on ne ſe perſua-

deroit pas aisément qu'un homme ait toujours été aussi semblable à lui-même ; qu'il ait reçu autant de bienfaits, & ait été aussi constament ingrat. Le Ban de Gara, qui voyoit de jour en jour les Hongrois plus mécontens, pressoit les Reines de frapper, & leur répondoit du succès. Elles s'y résolurent enfin ; & pour attirer celui qu'elles avoient tant de raisons de haïr, & qui, à son tour, pouvoit les craindre, elles feignirent de négocier avec lui la liberté de sortir de Hongrie, à condition que Sigismond de Luxembourg, & l'Empereur son pere, ratifieroient la renonciation du Roi Marie. Charles reçut cette ouverture avec joie ; il ne vouloit renvoyer les Reines qu'en s'assurant la paix. Jusques-là elles étoient pour lui des otages qui lui répondoient de la conduite de l'Empereur.

Enfin, elles lui firent dire un jour qu'elles avoient reçu des nouvelles ſatisfaiſantes de Bohême. Charles accourut au Palais du Roi Marie; il étoit tout plein des Partiſans de cette Princeſſe, qui diſpoſoient du Peuple, & devoient aſſembler en un inſtant une troupe nombreuſe, & bien dévouée à ſes Chefs. C'étoit le quinze de Février. La nuit commençoit, & le froid exceſſif tenoit tout le monde, ſurtout les Italiens, renfermés dans leurs maiſons; auſſitôt que l'Uſurpateur fut aſſis entre les deux Reines, un Gentilhomme Hongrois nommé Brazio de Torgas, entra avec le Ban de Gara; & tandis que celui-ci parloit à Charles, Brazio lui porta un coup de ſabre ſur la tête qui ne le tua pas ſur-le-champ. L'Uſurpateur ſe leva avec précipitation, & les Reines parurent vouloir le ſecourir. Auſſi-tôt les cris de *vive la*

fille de Louis, & le Roi Sigismond; meure le Tyran Charles firent retentir le Palais. Les rues se remplirent, & les *vive la fille de Louis* se firent entendre de toutes parts. Les gens de Charles déroberent son corps à la faveur de la nuit. Ce même Peuple qui, peu de mois auparavant, l'avoit proclamé avec tant d'enthousiasme, vouloit le déchirer. L'Usurpateur mourut le lendemain; & les Italiens de sa suite se presserent de sortir d'un pays où leur vie n'étoit pas plus en sûreté, que ne l'avoit été celle de leur Maître.

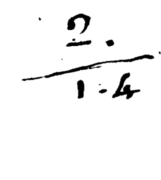
Le meurtrier de Jeanne ne jouit que trois ans & quelques mois de son forfait. Les deux Maisons d'Anjou se disputerent après lui la Couronne de Naples. Othon de Brunswic, époux de Jeanne, échapé des prisons de l'Usurpateur, servit assez longtems le fils & la veuve du Duc

d'Anjou ; mais depuis, maltraité par eux, il oublia ce qu'il devoit à la mémoire de son épouse, & mourut trop tard pour sa gloire, au Service du fils de Charles III. Ainsi Dieu punit les coupables, les uns par les autres. Si les crimes de ce siécle ont fait le malheur des Peuples, au moins leurs chatimens instruiront la Postérité.

FIN.

FAUTES A CORRIGER.

PAGE 60. *ligne* 16. Ducheff *lisez* Duchesse
Pag. 61. *l. dern* qu' lles *lis.* qu'elles
P. 63. *l. dern.* e *lis.* en
P. 83. *l.* 4. d *lis.* de
P. 119. *l.* 10. soit erreur *lis.* soit terreur
P. 120. *l. dern.* ongrie l eur *lis.* Hongrie leur
P. 138. *l.* 2. menagée *lis.* menagé
P. 221. *l. dern.* le 26 *lis.* le 25
P. 281. *l.* 1. fidel *lis.* fidele
P. 286. *l.* 22. quelqu'obtacle *lis.* quelqu'obstacle
P. 296. *l.* 6. des armes *lis.* des hommes
P. 330. *l.* 17. l' rmée *lis.* l'Armée
~~*P.* 347. *l.* 10. l'aîné *lis.* [illegible]~~
P. 348. *l.* 2, sœurs *lis.* secours


2.
1-4





